



Université A. Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des sciences
de Gestion
Département des sciences
Economiques

2^{ème} année Licence,
Sciences Economiques

Cours de l'Économie Algérienne

Chargé du module :

Dr AKROUR Mohand Saddek

Maitre de conférences B

UNIVERSITÉ A. MIRA DE BGAYET - Bejaia
 FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES
 ET DES SCIENCES DE GESTION
 DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

COURS D'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DESTINÉ AUX ÉTUDIANT-E-S DU NIVEAU DE
 DEUXIÈME ANNÉE LICENCE DES FILÈRES : DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
 D'INFORMATIQUE/ÉCONOMIE

INTRODUCTION PRÉLIMINAIRE

Restituer le processus de l'économie d'un pays, notamment pour en faire un cours à présenter aux étudiant-e-s, constitue une œuvre qui demande une attention particulière liée aux aspects pluridimensionnels et pluridisciplinaires (économiques, anthropologiques, identitaire et culturels, historiques, géographiques, ...) qui identifient ce pays et aux différentes caractéristiques (socioculturelles, psychologiques, de santé, du cursus scolaire, ...) de ces étudiant-e-s. Il s'agit d'une tâche ardue que l'enseignant doit prendre en compte pour adapter son enseignement à cette complexité, afin de se faire comprendre par tous.

L'Algérie et l'Afrique du Nord, en particulier, l'Afrique et le reste de tous les pays ex ou encore, colonisés, en général, sont gravement impactés par ce fait dont certaines conséquences sont encore visibles, qui font que certains auteurs, nationaux et étrangers, parlent de décolonisation difficile (Isnard HILDEBERT, ...). En effet, depuis les débuts des colonisations capitalistes et impérialistes des 18ème, 19ème et 20ème siècles, jusqu'à celles en cours en ce 21ème siècle, celles-ci ont imposé une Division Internationale du Travail (DIT) qui réserve pour leurs pays (colonisateurs) l'importation des matières premières et l'exportation de leurs produits finis et l'inverse pour les pays colonisés du Sud, l'exportation de leurs matières premières, en état brut, et l'importation des produits finis des premiers. Ces colonisateurs, tout en maintenant le statu quo de cette DIT, continuent d'empêcher toute tentative de développement des pays du Sud. Toutefois, en plus de cette cause exogène, que constituent la colonisation et son DIT, plusieurs autres causes endogènes y contribuent encore, (S. P. THIERY, M. HARBI, ... avancent le problème de Régulation : de gouvernance. Aussi, une fois l'indépendance acquise, des luttes fratricides et de clans entre les postulants potentiels à la prise du pouvoir ne recourent pas par un processus démocratique, dans le respect du peuple qui fut la cheville ouvrière de cette indépendance. Et, le paradoxe caractérisant ces pays, dont l'Algérie fait partie, est que « ce sont des pays riches, avec des peuples pauvres », même si, parfois, des efforts incontestables de certains gouvernants aient lieu.

C'est, donc, dans le cadre de cette problématique que nous construisons ce cours portant sur le cas de : « l'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ». De même, entre sa présentation par secteurs d'activité ou par la restitution historique (chronologique) des différentes étapes de son évolution, nous avons opté pour cette dernière. D'où, le programme du déroulement de ce cours et de ses TD.

M. S. AKROUR

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2025 - 2026

UNIVERSITÉ A. MIRA DE BGAYET - Bejaia
 FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
 DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

COURS D'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DESTINÉ AUX ÉTUDIANT-E-S DU NIVEAU DE DEUXIÈME ANNÉE DE LA FILIÈRE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

INTRODUCTION PRÉLIMINAIRE

Restituer le processus de l'économie d'un pays, notamment pour en faire un cours à présenter aux étudiant-e-s, constitue une œuvre qui demande une attention particulière liée aux aspects pluridimensionnels et pluridisciplinaires (économiques, anthropologiques, identitaire et culturels, historiques, géographiques, ...) qui identifient ce pays et aux différentes caractéristiques (socioculturelles, psychologiques, de santé, du cursus scolaire, ...) de ces étudiant-e-s. Il s'agit d'une tâche ardue que l'enseignant doit prendre en compte pour adapter son enseignement à cette complexité, afin de se faire comprendre par tous.

L'Algérie et l'Afrique du Nord, en particulier, l'Afrique et le reste de tous les pays ex ou encore, colonisés, en général, sont gravement impactés par ce fait dont certaines conséquences sont encore visibles, qui font que certains auteurs, nationaux et étrangers, parlent de décolonisation difficile (Isnard HILDEBERT, ...). En effet, depuis les débuts des colonisations capitalistes et impérialistes des 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècles, jusqu'à celles en cours en ce 21^{ème} siècle, celles-ci ont imposé une Division Internationale du Travail (DIT) qui réserve pour leurs pays (colonisateurs) l'importation des matières premières et l'exportation de leurs produits finis et l'inverse pour les pays colonisés du Sud, l'exportation de leurs matières premières, en état brut, et l'importation des produits finis des premiers. Ces colonisateurs, tout en maintenant le statu quo de cette DIT, continuent d'empêcher toute tentative de développement des pays du Sud.

Toutefois, en plus de cette cause exogène, que constituent la colonisation et son DIT, plusieurs autres causes endogènes y contribuent encore. S. P. THIERY, M. HARBI, ... avancent le problème de Régulation, donc, de gouvernance de ces pays, avant et après leur indépendance. En effet, durant le processus de leur combat pour l'indépendance, même si cet objectif principal et commun semble unir les différentes composantes de leurs mouvements nationaux respectifs, cela n'exclue pas l'existence de luttes fratricides entre elles. Aussi, une fois l'indépendance acquise, ces luttes fratricides et de clans, entre les postulants potentiels à la prise du pouvoir, continuent et, souvent de façon violente. Ces belligérants ne recourent pas par un processus démocratique, dans le respect et la consultation de leur peuple qui fut la cheville ouvrière de cette indépendance. Et, le paradoxe caractérisant ces pays, dont l'Algérie fait partie, est que « ce sont des pays riches, avec des peuples pauvres », même si, parfois, des efforts incontestables de certains gouvernants aient lieu. C'est, donc,

dans le cadre de cette problématique que nous construisons ce cours portant sur le cas de : « l'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ».

De même, entre sa présentation par secteurs d'activité ou par la restitution historique (chronologique) des différentes étapes de son évolution, nous avons opté pour cette dernière. D'où, le programme du déroulement de ce cours et de ses TD.

1- PROGRAMME DU COURS DU MODULE : ÉCONOMIE ALGÉRIENNE (niveau L2)

Trois grandes périodes caractérisent le processus d'évolution de cette économie, à savoir : la première, qui va du début de la colonisation française (le 05 juillet 1830) à la veille de son indépendance (le 05 juillet 1962) ; la seconde ira de son indépendance à la fin des années 1970 et la troisième, commence de cette fin des années 1970 à ce jour. Ainsi, ce programme se présente comme suit :

- INTRODUCTION GÉNÉRALE

I – Première partie : de 1830 à 1962

Chapitre I – L'économie coloniale et sa structure : de 1830 à la veille de l'indépendance de l'Algérie

Section 1 – Nature, processus et structures économiques de la colonisation française en Algérie

1 – Nature de la colonisation française

2 – Le Processus colonial et ses massacres

Section 2 – Le mouvement national, sa nature et ses contradictions

II – Deuxième partie : Période 1962-1978

Section 1 – de 1962 à 1966

Section 2 – 1967-1978

III – Troisième partie : Période 1979 à ce jour

Chapitre 2 – De l'indépendance à la fin de l'année 1978

Section 1 – De 1962 à 1965 : instabilité politique

Section 2 – Du coup d'État du 19 juin 1965 à la fin de 1978 : la SAD, contenu et résultats

Chapitre 3 – Le second choc pétrolier et la politique d'ouverture économique, 1979-1998

Section 1 – 1979-1985 : du slogan « pour une vie meilleure » à celui du « travail et la rigueur »

Section 2 – 1986-1993 : Premier Crash pétrolier, crise et réformes autonomes

Section 3 – 1994 – 1998 : le Programme d’Ajustement Structurel, contenu et résultats

Chapitre 4 – 1999-2019 : du 3^{ème} choc pétrolier au HIRAK : une croissance sans développement

Section 1 – 1999 – 2014 : de la BAĤBUĤA au 2^{ème} crash pétrolier

Section 2 – 2015 – 2019 : de l’austérité à la mise à nue du règne de la AÏSSABA

Chapitre 5 – De décembre 2019 à ce jour : nouvelle relance économique

Section 1 – 2020 – 2023 : remise à niveau de la stabilité et de la souveraineté économique

Section 2 – 2024 – 2026 : Efforts de sortie de la dépendance des Hydrocarbures

CONCLUSION GÉNÉRALE

2 - PROGRAMME DES TD

Dans le respect de la décision commune prise par notre équipe pédagogique (S. CHALANE, M. OUCHICHI et nous-même) et prenant acte de l’inefficacité des exposés classiques chargeant les étudiants (exposants et non exposants) à faire eux-mêmes la recherche bibliographique inhérente aux thématiques que nous leurs proposons ou qu’eux-mêmes proposent, nous avons opté pour des dossiers d’auteurs, de notre choix, qui, chacun illustre et complète, respectivement, chaque axe du cours. Les étudiants n’ont qu’à faire une lecture active de ces dossiers, conformément à nos orientations et questions de cadrage auxquelles ils vont répondre et ceux sur un outil pédagogique innovant, à savoir : un canevas (conçu par le collègue Smail CHALANE), dont un exemplaire est joint en annexe. Les auteurs des dossiers en question, à l’instar d’autres, sont référenciés dans le détail à la fin de ce travail, à savoir :

- HILDEBERT Isnard et Simon Pierre THIERY, pour le premier axe portant sur l’économie coloniale et son impact sur l’économie algérienne postindépendance ;
- DAHMANI Ahmed, analyse le processus de réformes visant l’abandon de la SAD et optant pour la transition à l’économie de marché, couvrant la période de 1979 à 1998, comprenant le second choc pétrolier de 1979 permettant la première embellie financière gaspillée et rattrapée par le premier crash pétrolier de juillet 1986 et ses conséquences ouvrant la voie au FMI qui a imposé à l’Algérie le rééchelonnement de sa dette et son corollaire, le PAS ;
- MEZOUAGHI Mihoub, étudie l’après décennie noire qui est suivie du troisième choc pétrolier de 1999, engendrant la deuxième embellie financière allant jusqu’à 2014 et son deuxième crash pétrolier, période de « croissance sans développement » selon l’auteur ;
- MOUHOUD El Mouhoub, enchaine sur les conséquences de ce crash : politique d’austérité conduisant au HIRAK du 22 février 2019.

- Pour la période actuelle, allant du 1^{er} mandat du Président TEBBOUNE Abdelmadjid, suite aux élections du 12/12/2019 (2019/2020 à ce jour (20 avril 2026)), nous avons opté pour l'étude des lois de finances de ces années (2020 à 2026), au côté d'études d'autres auteurs portant sur cette période, pour restituer les montants prévisionnels des recettes et des dépenses inhérentes, respectivement, à chaque secteur concerné et déterminer ainsi, le processus du régime de croissance de l'économie algérienne durant ces années.

Ceci étant dit, voici maintenant le contenu de ce cours.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'Afrique du nord (dont l'Algérie en fait partie), en particulier et l'Afrique, en général, regorgent de ressources du sol et du sous-sol. Berceau de l'humanité, elle a participé à la construction des deux premières civilisations humaines : la pratique de l'agriculture, à la fin du paléolithique, donnant lieu à la sédentarisation de l'humain et la création de l'écriture (dans sa forme primitive : les gravures rupestres, il y a plus de 40 000 ans et le Tifinagh, dans le néolithique, il y a plus de 5000 ans).

Ainsi, au côté du nomadisme développant le pastoralisme (humain éleveur domestiquant les animaux et s'émancipant de l'humain chasseur), les populations sédentaires, en plus de l'élevage, ont très tôt développé l'agriculture (céréaliculture, arboriculture, culture maraîchère, ...) leur créant ainsi la nécessité de se fixer et de construire leur habitat et leur cité où le collectivisme (communisme primitif, pour SOCRATE, PLATON et plus tard ; BEN KHELDOUN, puis, de façon plus élaborée, PROUDON, MARX, ENGELS, BAKOUNINE et autres) fut le premier mode de production. En principe, ceci est pris en charge par les deux modules : HFE (Histoire des Faits Économiques) et HPE (Histoire de la Pensée Économique).

Ensuite, après le développement de la production agricole, mais aussi artisanale, donnant lieu à la spécialisation du travail et la création du surplus et donc de l'échange et du commerce, se développent des tribus, puis des pays générant des luttes pour l'appropriation de ce surplus et l'individu propriétaire (naissance de la propriété privée des moyens de production). Aussi, les guerres tribales se transforment en guerres entre pays qui donnent suite aux colonisations, dont la première connue par l'Afrique du Nord fut l'occupation de son territoire maritime (rive sud de la méditerranée) par les Phéniciens (du 12^{ème} au 3^{ème} siècle av. J-C). Depuis, d'autres colonisations se succèdent : des Romains aux Français, en passant par les Vandales, les Byzantins, les Arabo-Musulmans, les Espagnoles et les Turcs.

L'Algérie, n'a pas échappé à cette histoire. Son économie est gravement impactée par ces colonisations, dont la dernière fut la colonisation française. Ainsi, dans ce cours, nous nous limiterons

au legs de cette dernière, auquel nous allons consacrer un chapitre, comme signalé ci-dessus. Le reste portera sur l'économie algérienne après l'indépendance dont les auteurs sont les pouvoirs publics algériens, avec leur politique économique qui, en faisant de la rente pétrolière une constante, se trouve rythmée par les fluctuations des prix du baril, dans une économie mondiale, elle aussi rythmée par les crises du système capitaliste dominant. D'où le programme du Cours et du TD.

Chapitre 3 – Le second choc pétrolier et la politique d'ouverture économique, 1979-1998

Section 1 – 1979-1985 : du slogan « pour une vie meilleure » à celui du « travail et la rigueur »

Section 2 – 1986-1993 : Premier Crash pétrolier, crise et réformes autonomes

Section 3 – 1994 – 1998 : le Programme d'Ajustement Structurel, contenu et résultats

Chapitre 4 – 1999-2019 : du 3ème choc pétrolier au HIRAK : une croissance sans développement

Section 1 – 1999 – 2014 : de la BAḤBUḤA au 2ème crash pétrolier

Section 2 – 2015 – 2019 : de l'austérité à la mise à nue du règne de la AÏSSABA

Chapitre 5 – De décembre 2019 à ce jour : nouvelle relance économique

Section 1 – 2020 – 2023 : remise à niveau de la stabilité et de la souveraineté économique

Section 2 – 2024 – 2026 : Efforts de sortie de la dépendance des Hydrocarbures

CONCLUSION GÉNÉRALE

Chapitre I – Nature et processus de la colonisation française ; et structure de son économie : de 1830 à la veille de l'indépendance de l'Algérie

Remarque : ce chapitre contient certains détails que nous pouvons éviter. Mais si nous ne l'avons pas fait, c'est parce que nous avons constaté, notamment ces dernières années (celles du LMD), que la majorité de nos étudiant-e-s n'ont, par négligence ou par manque d'intérêt, aucune connaissance, ni de l'histoire, ni de la géographie de l'Algérie. Or, sans la connaissance des repères d'un pays, on ne peut comprendre et, encore moins, étudier son économie. Donc, ces détails sont à prendre, ne serait-ce que comme culture générale.

Deux sections structurent ce chapitre

Section 1 – Nature, processus de la colonisation française

Rappelons d'abord la nature de la colonisation française de l'Algérie, avant d'aborder le processus de sa colonisation et ses massacres des autochtones.

1 – Nature de la colonisation française

Cette colonisation n'est pas l'œuvre du peuple français, mais celle du capitalisme monarchique français qui, par sa colonisation de l'Algérie le 05 juillet 1830, le roi Charles 10 croyait trouver la solution au mouvement social et démocratique du peuple français, en gestation depuis des mois dans les rues du pays, notamment à Paris. D'ailleurs, n'étant pas atteint son objectif, puisque cette contestation populaire a continué, il a signé le 25 juillet 1830 quatre ordonnances liberticides par lesquelles il suspend la liberté de la presse, dissout la Chambre des députés (le parlement) et modifie le droit de vote. Cependant, ces ordonnances ont produit l'effet boumerang. La fraction révolutionnaire du mouvement insurrectionnel (ouvriers, artisans et étudiants), notamment celle de Paris qui a radicalisé le combat en couvrant cette ville de barricades et affrontant la Garde royale durant trois jours (27-28 et 29 juillet 1830 : dites les « Trois Glorieuses ») qui ont suffi pour renverser ce roi.

Toutefois, cette révolution fut confisquée et détournée par l'autre fraction capitaliste du mouvement qui, en préférant la préservation de la Restauration de la Monarchie de Juillet 1814 (qui a mis fin à la première République de Napoléon 1^{er}) à celle de cette République, n'a fait que remplacer une dynastie (celle des Bourbon) par une autre (celle d'Orléans) en la personne du roi Louis-Philippe 1^{er} qui devient roi des Français, faisant suite à ce que le drapeau tricolore (union du peuple et de la monarchie) remplace le drapeau blanc (de la seule monarchie).

Voici, donc, le contexte d'avant et d'après le 05 juillet 1830, début de la colonisation. L'histoire de l'éventail avec lequel le Dey Hocine a frappé son homologue (le Consul de France à Alger, Pierre DEVAL) suite au refus de ce dernier d'honorer ses dettes envers l'Algérie, concernant l'achat du blé algérien, n'est qu'une diversion pour éviter les vraies causes de la colonisation. Toutefois, cette version prouve, du moins, qu'à cette époque encore, l'Afrique du Nord, Algérie comprise, demeure « le grenier de l'Europe », reconnu depuis la colonisation romaine « grenier de Rome » et que la structure de l'économie de la France coloniale a brisé.

Aussi, ces faits montrent que le peuple Nord-Africain, dans sa globalité, et Algérien, dans ce cas, persistait encore dans l'absence d'une communauté de défense synergique en tant que nation unie contre l'ennemi et continue d'agir dans sa logique tribale atomisée.

En effet, depuis le débarquement du 14 juin 1830 de l'armée française, soldé par la prise de Sidi Fredj le 05 juillet 1830 et l'occupation de la Régence d'Alger, gouvernée par la colonisation turque (ottomane), à sa tête le Dey Hocine, à la naissance du premier mouvement indépendantiste, l'Étoile Nord-Africaine (ENA) en 1926, la résistance fut sporadique et limitée territorialement. Ceci, sans nier celle de l'Émir Abdelkader qui était le premier à déclencher, au lendemain de ce débarquement de l'armée française, une riposte d'une ambition et ampleur nationale, qui a duré jusqu'à sa défaite en 1847, faute d'une action nationale unie, solidaire, consciente et stratégiquement organisée. C'est ce qui confirme la règle avancée ci-dessus, qui est l'absence de volonté du peuple nord-africain

(amazigh) d'élever son amour de la liberté individuelle au stade d'un amour de la liberté collective : individu, tribu, peuple et nation.

2 – Le Processus colonial et ses massacres

Rappelons, qu'avant ce débarquement, la France vivait une crise plurielle : socioéconomique, politique et sécuritaire. Certes, déjà avec le mercantilisme, les économistes français prônaient le mercantilisme industrialiste et malgré sa remise en cause par la physiocratie, la révolution bourgeoise de 1789 inscrit la France dans la sphère de la révolution industrielle ; toutefois, jusqu'en 1830, c'est l'agriculture qui domine son économie. Par conséquent, c'est ce fait qui a caractérisé l'économie coloniale en Algérie.

L'administration coloniale a commencé en 1842 par la création de « bureaux arabes » en Algérie, mais aussi en Tunisie et au Maroc, en vue de mieux contrôler les populations autochtones vaincues et « pacifiées », à Alger et ailleurs. Puis, en tant que colonisation de peuplement, à chaque fois qu'elle gagne militairement un territoire, elle déplace des populations françaises pour y habiter et en exploiter ses richesses. C'est dans cette logique qu'après la défaite de la résistance de l'Émir Abdelkader en 1847, elle a créé en 1848 trois préfectures : Alger, Oran et Constantine avec leurs sous-préfectures (restées au même nombre jusqu'en 1955) et institué deux formes de communes : communes « de plein exercice » dont les habitants sont en majorité, si ce n'est exclusivement, des colons et les communes « mixtes » selon qu'elles abritent à la fois les autochtones et une minorité de la population française. Cette opération s'est accentuée après la défaite de la révolte de Cheikh AHEDDAD et El-MOKRANI en 1871. En 1902, elle disposait déjà, en Algérie "utile", de 379 communes, dont 300 « de plein exercice » et 79 « mixtes » (Claude Bataillon, 2020). Cette Algérie "utile", désigne son Nord sédentaire, riche en terres fertiles et matières premières qui profitent à la colonisation.

Mais, il fallait attendre le centenaire de sa colonisation (05 juillet 1930) pour qu'elle amorce sa modernisation en transformant des douars en centres municipaux, avec un conseil municipal élu, mais un maire nommé, faisant passer le nombre des communes mixtes de 79 à 255 en 1950. De même, c'est à cette période (années 1930) que l'Algérie saharienne se voit progressivement transformée en communes mixtes, pour atteindre 89 en 1950. Ce qui donne à cette date, donc, un total de 644 communes.

Durant tout ce cheminement, les autochtones qui n'ont pas arrêté de se révolter, n'ont connu qu'assassinat, répression, misère et pauvreté, humiliation, analphabétisme, exode forcé ou volontaire, déportations (y compris de français et françaises, anticapitalistes et anticolonialistes, comme Louise MICHEL) vers des territoires d'outre-mer (Guyane, Nouvelle Calédonie, ...), emprisonnement et

mobilisation d'office durant les deux guerres mondiales (avec la criminelle trahison du 08 mai 1945). En somme, les autochtones dits « indigènes » furent des sous-humains et une chaire à canons pour la colonisation. À l'opposé, les pieds noirs bénéficiaient de toutes les commodités de vie, de travail, d'instruction et de loisir.

Cette situation s'est empirée après le déclenchement de la révolution indépendantiste du 1er novembre 1954 et notamment après sa généralisation suite aux opérations du 20 août 1955 et au congrès de la Soummam du 20 août 1956. Ainsi, pour casser et empêcher la symbiose entre l'ALN/FLN et le peuple, la colonisation et son armée ont multiplié le déplacement forcé des populations rurales vers des camps de regroupement à proximité des militaires, ou des bidonvilles et autres lieux inappropriés, loin de leurs terres nourricières. À cet effet aussi, ils ont accéléré la création, dès 1957, de nouvelles communes renforcées par « quelques 700 SAS [Sections Administratives Spécialisées] fonctionnant comme des communes mixtes sous administration militaire, ... » (Claude BATAILLON, 2020). Les camps de regroupement, au nombre de 900, sont souvent administrés par ces SAS, formant de nouveaux « villages » que le géographe Xavier DE PLANHOL (1961) considère comme « une nouvelle conquête, prolongeant les villages de colonisation du XIXème siècle », éclairant par-là, l'idéologie de ces regroupements.

Ces camps de regroupements qui ont continué en s'empirant jusqu'à l'indépendance, se sont passés sous un blackout total des médias, jusqu'à ce qu'ils soient dénoncés par Michel Rocard en février 1959. Le nombre de regroupés est estimé à 3525000 (Michel CORNATON, 1998). Cet auteur a aussi dénoncé les pouvoirs publics et les historiens français, mais aussi algériens, à l'exception de certains, comme les coauteurs Pierre BOURDIEU et SAYAD Abdelmalek, (1964), quant à leur coupable silence à propos de ces camps, qu'ils ont, en outre, beaucoup moins étudiés, que d'autres aspects de cette guerre, comme la torture pour la recherche du renseignement militaire contre la guérilla. En effet, ce sujet est classé « tabou » par ces deux parties, algérienne et française, et ce, en marge des accords d'Évian semble-t-il. Aussi, après l'indépendance, le sort de ces populations rurales, ayant vécu ce traumatisme, n'a été qu'une préoccupation mineure pour les nouvelles autorités algériennes et laissées à l'écart de l'essentiel des actions de développement, Ce qui nécessite un travail spécifique sur ce thème, à l'instar de la thèse de Fabien SACRISTE (2014).

Voici, donc, un bref aperçu des traumatismes qu'a fait vivre la colonisation française aux populations algériennes, notamment les rurales qui en ont plus souffert et pour certaines, jusqu'à ce jour. C'est cette chasse aux autochtones, pour les déposséder de leurs terres, qui structure l'économie coloniale et son impact sur l'économie postindépendance.

Section 2 – Les structures de l'économie coloniale et leurs legs pour l'économie algérienne postindépendance

Comme cette colonisation est une colonisation de peuplement, car, comme signalé ci-dessus, à chaque fois qu'une résistance d'une population algérienne est vaincue, à commencer par les populations qui se sont engagées dans la résistance de l'Émir Abdelkader, celles-ci sont chassées de leur territoire et leurs meilleures terres sont confisquées au profit des populations françaises qui ont été ramenées pour les coloniser. Ces colons civils sont appelés par les autochtones « les pieds noirs » qui, à la veille de l'indépendance, sont au nombre qui dépasse les 900 000.

Ainsi, la première et principale activité économique exercée par ces colons fut l'agriculture et c'est ce qui a structuré, dès cette période, l'économie coloniale française en Algérie. Nous débuterons, donc par ce secteur agricole, avant de voir les deux autres secteurs, industriel et d'enseignement.

1 – L'agriculture

En effet, comme cette colonisation a pris d'abord le nord algérien (le Tell et les Hauts Plateaux), elle a divisé ce territoire en deux grandes régions : le Tell Ouest (Occidental) et le Tell Est (Oriental), discriminant, déjà, les Hauts Plateaux. Cette architecture géographique a donné lieu à une spécialisation de culture agricole, spécifique à chacune de ces régions.

- Le Tell Occidental, va d'Oran et ses environs (Mostaganem, Tlemcen, Sidi-Bel Abbès, Tiaret, Mascara, Saida, Ighil-Izan, ...), à Alger et ses environs (Boumerdas, Mitidja, Sahel d'Alger, Tipaza, Boufarik, Blida, Chlef, Médéa, Ain Defla, ...). Dès la prise d'Alger et de ses environs puis, comme signalée ci-dessus, après avoir écrasé la résistance de l'Émir Abdelkader, le 16 mai 1843, par le Duc d'Aumale au fleuve Taguin (Taguine), situé à 300 km au sud-ouest d'Alger, donnant ce toponyme à une commune de l'extrême Sud-Est de la wilaya de Tiaret, renommée depuis 1965 « Zmalet El émir Abdelkader » ; c'est dans ce Tell que l'agriculture coloniale a trouvé son champ d'expansion : sol frais, fertile, avec un climat doux ..., il constitue un milieu favorable au développement de riches cultures d'exportations destinées au marché français, notamment la vigne, mais aussi les arbres fruitiers, les légumes de primeurs ..., et l'élevage. Mais, ce tell est réservé principalement au vignoble, notamment après la crise phylloxérique de 1871 qui a ravagé la vigne de la métropole.

Le Tell Oriental, qui s'étend de la Kabylie (Grande : Tizi Ouzou et Bouira et Petite : de Bejaia à Skikda) à Annaba, en passant par Sétif, Constantine et les Aurès, après la prise de Constantine le 13 octobre 1837, puis tout le reste de ce Tell. À l'inverse, et à l'exception des plaines de Sétif et de la Medjana, (faisant partie de la commune de Bordj Medjana créée en 1874, puis siège de la commune des Bibans créée le 1^{er} décembre 1880 et actuelle commune de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, qui se trouve à environ 10 km au nord-est de cette wilaya) prospères en céréales (blé dure et tendre, orge, etc.) et les quelques hautes plaines de Constantine et basses plaines de la Kabylie. La géographie de ce Tell Oriental composée de hauts massifs montagneux (de Kabylie aux Aurès) est défavorable aux cultures monétaires d'exportation : vignes, agrumes et légumes de primeurs.

Toutefois, l'élevage, notamment ovins et caprins, est pratiqué dans ces deux Tells, au côté des maraichers, de l'arboriculture : agrumes, oliviers, figuiers, caroubiers et autres, ne serait-ce que par l'agriculture vivrière marginalisée par les colons. Aussi, dans la steppe il y a la production de l'alfa et l'élevage ovin et au Sahara la culture des dattes et l'élevage des chameaux, pratiqués par les autochtones.

À rappeler aussi, que jusqu'à la veille de l'indépendance, les grandes surfaces agricoles fertiles sont restées propriétés des colons et des quelques turcs servant, par leur mode de gouvernance, l'intérêt de la colonisation. L'on parle, ainsi, d'une dualité agricole : agriculture moderne (mécanisée) pour les colons et vivrière (de subsistance) pour les autochtones (nommés « indigènes » par les colons).

Ainsi, ce secteur a fortement impacté l'agriculture de l'Algérie indépendante.

Il est à noter d'abord, que certes, l'agriculture coloniale est prédominée par la culture de la vigne, mais cette prédominance de la vigne léguée à l'agriculture algérienne postindépendance, n'est pas l'œuvre de la colonisation française, mais remonte à bien avant l'antiquité. Mihoub MEZOUAGHI, 1969, affirme qu'en 1934, « l'Algérie possède près de 400 000 hectares de vignes qui ont procuré 22 millions d'hectolitres de vin ».

Sinon pour la France, il fallait attendre la perte de son vignoble ravagé en 1876 par « la pandémie » phylloxérique, qui a atteint aussi ceux de ses pays voisins (Italie, Espagne et Portugal) et, par conséquent, se trouve dans l'obligation de recourir aux importations de vins étrangers causant le déséquilibre de sa balance commerciale, qu'elle avait encouragé les colons à créer, en Algérie, un vignoble de remplacement lui permettant de compenser cette perte et d'arrêter de faire signer sa trésorerie par ces importations de vin. D'ailleurs, après quelques décennies, ces plantations à outrance ont engendré une surproduction de vin, ce qui a conduit les colons à arrêter la plantation de nouveaux vignobles et opter pour les cultures de légumes de primeur, les cultures fruitières et les agrumes notamment.

Aussi, à la veille de l'indépendance, suite à la découverte du pétrole algérien en 1956, la part de ces trois produits, vin, fruits et légumes, dans l'exportation, connaît une chute, mais plus de 90 % de ces exportations agricoles demeurent encore destinés au marché français. Ce qui augure des difficultés qu'éprouvera l'Algérie à se libérer de cette étroite sujétion, après l'indépendance.

Ces vulnérabilités économiques héritées de l'agriculture coloniale, se sont compliquées par celles de son industrie.

2 - L'industrie

Tout simplement, il n'était pas dans la nature et dans la volonté de la colonisation française d'industrialiser l'Algérie. Son objectif est loin d'être une mission civilisatrice, comme elle prétendait.

Elle n'est mue que par ses seuls intérêts, consistant à exploiter les algériens et leurs richesses : les mines de fer, de phosphate, de zinc, de plomb, de cuivre, etc. Pire, après l'exploration (la découverte) des gisements de pétrole et de gaz naturel (1956) au Sahara algérien, par des compagnies françaises (CREPS et SN REPAL), à savoir : les gisements majeurs d'EDJELEH (IN AMENAS) et de HASSI MESSAOUD, la colonisation a négligé les autres secteurs économiques, dont l'agriculture. Elle s'est contentée d'exporter, en état brut, ces produits d'hydrocarbures, comme matières premières, vers la Métropole où avaient lieu les transformations productrices de valeur ajoutée, via leurs raffineries.

Néanmoins, il y a eu quelques industries légères privées, d'algériens ou de colons, dans le domaine agroalimentaire, notamment, (à commencer par des entreprises de production du vin par fermentation du raisin de vigne, celles de production de jus, etc.), mais aussi de textiles, de chaussures, de confiseries et autres, générant quelques dizaines de postes d'emploi. Sinon, cette colonisation a laissé une Algérie très peu industrialisée

3 – Les systèmes socioéducatifs

Aussi, en dehors des infrastructures (éducatives, sanitaires, routières, socioculturelles et sportives, ...) qu'elle a construit pour ses intérêts et ceux de sa population (pieds noirs), la colonisation française n'a pas fait de même pour les autochtones. D'ailleurs, dans le cadre des plans budgétaires de la France, les montants alloués au secteur des services sociaux de développement humain, dont l'enseignement, sont minimes, à l'exemple du plan d'équipement de 1954-1955, où sur l'enveloppe globale de ce plan qui est de 278 milliards de francs, seuls 4.710 millions reviennent à l'enseignement (tout niveau confondu), 2.295 millions à la santé, 1.483 millions à l'habitat et 200 millions à la formation professionnelle (SAINT-GERMES J., 1955).

De ce fait, elle a laissé un peuple analphabète. Seuls quelques enfants de certaines couches sociales algériennes, sont scolarisés et, encore, pour répondre aux besoins de l'économie et de l'administration coloniales. En 1957, le nombre d'algérien-ne-s scolarisés au primaire, n'est que de 117750 élèves, avec un taux de féminisation qui ne dépasse pas les 27 % en moyenne ; dans l'enseignement général et technique (niveau d'enseignement moyen : collège) seuls neuf établissements existent en Algérie dispensant deux profils (filiales) : industriel et commercial, implantés comme suit : quatre collèges techniques de garçons avec internat répartis sur Alger, Annaba, Constantine et Oran et cinq collèges technique modernes (mixtes) localisés à Oran, Mascara, Sidi Bel Abbes, Tlemcen et Blida. De même, l'enseignement secondaire ne dispose que de cinq lycées techniques modernes, dispensant les mêmes profils : industriel et commercial, dont deux à Alger et un pour chacune des villes de Mostaganem, Sétif et Skikda. Enfin, l'enseignement supérieur est doté d'une université à Alger et deux facultés, l'une à Oran, l'autre à Constantine, totalisant 7769 étudiants dont moins de 2000 sont algériens, durant l'année universitaire 1961-1962. Aussi, cet enseignement,

comme pour le reste des projets, ne sont localisés qu'au nord de l'Algérie et dans les zones urbaines, discriminant ainsi les populations du sud et du monde rural. Toutefois, avec l'arrivée du Général DE GAULE à la Présidence de la France en 1958, celui-ci, dans ses tentatives d'arrêter la guerre, en promettant aux algériens l'octroi des mêmes droits que ceux des français, il a lancé le projet de construction d'écoles primaires, en préfabriqué, et de centres de formation professionnelle et ou technique. Les jeunes algériens ont rejoint ces établissements, mais la guerre a continué.

En somme, à l'indépendance de l'Algérie, la colonisation française lui a laissé une structure socioéconomique et politique qui la maintiendra et pour plusieurs années, dans des rapports de dépendance vis-à-vis d'elle. L'extraversion ne se limite pas à son économie uniquement, elle caractérise toutes ses activités, car, même si les travailleurs ont relevé ce défi avec leur mouvement autogestionnaire, les décideurs au pouvoir ont détourné ce fleuve, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

Section 3 – Nature du Mouvement de Libération National, de ses contradictions et de la genèse du projet de société de l'Algérie postindépendance

Pour comprendre l'économie algérienne après l'indépendance, sa genèse et la nature du projet de société de l'Algérie indépendante qui se cristallise par la politique économique dite « Stratégie Algérienne de Développement (SAD) », nous devons nous comprendre, d'abord, la formation sociale qui le porte et ce en se saisissant de la nature du mouvement de libération national et de ses contradictions.

1 – Avant la guerre de libération

Depuis les débuts du mouvement nationaliste algérien, l'orientation politique dominante, qui fera la trame du projet de société en Algérie, est celle fortement liée à l'idéologie communautaire arabo-islamique : arme théorico-stratégique de l'élite de la petite bourgeoisie nationale. Née et grandie dans le moule colonial et néocolonial, cette classe de nature petite bourgeoise, aliénée à la fois par le panarabisme et le capitalisme importé par la colonisation française, ne pouvait, consciemment ou non, évoluer après l'indépendance qu'en son sein. Mais, pourquoi est-elle de nature petite bourgeoise et comment a-t-elle parvenue à prendre le pouvoir après l'indépendance ?

En effet, pendant la colonisation, la bourgeoisie algérienne (en formation dans le mercantilisme et la rente terrienne) n'avait pas de possibilité d'accumulation ni d'expression politique propre. Elle était dominée mais existait tout de même. « Les propriétaires fonciers possédant plus de 100 hectares sont passés de 7035 en 1830 à 8499 en 1950 et la classe de 50 à 100 hectares diminue fortement dans le même temps », notent Dominique GLASMAN et Jean KREMER, 1973. Dans les villes, quelques gros commerçants et industriels ont réussi à s'assurer une, mais non dominante, qui

« se développera fortement à la faveur de la guerre de libération », ajoutent ces auteurs. La petite bourgeoisie traditionnelle est encore plus dominée par le système colonial, comme se prolétarisent aussi les artisans et les petits commerçants.

Dès 1920, ces classes ont su profiter des brèches que permettait l'école coloniale pour scolariser leurs enfants. Ces derniers ne pouvaient pas, bien sûr, accéder aux filières « nobles » du lycée et de l'enseignement supérieur, par contre les filières moyennes, francophones ou bilingues, formeront la quasi-totalité des élites moyennes entre 1880 et 1940. Ces élites sont les intermédiaires indispensables entre le pouvoir colonial et la société dominée. Elles remplissent, donc, une technique (en tant qu'auxiliaires de la santé, instituteurs, cadres de l'agriculture, adjoints techniques divers), mais aussi de médiation culturelle et politique. L'école française draine les enfants de Caïds, Cadis, officiers, ceux de l'aristocratie foncière, de la paysannerie aisée et des employés du secteur public. Et encore, les filières nobles sont pour les familles aisées et les filières moyennes pour les autres, car les études y étaient moins longues, moins difficiles et les débouchés plus assurés, CHIAVASSA, Isabelle, 2021. Ce système d'enseignement n'est pas sans conséquence sur le plan politique et social. En voici quelques remarques :

- du fait de la destruction de toutes les catégories d'élites traditionnelles (rurales et urbaines, guerrières et marchandes) et du fait du style particulier de la colonisation (colonie de peuplement), l'école devient non pas la seule, mais la principale technique d'ascension sociale. La plupart des stratégies nationalistes elles-mêmes sont, par conséquent, fortement influencées par les styles particuliers du rapport colonial. ;

- l'école française est beaucoup plus rentable, dans cette perspective, que l'école autochtone et les groupes pourvus d'un capital culturel acquis dans la première sont avantagés par rapport à ceux issus de la seconde ;

- cet état de fait, logique dans la situation coloniale, n'est pas aisément réversible et on peut se demander si, aujourd'hui encore, du fait de l'appropriation collective d'une grande partie des moyens de production, la possession d'un capital culturel en français ne reste pas le principal privilège, celui qui donne succès aux autres, Fanny COLONNA, 1975.

2 – Durant la guerre de libération

De ce qui précède, nous pouvons parler de reconversion de ce capital culturel de la petite bourgeoisie, acquis de son accès à l'école coloniale, en capital politique et socioéconomique ensuite. Cette élite, qui a longtemps hésité à rejoindre la lutte armée, car ayant déjà cherché des solutions d'assimilation, a su grâce au privilège (capital culturel) dont elle disposait, prendre la direction de cette lutte pour renforcer sa position après l'indépendance par la légitimité historique.

Par contre, les larges masses qui ont fait la guerre (paysannerie pauvre et sans terre) n'avait ni le temps, ni les moyens pour préparer l'après indépendance. D'ailleurs, elle n'avait pas la conscience politique de classe pour construire leur cadre d'organisation à même de défendre leurs intérêts. Il n'y avait aucune direction révolutionnaire pour ce faire. En revanche, la petite bourgeoisie, a pu réunir toutes les conditions matérielles et idéologiques pour la direction de la lutte et la prise du pouvoir après l'indépendance. Mohamed HARBI écrit à ce propos : « Ni Messali, ni les activistes n'ont été porteurs de conceptions qui auraient permis de clarifier le débat politique, ... encore moins de doter les classes déshéritées d'un mouvement révolutionnaire autonome, indépendant idéologiquement des valeurs que véhiculait la petite bourgeoisie... En laissant de côté les questions politiques posées par les alliances et l'organisation autonome des masses, ils perpétuaient la faiblesse politique des classes révolutionnaires et préparaient leur investissement futur par les opportunistes du comité central du M.T.L.D et de l'U.D.M.A. ». La spontanéité des masses et leur manque d'organisation se manifestent clairement après l'indépendance, par leur marginalisation et leur incapacité à sauvegarder même leurs propres acquis. Ce que nous allons voir dans la deuxième partie qui suit.

II – DEUXIÈME PARTIE - APRÈS LA GUERRE

Là aussi, nous distinguons entre deux périodes : un chapitre couvrant la période, de 1962 au lendemain du coup d'État du 19 juin 1965 qui constitue le plongement de ces luttes de clans connues avant l'indépendance ; un autre chapitre couvrant celle de 1967 à 1978, traitant du contenu de la SAD et de ses résultats.

Chapitre 2 – De l'autogestion avortée au lendemain du coup d'État du 19 juin 1965

Durant cette petite période, qualifiée de « parenthèse historique » par S. Chalane (un collègue), les luttes intestines d'avant-guerre n'ont pas disparues : les deux bourgeoisies (privée et étatique) continuent leurs guéguerres, créant un climat d'instabilité et d'insécurité, mais ensemble contribuent à étouffer dans l'œuf le mouvement autogestionnaire.

En effet, l'intéressant mouvement d'autogestion qui a suivi le départ des européens, a pu être embrigadé et récupéré par cette classe petite bourgeoise qui, portant, voit ses deux fractions continuaient leur lutte intestine pour la prise du pouvoir. Pourquoi ?

Cette « parenthèse historique » est donc à analyser en deux sous-points : autogestion récupérée et détournée et la dépendance de l'économie algérienne du marché français continue.

Section 1 – De l'indépendance au coup d'État du 19 juin 1965

Au lendemain de l'indépendance, du fait du "vide technologique, créé par le départ de la majorité des cadres européens, c'est en fait l'ensemble des données socio-politiques qui se trouve renouvelé :

- D'un côté, l'appareil administratif déserté, va voir affluer des gens passés par l'école, et constituera un pont d'encrage pour la petite bourgeoisie encore "flottante" en quelque sorte de la "base matérielle" de son existence en tant que classe.

- D'un autre côté, la prise en mains des domaines agricoles et de certaines usines par les travailleurs, dans leur élan autogestionnaire, fait resurgir avec force sur la scène politique les paysans et les ouvriers qui avaient fait la révolution sans la diriger (Mohammed HARBI, 1975).

1 – La lutte intestine continue, autogestion avortée

Le premier groupe socio-politique qui a pu s'emparer de l'administration et par conséquent du pouvoir, a pu briser l'élan du second dépourvu de toute force matérielle et politique (absence d'une organisation consciente pour défendre l'autogestion). C'est évident. Déjà, dans le programme de Tripoli en 1962, la petite bourgeoisie, représentée par l'organisation extérieure, a opté pour une politique privilégiant "un développement sur une base - urbano-industrielle - et abandonnant les tendances "agrariques" du texte de la Soummam qui pourraient être interprétées en faveur d'une hégémonie paysanne." Cette voie de développement est-elle facilement réalisable ? Cette classe a-t-elle les moyens politiques et matériels pour ce faire ? A-t-elle d'ailleurs une existence homogène ? Ce que nous venons de voir milite clairement pour le contraire.

Pour comprendre la fragilité de ces groupes sociaux et les différentes luttes de clans après l'indépendance, un feed-back sur quelques développements, synthétisés, du mouvement de libération nationale est nécessaire. L'analyse de ce mouvement a montré effectivement qu'il repose sur deux bases sociales distinctes :

- La petite bourgeoisie des villes et des campagnes, qui apparaît comme l'élément dirigeant de l'insurrection, se répartit les fonctions de direction politique (F.L.N., G.P.R.A) et militaire (A.L.N) : les premières reviennent à la petite et moyenne bourgeoisie urbaine ou rurale citadine, les secondes étant prises en charge par les éléments ruraux et montagnards de la petite bourgeoisie ;

- Les masses populaires rurales et urbaines que la guerre de libération va radicaliser en profondeur et de manière irréversible "en vue de l'indépendance et cela en dehors des luttes d'influence pour la direction du mouvement de libération nationale : ce second faisceau... incarnant une énorme force de refus à tout compromis... soutient et supporte invariablement la lutte politique et militaire anticoloniale et... dans les moments de rupture d'équilibre au sein des forces directionnelles ou de désarroi face à l'ennemi, réoriente et radicalise spontanément la lutte." Mais, aucun de ces deux sous-ensembles n'est fort et homogène.

Au lendemain de l'indépendance, au sein du premier on s'entre-déchire pour la prise du pouvoir, le second qui a initié le formidable mouvement d'autogestion, n'a pu le capitaliser vu son

caractère spontané et l'absence d'une organisation consciente et conséquente capable de mettre en œuvre et d'imposer un projet de société qui traduirait ses aspirations de classe.

Toutefois, les questions d'ordre social mises en veilleuse durant la guerre au profit de la contradiction principale (l'indépendance), étaient à l'origine de la lutte qui s'aiguissait entre ces deux groupes sociaux de 1962 à 1965. Il faut rappeler qu'en 1962 déjà, "au congrès de Tripoli, l'unanimité de façade, dénoncée au congrès de 1964, n'a fait que différer le moment de l'éclatement des conflits et la mise au grand jour des oppositions, reposant sans cesse sur le problème fondamental du contenu social du projet de transformation, que la majorité voulait radical et profond, de l'économie et de la société algérienne." C'est dans cette période de transition qui se situe entre 1962 et 1965, que "les forces sociales s'affrontent, se reconstituent, s'observent et s'allient en fonction des rapports de force nouveaux créés par l'émergence de l'Etat national et les luttes pour l'imposition du projet social. Le capital privé constitue sa base, et le secteur industriel d'Etat accède à l'existence à travers des restructurations successives.

L'autogestion industrielle est supprimée, au profit de la "société nationale", forme juridique illustrative de la volonté de centralisation et de formation d'une base sociale fortement structurée et hiérarchisée.

La bourgeoisie algérienne... va revendiquer pour elle... la protection de son industrie, la formation du marché intérieur, la répression de ses travailleurs, pas au niveau du discours, bien sûr, la prise en charge des investissements sociaux ; bref, ... un complexe de "doléances" contradictoires, mais toutes exprimées au nom de son intérêt propre", Marc Écrement, 1986.

Pendant cette période pleine de contradictions, la petite bourgeoisie a su les dépasser pour réunir les moyens nécessaires à la prise de pouvoir et amorcer enfin son projet de société et par conséquent sa politique et stratégie de développement.

Nous allons compléter cet essai à ce propos par un passage de M. Écrement que nous trouvons très illustratif des différentes luttes de clans et de forces sociales (faibles) ayant lieu pendant cette période (clôturée par le coup d'Etat du 19 Juin 1965) : " ... A. Ben Bella sera temporairement, et sans autre issue, que la rupture, l'arbitre temporisateur et impuissant de deux forces sociales antagoniques et mutuellement trop faibles pour espérer se soumettre l'autre". À la logique "révolutionnaire de la mutation des rapports sociaux s'opposait la logique conservatrice de l'ascension sociale dans les structures existantes. Le régime Ben Bella lui-même était la figure suprême du compromis temporaire entre les forces sociales qui ne pouvaient que s'exclure..."

De 1962 à 1965, aussi, l'orientation sociale et économique (avec l'adoption de la charte d'Alger en 1964, la reprise de certains projets de développement du plan de Constantine, ...), donnait déjà les

premiers fondements du "socialisme spécifique". Mais, il ne paraît pas y avoir de bloc hégémonique au pouvoir : on peut uniquement parler d'une dominance (et non d'une domination) sociale de la petite bourgeoisie (privée dans la société, et bureaucratique dans les appareils du parti, de l'Etat et de l'armée. "En vérité, la présence d'un mouvement de masse radical et relativement libre en dehors de l'espace du pouvoir politique, accentuait les faiblesses de celui-ci ; aucun groupement d'intérêts, à l'intérieur du pouvoir politique, ne pouvait courir le risque d'une confrontation avec ce mouvement, l'armée seule était en mesure de relever le défi. Et c'est pourquoi, en Juin 1965, la prise du pouvoir politique par les militaires est annoncée à grands fracas comme réponse à un "chaos" social qui menaçait de s'installer" (M. ÉCREMENT, p. 221).

Ainsi, pendant cette période, nous ne pouvons pas parler de stratégie de développement, ni d'ailleurs de projet de société clair. C'est après ce coup d'Etat du 19 Juin 1965 de Boumediene que cette stratégie a pris forme réellement.

Section 2 – Lendemain du coup d'État du 19 Juin 1965

Après ce coup d'État, il nous est important de rappeler, d'une part, la nature de la force qui l'a réussi, et d'autre part, qu'au lendemain de celui-ci, il a été difficile pour l'économie algérienne de réussir son indépendance vis-à-vis du marché français.

1 – Force sociale auteure de ce coup d'État

La petite bourgeoisie qui ne disposait pas de capitaux financiers, ni de moyens humains ni de base sociale, lui permettant d'asseoir son projet en 1962, profitera de sa position nouvelle, du secteur d'Etat pour s'y nourrir et grandir. En dominant l'Etat, elle disposera ainsi, en attendant sa maturation, d'un cadre juridique et d'une légitimité (Etat - Parti - Armée), M. Écrement, p. 278. Aussi, nous avons tenu à reproduire cette longue citation, car nous estimons qu'elle est très révélatrice de la nature du groupe social à l'origine de la S.A.D et par suite du système d'accumulation qui sous-tend le système d'enseignement et de formation, non conforme aux objectifs de celle-ci.

En utilisant dans son discours les référents socialistes, elle voulait, d'une part, jouer au populisme pour gagner l'adhésion des masses pour qui : capitalisme s'identifie à la reconduction du Colonialisme ; d'autre part, avoir une certaine indépendance vis à vis du capital mondial et s'assurer l'aide du bloc de l'Est et de pays qui respectaient la révolution algérienne. Or, le congrès de Tripoli qui dénonçait les "tendances néocolonialistes des accords d'Évian..." présentait lui-même un programme de développement "urbano-industriel". En conséquence, ce programme implique une totale dépendance vis à vis de ce capital mondial, donc de néocolonialisme.

En somme, le projet de société dit "socialisme spécifique" mis en place par les tenants de la sphère de décisions, n'est qu'un projet de nature bourgeoise et populiste. C'est un capitalisme d'État, qui

signifie, pour nous, hégémonie de la bourgeoisie (devenue bureaucratique) dans le cadre d'un système étatique. Cette "gymnastique" qui a permis à la bourgeoisie de gérer l'Etat sous le "parapluie" socialiste a été rendue possible grâce au "groupement militaire d'intérêts" qui constitue "la force déterminante du bloc au pouvoir.

Nous ne pouvons conclure ce point, sans ajouter aux différents clivages qui caractérisaient les rapports entre les différents clans du pouvoir, celui relatif à la lutte "linguistique et religieuse, dont l'enjeu est le contrôle idéologique du pays ainsi que les possessions de ressources pour s'assurer une position sociale dominante" et qui "se solde par la reconnaissance de droit de la langue arabe sans que la primauté de fait de la langue française - et donc des françaisants - soit remise en cause. Pour Tamazight, c'est carrément l'exclusion et l'effacement, visant l'aliénation identitaire et culturelle du peuple algérien, pour résumer l'esprit de Kateb Yacine.

Ce dernier point est important pour comprendre la contradiction entre le choix d'une stratégie de développement à haute technologie et un système de formation en déphasage et anachronique par sa politique d'arabisation (idéologique et à outrance) et d'islamisation. Il montre aussi le clivage entre les sortants de l'école française et ceux des "zaouïas" des oulémas et marabouts, des "Djaméas" (universités) de Zitouna (Tunisie) et d'El Azhar (Égypte, structurant deux modèles d'intérêts économiques et culturels opposés : d'une part, les tenants de la culture occidentale sous la coupe du dollar et du franc et d'autre part les tenants de la culture arabo-islamique sous la coupe des pétrodollars de l'Orient.

2 – La dépendance, vis-à-vis du marché français, continue

Le fait que l'agriculture de la colonisation, fondée sur le développement des cultures monétaires, dont leurs produits sont voués à l'exportation vers le marché français, notamment, l'Algérie indépendante ne peut que continuer de faire de même, faute d'un marché interne qui pourrait absorber, du jour au lendemain, ces produits agricoles. Ces derniers sont constitués, notamment, de vins, de fruits et de légumes, représentant 68,5 % du total des exportations algériennes de 1960, dont 53,3 % de vins (MEZOUAGHI Mihoub, 1969). Toutefois, il faut rappeler que cette prédominance de la vigne dans l'agriculture algérienne, n'est pas l'œuvre de la colonisation française, mais remonte à bien avant l'antiquité. Cet auteur affirme qu'en 1934, « l'Algérie possède près de 400 000 hectares de vignes qui ont procuré 22 millions d'hectolitres de vin ».

Aussi, avec les progrès rapides de l'extraction du pétrole saharien, l'agriculture perdit sans cesse de son importance relative : en 1965, elle ne procurait plus que 30 % du total des exportations. Cependant, dans ces 30 % de ces produits exportés, la part du vin s'était accrue : elle en constituait près des quatre-cinquièmes (80 %). Et c'était toujours la France qui venait largement en tête (85 %)

des importations des produits agricoles algériens. Cette dépendance ne s'est pas diminuée après l'indépendance.

Aussi, l'Algérie ne possède pas d'infrastructure industrielle de transformation : elle exporte toujours ses minerais, son gaz naturel et son pétrole à l'état brut. En 1966, les exportations ont porté sur 1 130 830 tonnes de minerais vers de nombreux pays ; sur près de 2 milliards de mètres cubes de gaz dont 1 127 millions vers la Grande Bretagne et 650 millions vers la France. Sur une commercialisation de 33 millions de tonnes de pétrole, la raffinerie d'Alger n'a traité qu'un million et demi de tonnes : le reste a été exporté en brut. La France se taille la part du lion : en 1968, sur une production totale de 43 millions de tonnes, elle a reçu près des deux tiers, qui ont couvert environ 40 % des besoins de son marché intérieur.

Donc, durant ces premières années de l'indépendance, l'économie algérienne repose essentiellement sur deux produits : le pétrole et le vin. La France est son principal client : sa part dans les échanges, bien que décroissante, reste prépondérante, tant dans les exportations que dans les importations algériennes, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 1 - Part de la France dans le commerce algérien (Exportations et Importations algériennes) entre 1963 et 1967

	1963	1964	1965	1966	1967
Exportations	75 %	79 %	77 %	72 %	60 %
Importations	81 %	65 %	70 %	68 %	62 %

Source : ISNARD Hildebert, 1969, page 329.

En 1967, la structure des exportations algériennes à destination de la France comprenait, en valeur C.A.F., 76 % de pétroles et dérivés, 22 % de produits agricoles et 2 % de produits non agricoles autres que pétroliers. La part des vins et moûts dans la valeur des exportations en France était tombée de 24 % en 1966 à 10 % en 1967.

Plus tard (1969-1971), le refus de la France d'importer les quantités de vin qu'elle s'était engagée à acheter, les difficultés surgies au sujet de l'exploitation des pétroles sahariens font peser de lourdes menaces sur l'économie algérienne : il y a là incontestablement une situation de dépendance héritée du régime colonial.

Le danger s'aggrave du fait que le pétrole occupe une trop grande place dans l'économie algérienne : il procure, rappelons-le, les trois quarts des ressources tirées de l'exportation ; il fournit 22 % du produit intérieur brut et 25 % des recettes du budget. Or, le pétrole n'est qu'une matière première exportée en grande partie à son état brut : il n'a pas donné naissance à une industrialisation.

À cette époque, malgré le pouvoir industrialisant du pétrole et du gaz naturel, il a été enregistré que 97 % des ventes, qui sont intersectorielles : ce sont les pays importateurs, la France notamment, qui tirent bénéfice de la valeur ajoutée au cours des transformations opérées en aval par le raffinage et la pétrochimie.

L'industrie pétrolière algérienne n'était pas créatrice d'emplois, elle était dans la situation du Venezuela où le pétrole représente 90 % des exportations, mais n'utilise que 2 % de la main d'œuvre ; la majorité de la population y est occupée, à l'intérieur dans l'agriculture précaire de subsistance. Il en est de même en Algérie où le secteur primaire groupe 57 % de la population active contre 13 % dans le secteur secondaire et 30 % dans le secteur tertiaire. Dès lors, on comprendra que l'industrie ne joue pratiquement aucun rôle dans la structuration régionale de l'Algérie : c'est l'agriculture qui y façonne et individualise l'espace. [C'est ce que montre les Structures Régionales, selon H. Isnard].

Chapitre 3 - Du coup d'État du 19 juin 1965 à la fin de 1978 : la SAD, contenu et résultats

Voyons en premier lieu ce que comporte cette S.A.D.

Section 1- Le contenu de la S.A.D

Au lendemain de l'indépendance, les décideurs algériens se sont fixés deux objectifs (du moins dans le discours officiel) : combattre le sous-développement par la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation intensive et lutter contre l'analphabétisme et la pénurie de cadres par une politique d'éducation et de formation de masse. (Comme le montre bien K. S. Nair. Cité par M. Ecrément. op. cité. Pp. 278-279 et suivantes et N. Abdi, J. Leca et H. Bourges, cités par D. Glasman et J. Kremer, op. cité, po 23-24).

Comme nous avons déjà signalé qu'avant l'arrivée de Boumediene à la tête de l'Etat, la période 1962-1965 est caractérisée par une instabilité sociale et politique, nous allons distinguer ici entre les deux périodes : 1962-1965 et 1966-1978.

1- Période 1962-1965 : à la recherche d'une voie

Dans le discours, il y a eu une option pour le programme de Tripoli qui met en avant le slogan pour une "révolution démocratique populaire". Le populisme qui caractérisait ce programme va même jusqu'à reconnaître que "l'indigence idéologique du F.L.N., la mentalité féodale et l'esprit petit bourgeois qui en sont le produit indirect, risquent de faire aboutir l'Etat algérien futur à une bureaucratie médiocre et antipopulaire dans les faits sinon dans les principes." (Cité par M. Ecrément, op. cité, p. 18). Il se veut aussi soucieux de l'édification d'une économie nationale à soustraire de la "domination étrangère et du libéralisme économique par l'application d'une politique de planification avec la participation des travailleurs" (Idem, pp. 18-19).

Cette "volonté" de faire participer les travailleurs s'est traduite dans la pratique par la caporalisation et la récupération de leur mouvement d'autogestion afin de briser leur élan et enfin les embrigader. La petite bourgeoisie ne pourrait ni réaliser l'objectif d'un développement autonome et

en rupture avec l'ordre établi par le néocolonialisme, ni permettre aux travailleurs de s'émanciper par eux-mêmes."... Et pourtant, même si ces travailleurs ont déjà repris à leur compte la gestion des équipements productifs vacants, il n'existait pas en 1962-63 une véritable catégorie d'entrepreneurs privés susceptibles de les prendre en charge financièrement et techniquement en raison d'une part, du haut degré de concentration capitaliste atteint par le secteur colonial et, d'autre part, de la forte mobilisation populaire qui s'exerçait sur des biens qui symbolisaient l'oppression économique passée.

La nationalisation totale ou partielle du capital productif était la seule solution". Ce qui dénote les faibles capacités de la petite bourgeoisie (M Raffinot et P. Jaquemot, cités par M. Ecrément, op. cité, p. 24). En effet, elle n'avait pas d'autres alternatives vue sa faiblesse matérielle et idéologique. Elle était "peu importante, composée d'hommes d'affaires, de gros négociants, de chefs d'entreprises et de rares industriels", telle que définie dans le programme de Tripoli. Au nom de la "souveraineté économique" et d'un "socialisme" populiste, elle s'est donnée à des nationalisations (étatisations) à outrance, même les "hammams" furent concernés.

Le passage suivant montre bien la nature de ces nationalisations, la position des décideurs de l'époque vis à vis des accords d'Évian et de l'autogestion, comme il montre aussi que les actions prises pendant cette période constitueront des points d'appui de la stratégie de développement définie à partir de 1966, et marquent le début de nouveaux rapports avec l'ancienne puissance coloniale : "À commencer par le secteur agricole où successivement et contrairement aux accords d'Évian, l'Algérie en Octobre 1962 légalise les comités de gestion créés par les paysans sur les exploitations agricoles vacantes (environ 1.300.000 hectares au total), puis, en 1963, nationalise les terres des grandes propriétés coloniales non vacantes (environ 200.000 hectares) ainsi que les terres des agriculteurs français demeurés en Algérie (environ 1000.000 hectares). Le domaine foncier agricole est alors juridiquement totalement récupéré sans indemnisation, mais la réforme agraire projetée dans les chartes de Tripoli (1962) et d'Alger (1964) ne verra le jour qu'en 1971 après règlement des conflits internes au Conseil de la Révolution et comme étape nécessaire au processus de déploiement interne de la stratégie d'industrialisation – développement, arrêtée en 1965-1967.

Dans le secteur industriel, l'indépendance est suivie par la prise en charge de maintes entreprises par l'autogestion ouvrière et l'Etat algérien. En outre, l'Algérie rachète les participations de l'Etat français dans les opérations industrielles du plan de Constantine, présenté comme « un plan d'industrialisation affirmant que "l'expansion industrielle [est] vraiment le facteur dynamique du développement ... , il prévoyait le développement de "pôles de croissance" : pôle pétrochimique et de liquéfaction de gaz à Arzew, pôle sidérurgique à Annaba (El Hadjar). Aussi, l'Algérie prend en charge les établissements et services publics relevant du monopole de l'ex-puissance coloniale. La création de la SONATRACH en 1963 constitue un signal fort dans la poursuite du combat pour le renforcement de l'indépendance politique par l'indépendance économique.

Nous pouvons donc dire que c'est pendant cette période que le processus d'industrialisation a été amorcé, de façon très timide, bien sûr, car il s'agit de la poursuite retardée du plan de Constantine (1959-1963). Et, c'est ce plan de Constantine qui a servi de repère à la SAD pour prioriser l'industrialisation industrialisante dans son choix de développement comme le montre le tableau suivant qui nous donne une comparaison entre la structure partielle des investissements prévus par ce plan de Constantine (1959-1963) et celle du premier plan quadriennal (1970-1973) algérien :

Tableau 2 : structures partielle comparée des investissements du Plan de Constantine (1959-1963) et du 1^{er} Plan Quadriennal (1970-1973)

	1959 – 1963		1970 – 1973	
	10 ⁶ FF	%	10 ⁶ DA	%
Total des investissements	27 750	100	27 000	100
Dont – Agriculture	3 880	14	4 140	15
- Industrie	10 140	36,5	12 400	45
Dont • Hydrocarbures	(5 520)	(20)	(4 570)	(16)
• Énergie	(1 310)	(4,5)	(735)	(2,4)
• Industrie Manufact.	(3 310)	(12)	(7 195)	(26,6)

Source : Marc ÉCREMON, 1986, p.29

Les données de ce tableau montrent bien que le pourcentage des investissements dans les deux secteurs de production (industrie et agriculture cumulés) sont plus importants (60 %) dans les prévisions du 1^{er} plan quadriennal algérien que dans le plan français dits de Constantine (50,5 %), avec une prépondérance aussi pour la seule industrie algérienne (45 %) contre seulement 36,5% dans le plan Français. Cette prépondérance est aussi valable pour l'industrie manufacturière algérienne (26,6 %) contre (12 %) du plan de Constantine. Par contre, c'est dans les prévisions de ce dernier que les hydrocarbures et l'Énergie sont avantagés (24,5 %) contre (18,4 %) dans celles du plan algérien.

Dans cette dynamique, la création, en 1963 de la SONATRACH (Société Nationale de Transport et de Commercialisation des Hydrocarbures) comme signalée ci-dessus, est suivie en 1964 par celle de la S.N.S (Société Nationale de Sidérurgie). Ces deux sociétés constitueront les points d'appui de la stratégie de développement définie à partir de 1966, la S.N.S se voyant confier la construction de l'usine sidérurgique à Annaba tandis que la SONATRACH se voit confier la construction du troisième oléoduc (HAOUD EL HAMRA - ARZEW, 800 km). Et, contrairement à la volonté des compagnies pétrolières françaises concessionnaires, l'Algérie entreprendra seule la construction de cet oléoduc (achevée en 1966) avec l'aide financière de la Grande Bretagne et du Koweït. La construction de cet ouvrage par l'Algérie révélera pour la première fois la détermination et la capacité de ce pays d'entreprendre seule une opération industrielle de grande envergure sans le concours technique et financier de l'ancienne puissance coloniale.

Cette opération manifestait aussi la volonté de l'Algérie de maîtriser progressivement la principale source d'accumulation que représentait le secteur des hydrocarbures, maîtrise indispensable du point de vue financier et industriel à la mise en œuvre de la stratégie de développement, (M. Écrement, 1986, op cité, p.24).

Voyons maintenant la SAD et ses résultats.

Chapitre 3- Après le 19 Juin 1965 : le vrai visage de la S.A.D

Par le coup d'Etat de 1965, la frange étatique de la petite bourgeoisie a pu mettre un terme aux appétits d'autres couches sociales, aplanir, par-là, le terrain social et politique et mettre sur pieds son projet de société, donc sa Stratégie de développement.

Devenue bourgeoisie d'Etat, la couche sociale au pouvoir ne pouvait s'y maintenir qu'en rendant celui-ci (l'Etat) fort et légitime. Comme dans la majorité des pays dits "arabes", le social-nationalisme et l'idéologie communautaire arabo-islamique ont permis à cette classe d'asseoir sa domination.

Ali El Kenz, (nonobstant le fait qu'il considère lui-même, que l'Algérie fait partie du monde arabe) ? nous donne une explication passionnante du "développementisme" et du "socialisme" qui caractérisaient ces pays :

- "Le développementisme : la nécessité d'un développement économique national a amené les pouvoirs publics à entamer des réformes agraires, à nationaliser les intérêts économiques étrangers, à mettre en œuvre des plans de développement économiques accompagnés de la formation d'un secteur d'Etat, de la généralisation de l'enseignement, de la promulgation de lois sociales favorables aux grandes masses, etc. Ce faisant, une restructuration profonde de la société était entamée amenant la formation de noyaux anciens plus ou moins puissants, comme en Égypte et en Algérie, d'une classe moyenne importante, d'une bourgeoisie d'Etat qui s'imposait sans contexte à une classe féodale quasiment éliminée et à une bourgeoisie privée tenue en résidence surveillée.

- Le socialisme : les pouvoirs en place proclament ouvertement leur attachement au socialisme tout en tenant à l'écart les organisations communistes locales que leur faible participation aux luttes de libération et leur attachement à l'union soviétique avaient rendu peu crédibles. Ce qui n'empêchait pas de prendre à l'expérience soviétique les éléments jugés utiles comme les formes d'organisation politique (parti unique, centralisme démocratique, etc.), la conception économique du matérialisme historique (les étapes du développement, les étapes de la société, l'analyse de l'impérialisme). Ce marxisme objectif, selon l'expression de A. LAROUÏ, donnait aux partis politiques qui le pratiquaient en toute naïveté, comme le F.L.N algérien, l'union socialiste arabe égyptienne, les Bath syrien et irakien, l'illusion de mettre en œuvre un socialisme scientifique dépouillé de sa dimension culturelle occidentale (l'athéisme en particulier) et adapté aux sociétés arabes et aux valeurs arabo-islamiques." (Ali El Kenz, 1989).

Et, à l'exception de certains scientifiques et politiques, à l'image de Kateb Yacine et BESSAOUD Mohand Arab, tous les autres, même s'ils reconnaissent les origines amazighes du peuple algérien, se complaisent comme le fait ici A. El Kenz, dans la classification de l'Algérie parmi les pays dits "arabes". Ce dernier, comme la majorité malheureusement des intellectuels de gauche, tout en rêvant de l'unité des travailleurs, oublie la condition première à savoir leur conscience de classe et versent dans les chimères du genre "unité des travailleurs arabes". Or, les travailleurs et les pays qu'ils désignent comme arabes ne le sont pas. D'où, du moins l'inefficacité, sinon le danger de cet élément subjectif.

Cette forme de socialisme "arabo-islamique" est à l'origine de l'absence de toute réflexion scientifique et de tout raisonnement rationnel dans les universités algériennes, peut-on déjà affirmer. Ceux qui ont pu échapper à ce dogmatisme et former leur esprit critique l'ont fait de façon autonome et personnelle en s'ouvrant à d'autres lectures ou ayant la chance d'être encadrés par des enseignants n'épousant pas l'idéologie officielle. Bruno Etienne (Cité par M. Écrement, p. 23) parle même d'absence d'idéologie expliquant l'option socialiste. Ce qui implique qu'au niveau des influences, l'Algérie rejette le marxisme-léninisme en tant qu'idéologie étrangère ... et si elle s'en inspire, c'est pour l'amalgame à d'autres héritages que sont l'islam, l'arabisme et le nationalisme", ce triptyque qui constitue la pierre d'achoppement du système éducatif national et de l'université en particulier, rendant caduque le transfert de technologie voulue par la SAD.

La naïveté dont parle Ali El Kenz ci-dessus est, à notre sens, à nuancer. Il s'agit d'un choix conscient qui exprime la contradiction entre la "volonté" d'un développement indépendant qui ne peut décevoir l'attachement des masses au socialisme et une stratégie de développement par une industrie à haute technologie qui entraîne inévitablement la dépendance vis à vis du capitalisme international. D'ailleurs, au début de l'élaboration du système de planification algérien, il a été fait appel, en premier lieu, aux services de la Banque Mondiale (institution financière permettant le prolongement de la domination impérialiste), avant d'opter pour le Gosplan de l'union soviétique.

Le choix du second est plus conforme au modèle stalinien de développement : le capitalisme d'État ; pour lequel la bourgeoisie bureaucratique a opté, que celui proposé dans le rapport final de la Banque Mondiale, qui est de type libéral ne répondant pas aux intérêts d'une bourgeoisie étatique, mais encourageant plutôt la bourgeoisie privée. De même, ce modèle de planification proposé par les russes, cadre même avec le modèle de développement industriel qui devait "compenser les difficultés de l'agriculture" comme annoncé dans le programme de Tripoli. Ce dernier a déjà abandonné les thèses agraristes pour encourager le projet de développement urbano-industriel. Pour Marc Côte, ce développement "a été vu d'abord et avant tout à travers l'industrie, pour des raisons à la fois économiques (effets d'entraînement sur les autres secteurs économiques) et sociales (création à long terme d'emplois nombreux dans un pays où l'agriculture ne pouvait éponger un sous-emploi criant) ;

aussi pour des raisons psychologiques : l'industrie répond le mieux à l'image de modernité recherchée, elle seule permettra de laver le passé", (Marc Côte, "L'Algérie ou l'Espace retrouvé", éd. Média Plus, Constantine 1993, p. 201).

Toutefois, cette métaphore de "laver le passé" a eu des conséquences très lourdes sur l'aménagement de l'espace en Algérie, en tournant le dos aux réalités et vécus des algériens : empiètement sur les meilleures terres agricoles, exode rural causant déracinement géographique et culturel, etc. Dans ce choix de développement par l'industrie, la priorité a été donnée aux industries de base (complexes d'industries lourdes). Selon G. De Bernis "tout pays a le choix entre la satisfaction immédiate des besoins de consommation de la minorité de la population qui perçoit des revenus élevés à la ville, ou la satisfaction à plus long terme des besoins de la grande masse de la population. La mise en place d'une telle structure industrielle cohérente ne peut se faire qu'à partir d'industries dite d'industrialisantes, celles dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production..." (cité par Marc Côte, op. cité, p. 207).

L'option des décideurs algériens en faveur du modèle de G. De Bernis, est justifiée officiellement par le fait "qu'elles permettent un dépassement de la désarticulation, de transformer rapidement les structures de l'ensemble sous-développé, de réaliser l'intégration de l'économie nationale, de noircir la matrice des consommations unitaires du tableau des échanges interindustriels" (Document édité en 1971 par le ministère de l'information et de la culture, cité par M. Écrement, op cité, p. 28.) Un choix se voulant technico-économique, "libéré" de sa signification idéologique relative à l'option de Lénine pour les industries de biens de production.

Pour réaliser les trois principes (l'industrialisation, l'intégration et l'introversion économique) sur lesquels repose cette stratégie de développement, les industries industrialisantes doivent comprendre selon G. De Bernis :

- "Les secteurs qui se partagent les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques (les ISMME, dans les catégories classificatoires propres à la macro-économie industrielle) parce qu'elles fournissent les équipements industriels, les machines-outils, les moteurs et turbines, l'outillage ;
- Les grands secteurs de l'industrie chimique : chimie minérale (souffre et dérivés, électrochimie, engrais azotés) et chimie organique (pétrochimie et carbochimie productrices de bases entrant dans les matières plastiques et le caoutchouc synthétique) ;
- Le secteur de la production d'énergie, par ses effets industrialisants en amont (forage, transport, stockage) et permissifs en aval (réduction des coûts de production des activités, grosses consommatrices d'énergie : aluminium, ciment..., qui "incorporent" une quantité relativement importante d'énergie pour être produits)" (G. De Bernis, cité par M. Écrement, op cité, pp. 49-50).

Encore faut-il que plusieurs conditions soient remplies pour que le schéma d'industrialisation développé préconisé par G de Bernis, puisse être mis en œuvre. Ces conditions sont au nombre de six :

- 1 - L'Etat doit être le maître d'œuvre volontariste ;
- 2 - La décision d'investir doit être fondée plus sur l'étude des effets industrialisants attendus que sur des critères micro-économiques classiques tels que ceux du taux d'intérêt et du profit ... fonder les décisions de développement sur une autre rationalité, macro-économique dont l'horizon est à long terme ; et ... l'efficacité se mesure en terme d'effets quantifiables véritables indicateurs de développement d'autant plus indépendant qu'il est plus autocentré ;
- 3- L'articulation industrie-agriculture, indispensable à l'augmentation de la productivité de travail agricole qui passe nécessairement par une réforme agraire. Cette réforme favorisera une industrialisation élargie "nourrie" par le développement agricole et par le développement de la consommation de biens d'origine industrielle par la population rurale ... visera aussi à contenir le chômage rural ;
- 4- Le commerce extérieur, soumis à "une politique drastique" devra permettre de dégager l'excédent de devises nécessaire au financement de la première phase d'industrialisation ;
- 5- "Il n'y a pas de possibilité d'industrialisation sans une planification rigoureuse" ;
- 6- Les industries de base, outre qu'elles seront "lourdes, seront toutes de grandes dimensions et l'exiguïté éventuelle des débouchés nationaux devra être compensée par une concertation régionale. On en déduit donc que les économies d'échelle seront systématiquement recherchées et qu'il sera fait appel aux technologies économiquement les plus efficaces du point de vue du coût de production" (M. Écrement, op. cité, p. 50).

Certes, nous pourrions retrouver ces conditions dans les plans quadriennaux et la charte nationale de 1976, mais les contraintes de financement, d'encadrement technologique et de technique qu'exigent ces industries industrialisantes militent-elles pour l'indépendance de l'Algérie vis-à-vis du capitalisme international, chantée dans le discours officiel ? Les moyens dont disposaient le pays à l'époque et les conséquences que nous vivons aujourd'hui nous permettent de répondre par la négative.

2.3- Résultats et conséquences de la S.A.D

Nous restituerons, dans ce bilan, quelques points d'achoppement et d'autres de réalisation.

2.3.1- les incohérences

Le schéma des industries industrialisantes proposé n'était pas innocent. Il "présente, et son auteur en est conscient, un risque certain de dépendance technologique puisqu'il fait appel à des techniques élaborées à l'extérieur du pays, techniques très avancées dont l'auteur justifie le choix par

les avantages des effets de dimension et l'utilisation la plus rentable possible de ce qui est consacré à l'investissement.

Mais par ce fait même, l'application de ce modèle tend à inscrire l'Algérie dans le marché mondial de façon de plus en plus étroite pour ses ventes et pour ses achats... Les puissances impérialistes peuvent... s'accommoder un certain temps d'un développement national où elles jouent le rôle d'acheteur principal des hydrocarbures (produit d'exportation quasi-unique), et le rôle de fournisseur principal des techniques (les techniques dominantes) et de produits alimentaires. Bien plus, mettant à profit l'évolution d'un rapport de forces politique et économique mondial, elles peuvent parvenir à intégrer dans leur nouvelle stratégie, dans la nouvelle division internationale du travail, un pays à la poursuite d'une accumulation autonome (D. Glasman et J. Kremer, op. cité, pp. 42-43).

En 1962, l'Algérie a hérité d'un système productif qu'elle ne maîtrisait pas, constitué "de petites et moyennes industries à faible taux capitalistique... et par conséquent, un niveau très réduit de développement des forces productives", comme le montre N. REDJEM, (N. Redjem, "Industrialisation et système éducatif algérien", OPU Alger 1986, pp. 17-18).

G. De Bernis connaissait très bien la situation d'extraversion et de dépendance qui caractérisait l'économie algérienne. Il reconnaît d'ailleurs que "chaque secteur, en 1962, est dépendant de l'extérieur par ses inputs importés et les outputs exportés" (G. De Bernis, cité par N. Redjem, op. cité, p. 19). Alors, en proposant son modèle (qui constitue l'application de la théorie des pôles de croissance de F. Perroux) pour l'Algérie, voulait-il (De Bernis) réellement que celle-ci réalise son accumulation autonome et son indépendance ? L'endettement en spirale et l'aggravation de l'extraversion et de la dépendance qui s'en est suivie montrent qu'il n'y a eu aucune assurance dans ce sens. D. GLASMAN et J. KREMER vont encore plus loin. Pour eux, "s'il est vrai que l'Algérie utilise les contradictions entre les impérialistes pour se dégager de l'ancienne métropole et jeter les bases d'un développement national, s'il est vrai aussi que son intégration au marché mondial est plus conflictuelle que pour d'autres pays, il n'en demeure pas moins qu'aucune issue n'est garantie et l'expérience prouve plusieurs choses :

- La logique de la valorisation maximum des ressources naturelles pour financer l'industrialisation conduit à industrialiser de plus en plus en fonction de cette valorisation, c'est sans doute un des risques, à terme, de la politique de vente de gaz naturel, sur le marché mondial, qui amène à importer de plus en plus de techniques destinées à valoriser cette matière première avant de l'exporter (Les auteurs citent ici la revue "El Jarida" du P.R.S N°14 Aout-Septembre 1973) que nous jugeons utile de reproduire, pour notre part: "le changement de spécialisation de l'Algérie ; un rapprochement de

l'endettement de l'Algérie et de sa capacité - son obligation d'écoulement du pétrole et surtout du gaz, fait bien apparaître une dynamique d'intégration au marché mondial capitaliste).

- Sous la pression des firmes étrangères qui sont chargées de l'installation des unités industrielles, et qui ne se préoccupent guère de promouvoir l'utilisation des produits algériens, l'intégration industrielle se fait attendre, les sociétés nationales, maîtres d'ouvrage se fournissent souvent à l'étranger en produits que l'industrie nationale fabrique. Soucieux de contrôler, de A à Z, leur secteur d'activité, les sociétés nationales n'hésitent pas à se doter de tous les stades de la fabrication d'un produit, de l'entretien, de la formation, etc. compromettant gravement l'intégration économique et en particulier l'insertion dans le circuit des petites et moyennes industries ;

- L'importation de techniques très élaborées n'amène pas automatiquement la maîtrise de la technologie par les cadres nationaux, cela contribue donc à perpétuer la dépendance du pays, par le biais technologique cette fois, ce que P. Judet et J. Perrin appellent "la remontée de la dépendance" (D. Glasman et J. Kremer, op. cité, pp. 43-44).

Cette dépendance est multidimensionnelle et contrastée. La politique et la stratégie de développement globale (le projet de société) mises en œuvre par la petite bourgeoisie (ou bourgeoisie petite pour reprendre GLASMAN et KREMER) devenue bourgeoisie d'Etat, est aussi caractérisée par une dynamique contradictoire depuis les premières années de l'indépendance et de façon plus claire après l'arrivée de Boumediene, une fois que le pouvoir est pris et les mécanismes de contrôle de la société mis en place. Cette dynamique contradictoire se manifeste à plusieurs niveaux :

- Sur le plan du projet de société dit "socialiste", il y a eu étatisation des moyens de production mais jamais leur socialisation. Le projet d'accumulation autonome, n'est autre qu'un capitalisme d'Etat caractérisé par un dirigisme et une rigidité soutenue par une "planification centralisée" incarnant un autoritarisme manifeste.

Les producteurs n'ont jamais été les décideurs. Le travailleur qui, théoriquement selon la G.S.E (Gestion Socialiste des Entreprises.) devait être le "producteur gestionnaire", s'est vu écarté de toute sphère de participation.

Le statut et le rôle de la bourgeoisie privée n'ont jamais été clairs, malgré le code des investissements de 1966 qui limite son champ. Dans la pratique, elle n'est ni encouragée ni totalement bloquée. Au milieu des années 1970 (moment fort de l'étatisation), le privé occupait déjà plus d'un tiers de la production industrielle, avec des différences selon les branches. En effet, "la part du privé était de 37% dans l'ensemble de la production industrielle en 1975 (J. C. Brulé et J. Fontaine, "L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire", OPU, Alger 1990, p. 71). D'ailleurs, c'est cette bourgeoisie qui a été pour beaucoup dans la crise politique de la fin

des années 1970 et elle a pu rétablir les rapports de force en sa faveur après le deuxième congrès du F.L.N en 1980.

- La contradiction entre le discours et la réalité a mené l'économie algérienne à plus d'extraversion et à un endettement en spirale, comme nous l'avons déjà signalé.

L'industrialisation, n'a pas permis le transfert et la maîtrise de la technologie. Si les cadres algériens ont eu le monopole de gestion, ils n'ont pas accédé au pouvoir technique.

Le système d'enseignement et de formation s'est vu empêcher de jouer son rôle en tant qu'outil d'une politique nationale de transfert et de maîtrise des connaissances technologiques. Une autre contradiction qui empêche l'adéquation formation-emploi.

- La "révolution agraire" n'a ni stoppé l'exode rural, ni développé l'agriculture, au contraire, elle a détruit, même, la forme agro-pastorale qui permettait au moins une autosatisfaction alimentaire, ne serait-ce qu'au niveau des ménages ruraux. La S.A.D n'a réservé que de maigres investissements dans l'agriculture (et autres secteurs : infrastructures, éducation et formation, habitat, tourisme, transport, secteur social et administratif). Les hydrocarbures et industries voient leurs parts s'accroître de 20,6% (en 1963-1966) à 61,1% (en 1974-1977) alors que celle de l'agriculture décroît de 16,5% à 7,3% pour la même période, comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°1 : répartition des investissements publics réalisés de 1963 à 1977.

	1963-1966		1967-1969		1970-1973		1974-1977	
	10 ⁹	%	10 ⁹	%	10 ⁹	%	10 ⁹	%
A- Agriculture	0,65	16,5	1,90	20,7	4,35	12,00	8,9	7,3
B- hydrocarbures et industries	0,81	20,6	4,90	53,4	20,80	57,30	74,10	61,1
C- autres secteurs (a)	2,47	62,90	2,37	25,80	11,15	30,70	38,20	31,60
TOTAL	3,93	100,00	9,17	100,00	36,30	100,00	121,20	100,00
B/A	1,24		2,60		4,80		8,3	
Hydrocarb./B	-		0,51		0,47		0,48	

(a) Infrastructures, Éducation et Formation, Habitat, Tourisme, Transport, Secteur social et administratif.

Source : S.E.P., D.S.C.N., Alger, statistiques diverses, dont l'Algérie en quelques chiffres, Annuaire statistiques, publications annuelles. Citée par M. Écrement, op cité p.47.

Ce tableau montre aussi la dominance des hydrocarbures sur le reste des industries. Le résultat du faible investissement dans l'agriculture (qui n'a pas aussi bénéficié des effets d'entraînement attendus) a été une croissante dépendance, sur le plan alimentaire, vis à vis de l'étranger. "Le taux de couverture de la consommation alimentaire par la production nationale qui était de 70% en 1963 [est] passé à une courbe descendante, marquant successivement 55% en 1973 et 35% en 1977 (1 : M. Écrement, op cité, p.144). Un véritable écart entre le discours sur la révolution agraire et la réalité sur le terrain.

Pendant ce temps, l'université algérienne, au lieu de contribuer par une analyse scientifique et technique des problèmes de l'agriculture, a sombré (notamment par sa composante estudiantine) dans son soutien aveugle à la "révolution agraire" et au discours officiel en général, à travers notamment les C.V.U (Comités de volontariat universitaires). Aussi, La S.A.D a engendré des besoins en cadres supérieurs et moyens. Afin de répondre à cette exigence, l'Algérie s'est lancée dans un vaste programme universitaire et para-universitaire. Victime d'un autre volontarisme, cette fois culturel, l'université n'arrivait pas à répondre aux exigences de la S.A.D. Le système de formation, axe central de la "révolution culturelle" se voit empêcher de jouer sa véritable fonction économique de formation de cadres, dont les différents secteurs d'activités ont besoin, du fait de l'orientation trop politique et idéologique que cette révolution lui a réservée.

En effet, la "révolution culturelle" entre en contradiction avec la "volonté" affichée dans le discours officiel, pour l'acquisition de la science, de la technique et de la technologie qu'exigeait le développement matériel du pays. Définissant la culture nationale comme "arabe, musulmane et socialiste", le système algérien a hypothéqué l'avenir de ce développement.

L'arabisation et l'islamisation du système d'enseignement ont empêché l'acquisition de la science pourtant considérée comme "élément de conscientisation populaire afin de dégager le peuple de la nuit obscurantiste coloniale, féodale et maraboutique. L'option scientifique est d'abord anti-obscurantiste. Elle sert à généraliser au sein du peuple un ensemble d'idées permettant une prise de conscience rapide face aux réalités des temps modernes et une lutte plus efficace contre le sous-développement (2 : Voir à ce niveau, Djilali Sari, "Les mutations socio-économiques et spatiales en Algérie", OPU, Alger 1993, notamment pp. 254-267).

Sur le terrain, c'est l'idéologique qui l'a emporté sur l'objectif scientifique. Cette contradiction que nous jugeons principale dans la crise que vit le pays, a conduit à une double dépendance : scientifique vis à vis de l'occident et culturelle vis à vis, à la fois de l'orient (surtout), de l'occident et des pays dits "socialistes"

Ne pas former des cadres dont les trois R (Révolutions : industrielle, agraire et culturelle) ont besoin hypothèque toute la philosophie de la SAD. Cette situation a entraîné d'énormes coûts relatifs à la formation à l'étranger et à la coopération. Elle a généré, aussi, une hémorragie de peu de cadres (formés par l'Algérie) vers l'étranger (occident), qui, formés dans des langues autres que l'arabe, étaient incapables de se recycler dans cette dernière.

C'est pour cela que nous pouvons conclure que l'un des éléments explicatifs de la crise que connaît l'université algérienne est le résultat de l'écart entre un discours annonçant l'option scientifique et technique et une pratique idéologique (idéologie communautaire arabo-islamique et bourgeoise) empêchant l'acquisition de cette science et de cette technique, donc, loin d'être en symbiose avec les besoins de la SAD.

Cependant, ce tableau critique n'est pas tout noir. Des réalisations importantes ont été acquises durant cette période.

2.3.2 – Les réalisations de la SAD

Quel que soit l'aspect dictatorial de la gouvernance de HOUARI Boumediene, son combat pour le recouvrement de la souveraineté économique qui complèterai la souveraineté politique de l'Algérie est déterminant pour la réalisation de quelques acquis de la SAD. De la nationalisation-étatisation du foncier agricole (déjà exploité collectivement par les travailleurs dès le départ des colons) à la création de la SONATRACH en 1963 et de la SNS en 1964, jusqu'à la nationalisation du pétrole le 24 février 1971, il s'agit de moments historiques d'un processus de lutte pour la récupération du capital productif algérien (agricole, minier, énergétique, financier, ...) aliéné (au profit de l'économie française) par certaines clauses des accords d'Évian. Ce processus est passée de négociations diplomatiques à la prise de décisions fermes.

1 – La Révolution Industrielle

La priorité donnée aux industries industrialisantes (sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques) a permis la création d'un tissu industriel riche et varié, matérialisé par la construction d'entreprises nationales diverses, comme : Société Nationale des Industries Chimiques (SNIC) ; Société Nationale des industries Métalliques (SNMETAL) ; Société Nationale de Sidérurgie (SNS) ; Société Générale des Industries Alimentaire (SOGEDIA) ; Société Nationale de Construction Mécanique (SONACOME) ; Société Nationale de Réalisations et des Études Minières (SONAREM) ; SONATIBA Société Nationale de Travaux d'Infrastructures et de Bâtiment ; Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des Hydrocarbures (SONATRACH) ; Société Nationale des Industries Électriques et Électroniques (SONELEC) ; Société Nationale des Industries de la Cellulose (SONIC) ; Société Nationale des Industries Textiles (SONITEX), et autres. Dont la majorité est encore fonctionnelle, grâce à la résistance de leurs travailleurs et cadres, mais aussi à l'aide de l'État qui, plusieurs fois, procède à l'assainissement financière de leur trésorerie.

Durant cette période, elles ont contribué à la création de l'emploi et de la richesse, avec leurs produits qui sont commercialisés sur le marché national, mais surtout exportés sur le marché mondial, de par leur qualité reconnue, à l'exemple des camions et bus de SONACOME, des réfrigérateurs de SONELEC, des costumes et chemises de SONETEX, etc.

2- La Révolution agraire

Malgré la récupération et la bureaucratisation de l'autogestion, les Domaines Agricole Socialistes (DAS) continuent, avec le soutien de l'État, de créer de l'emploi et de produire des richesses agricoles qui ont permis le développement de l'industrie agroalimentaire publique, mais aussi privée.

L'État a traduit les mille villes du plan de Constantine en mille villages socialistes de la révolution agraire, avec toutes leurs commodités socioéconomiques et culturelles. En plus des emplois générés au sein des DAS et de ces villages socialistes, plusieurs programmes d'emploi, conformes à la théorie du plein emploi de J. M. KEYNES, sont créés dans le monde rural pour réduire l'exode de sa population active et lui assurer un pouvoir d'achat, à l'exemple du programme de Développement et Restauration du Sol (DRS) comportant même un projet de reboisement et de soutien à l'habitat rural d'un montant de 120 000 DA.

3 – La Révolution Culturelle

Elle a pour objectif la démocratisation de l'enseignement, avec une scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans (fin de l'enseignement moyen) sans discrimination de sexe, réduisant, par-là, l'analphabétisme, étant de 79 % à l'indépendance. Cette politique est suivie de construction d'infrastructures scolaires de tous les niveaux d'enseignement (primaire, moyen, secondaire et universitaire). Il y a aussi, la construction de salles de cinéma, de théâtre, de sport et de loisir.

Sans être exhaustif, c'était les faits et caractéristiques de l'économie algérienne jusqu'en 1979 – 1980. Voyons ce qui en a duré pendant la deuxième période de 1980 à 1998.

III^{ÈME} PARTIE : Le processus de désindustrialisation de l'Algérie

La disparition du Président HOUARI Boumediene, décédé le 27 décembre 1978, a marqué une nouvelle étape de l'économie (politique) algérienne, en particulier, et une nouvelle histoire de la forme de gouvernance de l'Algérie, en général : une ère de réformes à la baisse, dont chacune est succédée par une prochaine qui la réforme, formant ainsi une suite géométrique de superpositions bizarroïdes, que seul le prix du baril transforme.

Cette période, qui va de 1979 à ce jour, est marquée par ce processus de réformation de réformes que nous pouvons subdiviser en deux sous-périodes. La première va de 1979 à la fin de 1998 que nous restituerons sur deux chapitres : le premier (chapitre 3) va du 2^{ème} choc pétrolier de 1979 et la gestion de cette première aisance financière au 1^{er} crash pétrolier de juillet 1986 à la forme de gestion autonome de la crise qu'il a engendrée qui a buté sur le soulèvement d'octobre de 1988 ; le deuxième (chapitre 4) portera sur la résistance aux conditionnalités du FMI, allant des réformes du gouvernement de Mouloud HAMROUCHE (1989 - 1991) à 1993 où l'Algérie « étant dans un état de cessation de paiement » et enfin, du rééchelonnement de sa dette et aux résultats de l'application de son corollaire le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), (1994 – 1998).

Chapitre 3 : Les premières réformes économiques (Période 1979 - 1989) : de l'ouverture économique à l'abandon de la SAD

Introduction

La guerre de succession au défunt président HOUARI Boumediene, entre les deux clans : le clan se voulant libéral, avance Abdelaziz BOUTEFLIKA comme joker de succession et le clan de la continuité de l'Étatisation, représenté par le Secrétaire Général du FLN : Mohamed Salah YAHIAOUI. Cette guerre a pris fin une dizaine de jours après la diversion créée par l'affaire de CAP SIGLI, du 17 décembre 1978, où un avion a largué des armes au profit d'une tentative avortée (car déjà infiltrée) d'une rébellion, à sa tête : l'ex Commandant de l'ALN, Mohand Saddek BENYAHIA et l'ex Président du GPRA, Ferhat ABBAS, L'armée a tranché pour la candidature du colonel Chadli BENDJEDID qui a été « élu » à plus de 94 % par le peuple algérien, le 09 février 1979.

Section 1 - Du deuxième choc pétrolier (1979) au crash pétrolier de juillet 1986

Une période qui est passée d'une aubaine financière à une crise financière.

1 - Du 2^{ème} Choc pétrolier au 1^{er} Crash pétrolier : gestion de la première aisance financière

L'année 1979 fut celle du second choc pétrolier, après celui de 1973. Ce qui augure, à l'Algérie et à son président, une première aisance financière devant renforcer la continuité dans la voie de son prédécesseur, combien chantée durant sa campagne électorale où son portrait fut brandi au côté de celui du défunt, HOUARI Boumediene. Mais, les décideurs effectifs ont opté pour un virage « à droite » de rupture avec l'économie politique de la SAD appliquée par ce dernier.

La nouvelle bourgeoisie algérienne, qui a grandi sur le dos du secteur public, et le nouveau contexte mondial – thachérisme et reaganisme – aidant, s'est sentie mature pour affirmer son choix : vers la politique d'ouverture économique, en vogue (comme seule alternative miracle) pour les pays du SUD (Mexique, Brésil, Égypte, ...), à cette époque. Cette politique dite d'ouverture économique, sort de ce concept flou pour affirmer au grand jour son option pour une transition vers l'économie de marché, qui n'est aussi rien d'autre que l'économie libérale, donc, capitaliste.

Ce premier mouvement de réformes, vient après l'autre diversion que constitue l'interdiction de la conférence que devait donner feu Mouloud MAMMARI à l'université de Tizi Wezzu, le 10 mars 1980, portant sur son nouveau livre intitulée « poèmes kabyles anciens », diversion formidablement récupérée et transformée par la communauté de cette université, notamment par sa composante estudiantine, en mouvement populaire revendicatif relatif aux questions : identitaire, socioculturel et linguistique amazigh, tout en l'inscrivant dans un combat idéologique global : le vrai socialisme. Ces deux aspects ont constitué, depuis, les principes du mouvement 80, exprimés en slogan « pour Tamazight et le vrai socialisme » qui termine toutes les déclarations des Assemblées Générales étudiant-e-s de cette université, dont la dernière

fut celle du 22 février 1989 qui a appelé au boycott du Référendum du lendemain (23 février 1989) portant sur la nouvelle constitution, notamment contre ses articles 2 et 3 stipulant, respectivement, « l’Islam est la religion de l’État » et « la langue arabe seule langue nationale et officielle ».

De même, ce premier mouvement de réformes, dit de restructuration économique est venu après le congrès du FLN d’octobre 1980, qui réitère encore son semblant attachement au socialisme. Dans les faits, ce mouvement est inscrit dans le processus de démantèlement (« déconstruction », HASSAM Fodil, 2005) de la SAD - au lieu de corriger ses erreurs - commence par la remise en cause du gigantisme qui la caractérise.

Ainsi, au niveau industriel, il s’agit de la restructuration, atomisation, des grandes entreprises publiques, sous prétexte de faciliter leur gestion. La SONATRACH, en premier lieu, se voit délestée de sa fonction de commercialisation au profit d’une nouvelle petite entreprise, créée à cet effet, dénommée NAFTAL (naphte ou pétrole d’Algérie). D’autres, comme SONELEC, sont éclatées en plusieurs « sous-entreprises » : Celle-ci, par exemple, est scindée en deux : l’ENIEM de Tizi Wezzu spécialisée dans l’électroménager et l’ENIE de Sidi Bel Abbes dans l’électronique. Et, c’est le cas de toutes les entreprises citées au second chapitre.

Dans le secteur agricole, les grands Domaines Agricoles Socialistes (DAS) sont aussi atomisés en Exploitations Agricoles Collectives (EAC) et Exploitations Agricoles Individuelles (EAI), dont la propriété, tout en demeurant étatique, est mise en concession à ces exploitations pour une durée de 90 ans.

Dans le domaine social, l’aisance financière engendrée par ce 2^{ème} choc pétrolier où le baril a atteint un pic de 42 dollars, sachant que la valeur du dinar est supérieure au dollars à cette époque, fut affectée au maintien de la paix sociale, exprimée dans le slogan « pour une vie meilleure » et son corollaire le Plan Anti Pénurie (PAP), en référence à la période des années 70 accusées de pénurie caractérisées. Ce PAP, sans remettre en cause le monopole de l’État sur le commerce extérieur, donne lieu à des importations tous azimuts, allant des produits primaires aux produits de luxe, dans le cadre d’un plan quinquennal (1980-1984) de soutien à la consommation. Ce qui a fait saigner la trésorerie publique, sans aucun investissement productif et créateur d’emploi, ni remboursement des dettes contractées chez le FMI pour les besoins des objectifs de la SAD, notamment dans le cadre de sa révolution industrielle,

Même les secteurs socioculturels n’ont pas été épargnés. Par exemple, le secteur de l’enseignement et de la formation professionnelle est touché par cette politique de restructuration : plusieurs universités sont réduites en centres universitaires éclatés en plusieurs instituts (notamment, dans le cadre de la carte universitaire de 1984), les lycées et les collèges techniques sont supprimés, l’enseignement fondamental est généralisé la même année 1984, au détriment de l’enseignement général, etc.

En somme, ni l’État a concrétisé sa volonté déclarée de transition à l’économie de marché, ni il a permis au secteur privé de le faire. La procrastination est de mise dès cette époque.

Pire, même la majorité des privés ne veulent pas réellement s’autonomiser de l’État, puisque souvent, ce sont les capitaux publics qui constituent leur source d’investissement. Et, en plus des différentes

exonérations d'impôts, les dettes relevant des prêts accordés par les banques publiques aux entreprises, non seulement publiques, mais aussi privées, sont souvent effacées pour plusieurs raisons : sociopolitiques, économiques, climatiques, catastrophes naturelles, etc.

C'est à cette époque, aussi, que le marché informel trouve les conditions idéales de son ascension, à commencer par la spéculation sur le marché de distribution de ces produits importés, ensuite dans le foncier et l'immobilier, le marché de véhicule et enfin, pire encore, sur le marché de change qui vient d'émerger.

Cependant cette politique économique est rattrapée et dénudée par le premier crash pétrolier de juillet 1986, qui a généré une sévère crise multidimensionnelle.

Section 2 – Causes et Gestion de la crise Financière au lendemain de ce crash (août 1986 à fin août 1989)

Certes, cette crise est mondiale, comme signalé ci-dessus, suite à l'essoufflement du modèle étatiste, d'une part, et à l'offensive du Thatchérisme et reaganisme, d'autre part, mais la responsabilité des décideurs algériens est loin d'être négligée. Ainsi, nous présenterons, brièvement, les causes de cette crise dans ses deux niveaux : mondial et national.

2.1 - Le niveau mondial

Après la II^{ème} guerre mondiale, conformément aux accords de Yalta (lors de la réunion tenue du 04 au 11 février 1945 au palais de Livadia – Yalta- Crimée), entre Joseph STALINE (URSS), Winston CHURCHIL (Angleterre) et Franklin D. ROOSEVELT (USA) le monde est partagé en deux blocs : le bloc de l'Est, mis sous la coupe de l'URSS et celui de l'Ouest, dominé par les USA. Ce partage a, aussi, divisé des pays comme l'Allemagne et la Corée. La première est divisée en deux pays : l'Allemagne de l'Est (République Démocratique Allemande : RDA) rattachée au Bloc de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest (République Fédérale Allemande : RFA) rejoignant celui de l'Ouest et, là aussi, conformément aux accords de Yalta. De son côté, la Corée, en 1948, est partagée en deux Corées : Corée du Nord (bloc de l'Est) et Corée du Sud (bloc de l'Ouest).

De même, cette division du monde en deux Blocs a déclenché la Guerre Froide entre eux, qui se termine, vers la fin des années 1970, en faveur du Bloc de l'Ouest, permettant la reconstitution de l'Allemagne en 1989, d'une part et l'éclatement de l'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques : composée de 15 républiques), en 1991.

En effet, en 1989, le mur de Berlin qui séparait les deux parties de l'Allemagne, la RDA et la RFA (depuis leur création en 1949) est tombé, démoli par le peuple de ces deux parties, notamment par la jeunesse de la RDA qui voyait la RFA comme l'eldorado de la liberté, de la démocratie et du bien-être.

La grande URSS, pour sa part, a amorcé sa chute bien avant la fin des trente glorieuses, où le modèle stalinien était à bout de souffle, mais surtout aggravée par les sanctions américaines, suite à l'intervention de son armée rouge en Afghanistan le 27 décembre 1979. Ensuite, la PERESTROIKA (restructuration ou

reconstruction) de MIKHAIL GORBACTHEV entre 1985 et 1991, voulant en finir avec le stalinisme, instaurer une politique de Glasnost (transparence) et donner une deuxième vie à la révolution bolchévique d'octobre 1917, a échoué, suite à la résistance de la nomenklatura militaire pour maintenir ses privilèges, entraînant sa démission le 27 décembre 1991, au lendemain de la dislocation (éclatement) de l'URSS elle-même, le 26 décembre 1991.

Ainsi, donc, ce Bloc de l'Ouest, victorieux, reprend son offensive pour sa domination impérialiste du monde, non seulement économique, mais aussi militaire. Les pays qui ne se conforme pas à son ordonnance sont classés, selon l'expression du président américain George W. Bush (sénior) qui a succédé au président Donald Reagan, dans « l'axe du mal », à l'image de la Corée du Nord, l'Irak et l'Iran. L'Algérie a opté pour la transition à l'économie de marché volontairement, comme signalé ci-dessus, dès l'arrivée des successeurs de Boumedienne. Ces derniers n'ont fait qu'exaucer leur projet datant d'avant l'indépendance, en tant que classe petite bourgeoise. Et, ils sont responsables de la gestion de ce choix.

2.2 - Au niveau interne

Deux points vont illustrer les incohérences paradoxales qui caractérisent la gouvernance des décideurs dans leurs prises de décisions concernant ces réformes et leur gestion, d'une part, et dans la réalité chiffrée des faits sur le terrain.

2.2.1 – Paradoxe entre dire et faire

L'absence d'une vision prospective du pouvoir central dans l'analyse de l'économie mondiale, en général, et du marché pétrolier, en particulier, fait que ce crash semble surprendre ces décideurs. Et pourtant, c'est la rente pétrolière, qui constitue plus des 3/4 de la PIB, qui dicte leur politique économique annuelle (lois de finance) et quinquennale (plans quinquennaux). De ce fait, il semble aussi qu'ils ne se soucient même pas des conséquences de l'endettement et de ce que le FMI peut leur imposer dans le cas de cessation de paiement des services de la dette, sans parler du principal !!! Donc, ils ne se sont pas préparés à cette éventualité.

Ainsi, en se rendant compte que leur slogan « POUR UNE VIE MEILLEURE » n'est qu'une chimère, tant les conditions de sa concrétisation ont été négligées, ils le remplacent par un autre, à savoir : « LE TRAVAIL ET LA RIGUEUR ». Trop tard, l'enfant ne peut pas naître avant sa mère. C'est le travail qui crée la richesse, disait BEN KHELDUN, le père de la « VALEUR TRAVAIL ».

Voici, donc, comment les nouveaux gouvernants, qui ont succédé à (remis en cause) la gouvernance de Houari BOUMEDIENE, ont inscrit l'Algérie et son économie dans cette crise systémique.

L'Algérie, qui a échappé à sa division (ou balkanisation), avant et après l'indépendance, n'est pas pour autant sortie de la division interne marquée par la lutte intestine entre les différents clans qui aspirent

à la prise du pouvoir, même si concernant ces réformes droitières, ils affichent tous un consensus en faveur de cette transition vers l'économie de marché. La crise de Régulation (de gouvernance), qui caractérisait l'Algérie au lendemain de l'indépendance (S. P. THIERRY, 1969), fut encore de mise. Ce qui n'est pas en faveur de l'aboutissement de ces premières réformes de 1980-85.

Tout en remettant en cause le modèle de développement basé sur l'industrialisation, l'étatisme et la gestion centralisée, cette nouvelle équipe reconnaît que la montée des revendications sociales inhérentes à la non satisfaction de nombreux besoins sociaux est créée ou suscitée par cette même politique de développement de la SAD. En effet, « en une décennie, le visage de l'Algérie a été bouleversé, des mutations sociales profondes se sont produites : urbanisation explosive, système éducatif élargi, salarisation massive, nouvelles habitudes de consommation, etc. ». Aussi, de ce développement « les demandes sociales n'ont cessé de croître et se diversifier face à des offres de plus en plus limitées et restreintes d'un appareil productif peu performant (A. DAHMANI 1999) ». C'est ce qu'a été traité de pénuries, justifiant ces réformes, principalement économiques, prétextant pour objet de « rétablir les grands équilibres économiques, corriger les dysfonctionnements, éliminer les interférences bureaucratiques et mieux satisfaire les besoins sociaux ». Or, dans les faits « il s'agissait de rendre l'étatisme économique plus efficace, plus performant en l'insérant dans un ensemble économique mixte où le secteur privé serait appelé à jouer un rôle plus dynamique, plus entreprenant qu'auparavant » ajoute le même auteur. Mais procrastination et mauvaise gouvernance obligent, ces réformes « vont être déviées ou dénaturées par rapport à leur objectif initial ou alors tout simplement instrumentalisées par les différents clans et groupes qui se disputaient le pouvoir ». D'où, en privilégiant de gagner la paix sociale par une politique de distribution de la rente pétrolière, les décideurs se sont peu souciés de la réalisation de ces réformes. Pire, celles engagées, comme « l'opération restructuration des entreprises étatiques, qui a abouti à leur démembrement sans amélioration notable de leurs performances », ou « la relance de la consommation qui n'a pas abouti à la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux », notamment suite au « développement du marché parallèle favorisé par l'encouragement à la consommation et l'accroissement des importations ».

2.2.2 – Gestion de la crise post-crash pétrolier de juillet 1986, en chiffres (source : A. DAHMANI,1999)

Ce crash ; généré par la décision de l'Arabie Saoudite d'effectuer un boom dans ses exportations de pétrole : de 2 millions de barils/jour à 5 millions de barils/jour, et ce, en violation de sa qualité de membre de l'OPEP et du plafond de nombre de barils de pétrole à exporter, arrêté par cette organisation ; fut le premier qui a affecté l'économie mondiale, en général, et celle de l'Algérie, en particulier.

En effet, cette trahison de l'Arabie Saoudite a causé la chute des prix du baril de pétrole de plus de 35 \$ le baril (il a atteint 42 \$ durant les années 82 ; 83 ; 84 et quelques mois de 85) à 7 \$ le baril (dans le creux de sa courbe descendante), pendant quelques jours, de fin juillet et début août 1986, pour remonter et se stabiliser ensuite à 15 \$ à partir de septembre 1986, soit à 45 % de moins qu'en 1985 (2• : le Monde du

03/02/ et du 23/12/ 1986). Il faut rappeler qu'à ce moment, la valeur officielle (et non au marché informel) du Dinar Algérien (DA) est supérieur à celle du dollar américain, qui constitue, à ce jour, la monnaie exclusive des transactions d'hydrocarbures (du marché pétrolier). Pire, à cette époque, la valeur de ce dollar a connu une baisse où il perd en 1986 18 % de sa valeur face au mark allemand et 21 % face au yen japonais (3 : le dollar perd en 1986 18 % de sa valeur face au mark allemand et 21 % face au yen japonais. Le Monde du 23/12/1986).

Ainsi, après ce crash, les recettes d'exportation des hydrocarbures de l'Algérie, évaluées sur une année, vont connaître une baisse régulière durant plusieurs années. Elles étaient évaluées à 13 milliards \$/an en 1985 (4 : N. GRIMAUD, J. LECA, « l'Algérie face au contre choc pétrolier ». Maghreb Machrek, n° 112. Avril mai juin 1986, p. 96) elles enregistrent, en % : une baisse de 36 % en 1986 ; 31 % en 1987 et 42 % en 1988 (5 : A. BENBITOUR, « L'expérience algérienne du développement 1962 – 1991. ISGP, 1993 »).

En conséquence, sortir de cette crise pour les décideurs, la solution est simple : prendre des mesures drastiques antipopulaires. En effet, l'impact de ce crash sur l'économie algérienne étant gravissime, c'est, encore une fois, le bas peuple qui sera sacrifié. Le gouvernement a donc opté pour une politique d'austérité et de rigueur (slogan signalé ci-dessus : « le travail et la rigueur pour assurer l'avenir »), dans l'espoir de redresser la situation économique et sociale via l'équilibre macroéconomique de la trésorerie publique. Cette politique d'austérité passe par : la baisse des investissements, la réduction des importations (- 7,8 % entre 1985 et 1989), donc, des approvisionnements des ménages et des entreprises qui chutent de 32,6 % en 1986-87. Pour les entreprises, en tant qu'appareil de production, leur production, tous secteurs confondus, subit une chute non négligeable (-1,2 % en moyenne annuelle en 1985-88).

De ce fait, le lourd déficit financier enregistré par les entreprises publiques s'alourdit davantage. Il est exprimé par un découvert bancaire de 42 milliards DA au 31-12-88 (6 : A. BOUZIDI, « L'économie algérienne aujourd'hui », El Moudjahed du 12/03/90). De même, avec la chute de la fiscalité pétrolière, le déficit budgétaire devient permanent : 12,9 milliards DA en 1986, 10,8 en 1987 et 20,7 en 1988 (7 : « Programme du gouvernement de M. HAMROUCHE. ANNEXE 4. P. 48 [que nous allons voir ci-dessous]) et l'endettement externe qui s'est un peu atténué durant les premières années de l'aisance financière (2000-2003), reprend dès 1984 son recours aux dettes à court terme, avec leurs multiples désavantages pour l'économie algérienne : taux d'intérêts élevés, pratique de surcoûts et de surfacturation par les fournisseurs. Ce qui complique les conditions de vie de la majorité de la population : les services publics de santé se dégradent, l'alimentation en eau potable devient un calvaire, le logement demeure toujours inaccessible pour les larges couches de la population, les pénuries s'accroissent et englobent toutes sortes de biens et de services dans un marché parallèle qui connaît un développement important (8 : A. HENNI, « Essai sur l'économie parallèle. ENAG. 1991).

Aussi, avec l'affairisme, la spéculation, le parasitisme économique et social, en plus de l'étalage sans retenue par les nouveaux nantis de leurs richesses ; le mécontentement social se développe en même temps que la violence, alimentée par la politique (volontaire, pouvons-nous affirmer) du désengagement de l'État de toute activité productive : agricole, industrielle, touristique et autres activités de services. Aussi, même les aspects positifs des différentes réformes, concernant le secteur public ou privé, n'ont jamais vu le jour sur le terrain pratique.

Et, quand le clan présidentiel n'arrivait pas à construire un consensus avec les autres clans des différents appareils de pouvoir, c'est le président Chadli BENDJEDID, lui-même, qui s'est adressé au peuple algérien, via la télévision nationale, le 19 septembre 1989, pour lui demander de l'aider à vaincre ses adversaires qui refusent le changement. C'est là où il a annoncé sa volonté d'organiser un référendum relatif à une nouvelle constitution (signalée plus haut) qui garantit la démocratie, les associations à caractère politique (le multipartisme), la vraie transition à l'économie de marché etc.

Toutefois, même si le mécontentement social ne cesse de se développer, le peuple n'a pas répondu à cet appel par une action de rue. Il fallait attendre les 03 et 04 octobre 1988 pour que deux tentatives ont été avortées, respectivement à Kherrata puis à Tazmalt. Ensuite, c'est à la fin de l'après-midi de ce 04 octobre 1988, à Bab-El-Wad (Alger), que le soulèvement populaire a eu lieu, pour se propager le lendemain 05 octobre à tout l'algérois, d'abord et à d'autres wilayas ensuite.

Cependant, l'initiateur de ce soulèvement reste un mystère à ce jour, sauf si ce n'est dans la continuité de la logique des diversions, signalées précédemment. D'ailleurs, quand ces émeutes populaires ont pris de l'ampleur, l'armée et les autres services d'ordre, siègent la Capitale et se donnent à une répression meurtrière, faisant plus de 500 victimes (décédées) et des milliers de blessés, seulement à Alger. Dans d'autres wilayas qui ont rejoint ce soulèvement, n'ont pas été épargnées : à Bgayet (Bejaia), par exemple, , sept (07) décès et quelques dizaines de blessés ont été enregistrés.

Ce mouvement a duré jusqu'au lendemain du discours de Chadli qui a eu lieu le 10 octobre 1988 où il a fixé la date du 23 février 1989 pour la tenue officielle du référendum portant sur la nouvelle constitution et pris d'autres mesures dans le sens de la rupture promise dans son précédent discours du 19 septembre 1988. Il faut rappeler qu'à la veille de ce discours du 10 octobre 1988 (à savoir : le 09 octobre 1988), en plus de trois blessés enregistrés à Tizi Wezzu (Tizi Ouzou) - ville, il y a eu le chanteur MATOUB Lounès (Lwennas) qui fut criblé de plus d'une dizaine de balles par la gendarmerie Nationale à Ain-El-Hemmam (ex-Michelet), en compagnie de deux étudiants (FERKAN Mebrouk et SIAM Mehdi), dans leur action de distribution de la déclaration adoptée, la matinée par l'Assemblée des étudiant-e-s de l'université Mouloud MAMMARI de Tizi Wezzu, appelant à continuer ce soulèvement dans la vigilance et l'auto-organisation, mais pas au calme, comme prétendu par ceux qui ont promis au pouvoir central que la Kabylie va rester

calme, cette fois-ci. Aussi, les rafales de cette gendarmerie qui ont failli prendre la vie de Lwennas sur le champ, ont embrasé la Kabylie durant plusieurs jours après.

Voici, donc, ce discours du 10 octobre 1988 ; qui termine la fin d'une période de gestion catastrophique, à la fois de l'aisance financière post-choc pétrolier de 1979 et de la crise financière et sociopolitique post-crash pétrolier de juillet 1986 ; et qui annonce une nouvelle période de radicalisation des réformes visant la vraie transition à l'économie de marché. Ce que traitera le chapitre 4.

Chapitre 4 - La radicalisation du mouvement de réformes : Les réformes structurelles (Période 1989-1998)

Introduction

Comme tous les pays dont l'économie a évolué dans le dirigisme, la planification et le centralisme étatiques, l'Algérie, en supposant ayant une volonté sincère, ne peut réussir sa transition à l'économie de marché du jour au lendemain. Cette transition relève d'un débat théorique qui a traversé toutes les écoles de pensée économiques, à commencer par l'école classique, dans ses deux formes : capitaliste et socialiste, jusqu'aux écoles modernes (comportant : « l'économie de la transition » comme nouvelle discipline), en passant par J. M. Keynes dont la théorie est au centre des « trente glorieuses ». Et, le débat le plus houleux est celui engagé entre les partisans d'une « thérapie de choc : passage de force et rapide à l'économie de marché » et les tenants « d'une transition à celle-ci de façon progressiste et gradualiste, sans brûler les étapes. Les premiers suivent le « CONSENSUS de Washington : qui est un ensemble de mesures économiques néolibérales défini en 1989 par l'économiste John Williamson. Il désigne les politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI et la Banque mondiale aux pays en développement en échange de leurs prêts » et les seconds proposent une démarche qualifiée de gradualiste.

De ce fait, avant d'aborder les réformes du gouvernement de HAMROUCHE, nous consacrerons la première section de ce chapitre à ce débat théorique portant sur cette problématique de transition, des pays dits socialistes, à l'économie du marché.

Section 1- Le débat entre les partisans de la thérapie de choc et ceux du gradualisme

En effet, ce débat occupe une place centrale dans les réflexions sur la transition vers le marché. Il s'articule autour de trois questions centrales. Le rythme des réformes, leur agencement et enfin le rôle des institutions - plus largement de l'Etat - dans la réussite de la transition.

1 - Le rythme des réformes

Les partisans de la thérapie de choc militent pour une opération chirurgicale, de démantèlement radical et immédiat des systèmes centralement planifiés, stabiliser rapidement, libéraliser aussitôt et privatiser sans attendre, dans le but d'atteindre l'irréversibilité du processus de transition, l'adaptation rapide et simultanée des agents économiques aux nouvelles règles de jeu et enfin une réduction des coûts de la transition. Aussi,

il est nécessaire d'avoir conscience du fait que, malgré leur défaite « historique », les promoteurs de la planification centralisée et leurs clientèles gardent un potentiel important de résurgence. Alors, plus la transition est rapide plus les agents adoptent et s'adaptent aux nouvelles règles de jeu. De plus, le total démantèlement du secteur public par les privatisations, feraient émerger rapidement une nouvelle couche d'entrepreneurs qui sera la force sociale garante de l'avenir de la transition.

Inversement, pour les gradualistes, le changement brutal est porteur de plusieurs périls. En effet, en sous-estimant l'héritage du passé dans la détermination du comportement des agents économiques, le radicalisme que prône la thérapie de choc compromettra la transition et, par conséquent, cette dernière devient plus risquée politiquement et plus coûteuse socialement, à l'image du volontarisme dont les communistes ont usé lors de l'instauration du socialisme.

Ainsi, les « gradualistes » défendent l'hypothèse de prendre le temps nécessaire, car il est important de procéder graduellement en mesurant pour chaque étape les coûts sociaux et les risques politiques. Pour eux, la prise en considération du facteur temps est primordiale dans les périodes de transition. C'est la raison pour laquelle ils proposent un démantèlement progressif du système de planification centralisée, et l'instauration progressive, aussi, des institutions devant assurer le fonctionnement du système d'économie de marché. Ils n'hésitent pas à affirmer que les réformes structurelles, telles que les privatisations, sont par nature des processus lents et que, par conséquent, il faut les mener par étapes. Pour certains gradualistes, même la libéralisation des prix et du commerce extérieur devrait s'échelonner dans le temps. Cependant, les gradualistes s'éloignent du modèle standard de transition et proposent des réformes graduelles dont la temporalité est déterminée au cas par cas. Ce que l'Algérie n'a pas fait. Lors de la SAD, les décideurs algériens n'ont pas pris en considération les spécificités géographiques, spatiales, socioculturelles et historiques. Ils se sont conformés au strict contenu de la théorie de G. DEBERNIS, du plan de Constantine, du congrès de Tripoli et du modèle de la SAD dans sa globalité, sans se donner le temps de leur faire une lecture critique.

2 - L'agencement séquentiel des réformes

Les deux courants divergent aussi sur le calendrier de mettre en œuvre des réformes, donc sur l'enchaînement des mesures réformatrices, qui fait consensus entre la majorité des économistes. Ces mesures réformatrices, nécessaires pour les pays optant pour la transition au libéralisme économique, sont et, agencées prioritairement, les suivantes : « (1) - la stabilisation économique des Économies En Transition (EET) ; (2) - la libéralisation des prix, de change, du commerce intérieur et extérieur ; (3) - l'abandon de la planification directive ou la suppression des subventions étatiques ; (4) - la privatisation des petites et grandes entreprises en propriété d'Etat ; (5) - la création de nouvelles entreprises privées (start-up) ; (6) - l'introduction des marchés concurrentiels et la démonopolisation de l'EET ; (7) - la restructuration de l'industrie, de l'agriculture et l'expansion des services ; (8) - la flexibilité et la mobilité de travail, le marché

imposant une discipline du travail (menace du chômage) que n'avait jamais réussi à imposer le rapport salarial des Économies Centralement Planifiées ; (9) - l'ouverture extérieure et une nouvelle insertion de L'ÉÉT dans l'économie mondiale ; (10) - la réforme du système bancaire et financier ; et enfin, (11) - l'adoption de nouvelles lois et institutions stables permettant de faire respecter les réformes précédentes et leurs résultats, telles qu'une réforme fiscale, une administration des impôts, une assurance chômage et des organismes de régulation. »

Ainsi, si les gradualistes, conformément à leur stratégie pragmatique, sont d'accord avec cet agencement, avec regroupement de certaines mesures, les partisans du consensus de Washington, eux aussi fidèles à leur stratégie de thérapie de choc, militent pour la mise en œuvre simultanée des onze réformes listées ci-dessus, selon Wladimir ANDREF (2002, sous la direction de). Dans les « analyses économiques de la transition postsocialiste » de ce dernier et al, ils ont démontré que leurs « préconisations néolibérales : stabilisation, libéralisation, privatisation massive et absence d'institutions de marché, ont été appliquées de manière dogmatique et inadaptées aux spécificités et aux conditions initiales des économies socialistes en transition ». Et, du fait de cette « inadéquation de la thérapie de choc » ils plaident, donc, pour « une approche institutionnelle et systémique prenant en compte l'histoire et les structures de chaque pays ». Et aussi, conformément à leur conception du facteur temps en période de transition, ils préconisent le rythme le plus accéléré possible, d'une part, dans l'abandon automatique de la planification et de l'ouverture sur l'extérieur et, d'autre part et simultanément, dans l'assurance de la stabilisation, la libéralisation et la privatisation.

Enfin, quelles sont leurs positions quant au rôle des institutions étatiques dans cette transition ?

3 - Le rôle des institutions en période de transition

De ce qui précède, les positions des gradualistes, concernant le rythme et l'ordre d'application des réformes, semblent dictées par leur adhésion au point de vue de l'économiste et prix Nobel Joseph STIGLIZ pour qui « Le succès d'une stratégie économique exige un soin extrême dans l'établissement du calendrier - l'ordre dans lequel sont effectuées les réformes - et dans le choix du rythme. Si par exemple, les marchés sont ouverts trop précipitamment à la concurrence, avant la mise en place d'institutions financières fortes, les emplois vont être détruits plus rapidement qu'on ne pourra créer de nouveaux ». Par conséquent, ils privilégient, là encore, la démarche progressive, distinguant entre l'urgence de la gestion de la crise et la construction d'un nouveau système économique sur les décombres de l'ancien. Et donc, pour eux, il n'est nullement utile de détruire brutalement les structures de l'ancien système avant la mise en place progressive de l'environnement economico-institutionnel permettant au nouveau système de s'épanouir. En somme, ils reconnaissent l'importance des institutions en période de transition vers le marché.

Cette importance de l'intervention de l'État dans le processus de transition vers l'économie marchande a intéressé J. STIGLIZ qui développe dans son célèbre ouvrage « La grande désillusion », une analyse critique

sévère du Consensus de Washington et de ses institutions financières (FMI et BM), qui développent leur « fanatisme du marché », à savoir que ce dernier « aboutit spontanément aux résultats les plus efficaces » et donc, « n'autorisent pas les interventions de l'Etat sur le marché ». Or, pour lui « la réforme des institutions en périodes de transitions est aussi importante que les mesures libéralisatrices proprement dites ». Cependant, cet agissement des deux parties (FMI et ces pays) n'est pas naïf.

En effet, J. Stiglitz dénonce la double connivence « des Institutions Financières Internationales avec les milieux financiers internationaux », d'une part, et d'autre part, celle des gouvernements qui, eux même, étaient « au service des milieux d'affaires de leurs pays au détriment de la majorité de la population ». Cette dénonciation s'est basée sur ses analyses des résultats de plusieurs expériences de transition, desquels il affirme, en effet, que « la crise financière asiatique a été due à l'absence d'une réglementation suffisante du secteur financier ; au capitalisme maffieux russe, à l'incapacité de l'Etat à faire respecter les principes de base d'un ordre légal ». De plus, « la privatisation réalisée dans les pays en transition sans l'infrastructure institutionnelle nécessaire a conduit au pillage des actifs et non à la création de richesses. Dans d'autres pays, les monopoles privatisés, en l'absence de toute réglementation, se sont montrés plus aptes à exploiter les consommateurs que les monopoles d'Etat ». De ce fait, tout en défendant le principe de la nécessité des réformes institutionnelles pour une transition réussie des Économies Centralement Planifiées (ECP) vers le marché, il plaide pour une politique et une philosophie économique qui mettrait l'Etat et le marché dans un rapport de complémentarité. En ce sens, l'affiliation de ses analyses à celles de K. Polanyi et de Keynes est évidente, mais pas que.

Plusieurs autres analystes (W. ANDREFF et à sa suite, les postkeynésiennes, les évolutionnistes et institutionnalistes, ceux de la nouvelle analyse économique comparative, etc.) qui, en constatant l'échec des premiers pays qui n'ont pas été pragmatiques dans leur manière de mener cette transition, affirment la nécessité d'engager les réformes institutionnelles comme une condition de succès de la transition vers le marché. Ils tentent de définir un nouveau modèle de transition gradualiste et moins standard, c'est-à-dire tenant compte à la fois de l'ordre des réformes et du rythme de leur mise en œuvre avec une prise en considération de la dimension institutionnelle en fonction des réalités de chaque pays. Ce nouveau modèle qui se veut alternatif est nommé symboliquement le « Consensus Post-Washington ». Une manière de signifier la fin du Consensus de Washington (M. OUCHICHI, 2016).

Voyons, donc, le cas des réformes de transition à l'économie de marché en Algérie

Section 2 - Les réformes du gouvernement de Mouloud HAMROUCHE

Même si la constitution du 23 février 1989 est plébiscitée à plus de 90 % des voix exprimées, ces réformes ne sont pas venues le lendemain, suite aux luttes de clans au sein des différents centres de pouvoir qui ont continué, faute d'un vrai consensus sur les postes à pourvoir. Aussi, il faut signaler (avec nuance aux

critiques ci-dessus) que ces réformes ne sont pas élaborées après l'installation de HAMROUCHE au poste de chef de gouvernement, en septembre 1989, sept (07) mois après octobre 1988. En effet, malgré l'instabilité politique générées par les luttes de clans, exacerbées après ce premier crash pétrolier, le clan présidentiel a néanmoins voulu en finir avec les ajustements conjoncturels et factuels de court terme, consistant à opter pour des solutions d'urgence visant, à la fois, à étouffer la colère populaire latente dans la société et à poursuivre encore leur choix d'une régulation autonome. Ainsi, HAMROUCHE qui fut déjà Secrétaire Général de la présidence de Chadli BENDJEDDID, depuis le lendemain de ce crash, a été chargé par ce dernier de constituer une commission d'experts en vue de préparer de vraies réformes qui permettront une vraie rupture avec les procrastinations qui empêchaient la vraie transition à l'ouverture économique (vers l'économie de marché) et à l'ouverture politique. Mais en vain : ceux-ci n'ont duré que deux ans, et encore dans une résistance aux injonctions du FMI. Cette résistance a continué par leurs successeurs, en aggravant la crise jusqu'au point où ils construisent l'obéissance au FMI, que nous allons voir plus loin.

Nous pouvons déduire, de ce qui précède, que c'est une fois cette réforme finalisée et élaborée (en cinq cahiers) que le président Chadli a déclenché le starter (via son discours du 19 septembre 1988) permettant à la colère populaire de sortir de son état latent pour s'exprimer au grand jour.

De ces faits, cette période de 1989 à 1998, est passée par trois moments différents : les réformes de HAMROUCHE ; l'aggravation de la crise et le PAS.

Voyons, d'abord, le contenu de ces réformes et, ensuite, leur application et leurs résultats.

1- Contenu de ces réformes

Autant la crise est d'une ampleur catastrophique, autant sa thérapie proposée par ces réformes ambitionne de s'attaquer radicalement à ses causes fondamentales et non à ses effets.

1.1 - L'ampleur de la crise

- Au plan de la gouvernance

Il est, à notre sens, impératif de ne pas perdre le fil conducteur d'une réflexion scientifique. Les gouvernants algériens, nous l'avons vu, sont de nature petite bourgeoise, dans ses deux formes : privée ou étatique. Et, les deux sont rentières et ne peuvent évoluer indépendamment de cette État, tant qu'il les sert.

Il n'est pas étonnant, donc, que ceux qui ont construit le capitalisme d'État (rentier) l'on fait au nom du soi-disant « socialisme » pour ne pas offenser le peuple algérien de 1962 qui croyait, naturellement et sincèrement, qu'en se libérant de la colonisation française, il s'est libéré du capitalisme et ses rapports sociaux ; et ceux qui chantent la transition vers l'économie de marché ont peur de sortir du parapluie de l'État, car faute d'un souci de développement macroéconomique (donc du pays), ils s'accrochent au statu quo qui sert leurs intérêts individuels.

C'est ce qui fait que même s'ils sont du même et affichent un consensus apparent sur cette transition vers l'économie de marché, ils continuent, même dans leurs successions, à se nier les uns les autres pour éviter la construction de toute synergie permettant, ne serait-ce que, de débattre sérieusement et démocratiquement de cette transition. En effet, tous les chefs de gouvernement qui se sont succédés entre 1980 et 1993, et ils sont nombreux,¹ viennent chacun avec son programme (que les deux chambres du parlement avalisent), constitue sa propre équipe juste pour contredire « la démarche de l'équipe précédente », (HASSAM Fodil, 2005, page 4).

Aussi, les deux blocs (étatiste et privé) feignent d'ignorer que le capitalisme ne peut se développer en dehors d'un État capitaliste, et vice-versa, comme c'était le cas des « trente glorieuses ». Il y a, entre eux, un lien dialectique de complémentarité et d'intérêt mutuel.

Il semble que l'équipe de HAMROUCHE avait compris cette stratégie et a tenté de l'intégrer dans ses réformes mais, en vain, ce qui ont trouvé leur compte dans le système rentier et mafieux furent les plus forts. Ce que nous allons voir, plus bas, après la présentation de la situation économique, après ce crash.

- Au plan socioéconomique

Certes, c'est avec la chute brutale des cours du pétrole sur le marché international, engendrant la contraction drastique des recettes pétrolières et la fragilisation de la position extérieure de l'Algérie, que fut envisagé une réorientation de l'économie, où les deux chefs de gouvernement de l'époque (Abdelhamid BRAHIMI, d'abord, du 22/01/1984 au 09/11/1988 ; puis Kasdi MERBAH, du 09/11/1988 au 09/11/1989) avaient réagi en mettant en œuvre un plan d'ajustement structurel volontariste, mais « ce plan n'a jamais été mené à son terme », (HASSAM Fodil, 2005, page 5). De ce fait, la situation socioéconomique s'est aggravée. En effet, selon cet auteur (page 8), « la part de la dette dans la valeur ajoutée nationale (PIB) grossissait d'une année sur l'autre, passant de (32,5 %) en 1985 à (46,8 %) en 1988 et (68 %) en 1992 ; et le service de la dette représentait respectivement (35,7 %), (78,7 %) et (77 %) du PIB ».

En effet, cette étape est marquée par une situation économique et sociale détériorée : chute de la production industrielle, désinvestissement, inflation galopante, chômage accru, etc. La dette extérieure qui a progressé à partir de 1986 achève de paralyser une économie contrainte à de lourds remboursements, (DAHMANI

¹ - Sous la présidence de Chadli : Mohamed Ben Ahmed Abdelghani (du 08 mars 1979 au 22 janvier 1984) ; Abdelhaid Brahimi (du 22 janvier 1984 au 09 novembre 1988) ; Kasdi Merbah (du 09 novembre 1988 au 09 septembre 1989) ; Mouloud Hamrouche (du 09 septembre 1989 au 04 juin 1991) ; Sid Ahmed Ghazali (du 05 juin 1991 au 22 février 1992 : dix jours après la démission de Chadli) puis continue sous Mohamed BOUDIAF, Président du Haut Comité d'État (HCE) jusqu'au 19 juillet 1992, après l'assassinat de ce HÉRO le 29 juin 1992 pendant son discours à la maison de la culture de Annaba (vu en direct par le peuple algérien, sur la TV algérienne). Sous Ali Kafi, successeur de BOUDIAF à la présidence du HCE : Belaid Abdeslam (du 19 juillet 1992 au 21 août 1993) ; Réda Malek (du 21 août 1993 au 11 avril 1994). Sous la présidence de Liamine Zeroual, après la signature du rééchelonnement avec le FMI : Mokdad Sifi (du 11 avril 1994 au 31 décembre 1995) ; Ahmed Ouyahia (du 31 décembre 1995 au 14 octobre 1998) ; Smail Hamyani (du 15 octobre 1998 au 23 décembre 1999 : arrivée de Abdelaziz Bouteflika).

Ahmed, 1999). Ainsi, pour éviter le Kao (Knock-out), une décision radicale doit être prise. Et, c'est là que les décideurs ont mis fin au gouvernement de Kasdi MERBAH et le remplacer par celui de Mouloud HAMROUCHE. Ce dernier, nous l'avons vu ci-dessus, et son équipe, ont travaillé dans l'ombre et finalisé la réforme qui a tranché avec la procrastination de ses prédécesseurs, en cadrant les conditions d'une vraie transition à l'économie de marché, reconnue par tous les analystes de cette époque.

Ainsi, c'est « pour la première fois depuis l'indépendance un projet de transition à l'économie de marché est élaboré et mis en œuvre par ce gouvernement : une loi sur la monnaie et le crédit garantit une plus grande autonomie de la Banque centrale par rapport au pouvoir politique ; le monopole de l'État sur le commerce extérieur est levé ; l'investissement étranger est encouragé. Le système des prix est globalement libéré et les salaires ne doivent plus être fixés par l'administration », note A. DAHMANI.

Aussi, ce programme de réformes englobe les aspects politiques, communicationnels et autres. À travers la constitution du 23 février 1989, déjà, il y a eu la libéralisation du champ politique, l'abrogation du système de parti unique (le FLN) qui fait que plus d'une cinquantaine de partis est agréée en moins d'un an. De même, le champ médiatique est relativement libéré : une multitude de publications (quotidiens, magazines, revues en arabe et en français) sont désormais diffusées mais les médias lourds (radio et télévision) demeurent sous contrôle étatique étroit. Les débats, les meetings et les manifestations publiques se multiplient. Les premières élections pluralistes de l'Algérie indépendante sont organisées en juin 1990 et remportées par le FIS (Front Islamique du Salut) qui s'impose comme le 1^{er} parti en Algérie. En outre, entre 1988 et 1991, l'Algérie enregistre les plus grandes tentatives de transformation et de mutation radicales et profondes de l'appareil économique, des institutions de l'État et une très grande partie des rapports sociaux : propriété, patrimoine, monnaie, salariat, système de répartition, arbitrage des différends sociaux et politiques, règles du droit et de l'État.

Cependant, du fait de la continuité de la lutte des clans au sein des appareils de l'État et de pouvoir et du mécontentement de la société civile algérienne qui vivait une misère générale, ces réformes n'ont pu recueillir leur soutien et leur appui nécessaires. Au contraire, ces institutions ont suscité un mouvement de rejet et d'opposition, notamment au niveau des appareils de l'État. Ainsi, cette expérience réformiste est brutalement interrompue en juin 1991 par le pouvoir politique central, poussant le gouvernement HAMROUCHE à la démission, avant la tenue des élections législatives, devant avoir lieu en juin 1991, reportées au 27 décembre de la même année, par son successeur Sid Ahmed GHOZALI.

Ce dernier et tous les gouvernements qui vont lui succéder vont avoir pour principal objectif d'éloigner toute perspective d'évolution vers une économie productive régulée par le marché et une démocratie pluraliste. C'est dire la complexité d'une situation qui s'est aggravée avec la généralisation de la violence et du terrorisme.

Section 2 – L'aggravation de la crise

Le gouvernement de Sid Ahmed GHOZALI vient d'hériter, lui aussi, de conditions économiques, sociales et politiques gravement défavorables, qui se sont accumulées tout au long de cette décennie 80, particulièrement, et depuis l'indépendance, en général, en passant par les incohérences de la SAD, où le mode de gouvernance n'a été ni vrai socialiste ni vrai capitaliste. Et, quand les réformes du gouvernement de HAMROUCHE tranchent pour sortir des hypocrisies et procrastinations passées et appliquer, de façon radicale, une vraie transition vers une économie de marché et une démocratie pluraliste, elles ont été les plus contrariées et les plus controversées. De ces faits, ces réformes n'ont, seulement, pas eu les effets escomptés, mais n'ont fait qu'aggraver les conditions économiques et sociales des larges couches de populations algériennes, dans une période marquée par deux croissances : démographique et de dette extérieure.

Ainsi, cette section portera sur deux points : Le degré de dégradation de la situation économique, sociale et sécuritaire ; ensuite, identifier les facteurs aggravant la crise et construisant, par-là, l'inéluctable adoption du programme d'ajustement structurel.

1 - La dégradation de la situation économique et sociale.

Cette dégradation s'exprime par les faits suivants (A. DAHMANI, 1999) :

- Les taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie (hors hydrocarbures) ne cessent de décroître (50,7 % en 1992 contre 65,1 % en 1988) ;
- Les déficits financiers de la plupart des entreprises étatiques s'aggravent et de nombreuses unités industrielles privées sont dissoutes ou se reconvertissent dans le commerce ;
- L'Algérie importe près de 92 % de ses besoins et dépend de l'extérieur pour près de 87 % de sa ration alimentaire ;
- Le taux de couverture des importations hors hydrocarbures est de l'ordre de 16 %.
- Le déficit budgétaire devient chronique avec la chute de la fiscalité pétrolière (80 milliards DA en 1992 et 168,3 milliards en 1993).
- La situation de l'emploi s'est elle aussi considérablement dégradée. En 1992, 80000 emplois nouveaux sont créés contre 125000 en 1991, alors que les besoins sont évalués à 240 000/an jusqu'en 1995, et 300 000/an jusqu'en l'an 2000. Le taux de chômage passe de 20,2 % en 1991 à 22 % en 1992 ;
- Le poids de la démographie [n'est pas à ignorer, en effet], la forte croissance démographique que connaît l'Algérie depuis l'indépendance pèse ... lourdement ... sur les ressources financières limitées de l'État. La transition démographique, perceptible dès la fin des années soixante-dix, demeure cependant fragile et n'empêche pas la persistance d'une pression démographique importante. Le nombre des naissances a

considérablement augmenté en trente ans (400000 naissances/an dans les années soixante et 800000 dans les années quatre-vingt-dix). Ce qui implique nécessairement la construction d'infrastructures sanitaires, sociales et culturelles toujours plus importantes dans un contexte d'amenuisement considérable des ressources de l'État ;

- En matière d'habitat, le maintien du taux d'occupation de logement (TOL), [à l'époque], 7,15 personnes par logement, nécessite la construction de 107000 logements/an. Pour améliorer les conditions d'habitat, résorber le précaire et renouveler le parc, il fallait construire 300000 logements/an (L'Algérie a construit 48150 logements/an en 1962-89) ;

- Une même tension est perceptible en matière de santé et d'éducation au vu de la forte et durable croissance des effectifs scolarisés. La pression démographique n'est pas réductible à la seule question du nombre, elle cumule aussi une autre contrainte sur les vingt ans à venir, la structure de la population. L'Algérie est un pays jeune. La population des moins de vingt ans (toujours supérieure à 50 %) se stabilise à 55 % en 1992. Cette situation qui risque de perdurer dans le court terme présentait un double inconvénient : ces jeunes ne sont pas producteurs mais consommateurs, leurs besoins sont nombreux et incompressibles, leur charge se fait sentir sur une faible catégorie de la population (les 20-65 ans) et sur l'État ;

- À moyen terme, le ratio de dépendance va évoluer à la baisse, mais il se posera alors un autre problème d'une toute autre acuité, l'emploi. Or, les chiffres du chômage des jeunes sont particulièrement graves. Près de 83 % des chômeurs dans les années quatre-vingt ont entre 15 et 29 ans. Les programmes d'insertion des jeunes restent sans effet notable et les perspectives d'emploi futures demeurent aléatoires. Pour maintenir un taux de chômage autour de 20 % (il est d'environ 30 % en 1998), l'économie algérienne doit pouvoir créer 234 000 emplois/an. Ce qui est évidemment impossible dans les conditions de crise que connaît l'Algérie. Rappelons qu'entre 1967 et 1984, une période de forts investissements, il n'a été créé que 102000 emplois/an.

Pour l'auteur, « de ces perspectives d'évolution de la situation démographique et des contraintes qu'elle engendre, nous pouvons tirer des conclusions provisoires : les demandes sociales croissantes ne pourront sûrement pas être satisfaites dans les conditions où elles l'ont été jusqu'à ces dernières années, [car] d'une part, parce que l'État se trouve dans l'incapacité économique et financière d'y répondre, d'autre part, le PAS [s'il sera] engagé, réduit considérablement ses interventions sociales. Il est à craindre que l'équilibre socio-politique, déjà sérieusement affecté ces dernières années, ne le soit davantage à l'avenir. C'est alors tout le processus de réforme et de modernisation nécessaires de l'économie et de la société qui est en jeu.

2 – La continuité de l'aggravation des contraintes sécuritaires, économiques et sociales, qui conduiront à l'inéluctable rééchelonnement de la dette

Cette période qui suit la démission de HAMROUCHE et de son gouvernement, est marquée par une situation sécuritaire, jamais vécue par l'Algérie indépendante, que ni le gouvernement S. A. GHOZALI (signant un Stand-by avec le FMI), ni la venue naïve et sincère du défunt Mohamed BOUDIAF, après la démission de CHADLI le 11 janvier 1992 (cette engagement éternel de BOUDIAF à l'appel de son pays l'Algérie, lui a coûté son assassinat le 29 juin 1992, en qualité de Président du HCE : Haut Comité d'ÉTAT, remplacé par Ali KAKAFI) ni ses autres successeurs, Belaid ABDESLAM (19 juillet 1992 : revenant au dirigisme pur et dur), ou Réda MALEK (21 août 1993 : optant pour le reprofilage de dette), n'ont pu redresser la situation. Pire, la crise s'aggrave davantage.

En effet, la dette extérieure atteint près de 26 milliards en 1989 (13 milliards \$ en 1983) et pourtant, le volume de la dette algérienne n'est pas excessif au vu des ressources économiques de l'Algérie et, l'indicateur de solvabilité (dette/PIB) est peu élevé en comparaison avec d'autres pays du Maghreb ou la moyenne africaine. En 1988, il est de 47 % en Algérie, de 128 % pour le Maroc, 77 % pour la Tunisie et 98 % pour l'Afrique. Mais, à la fin 1991, la dette algérienne équivaut à deux fois les recettes annuelles en devises et la moitié du PIB. Elle est par contre excessive par le service qu'elle impose. En 1988, le ratio du service de la dette est de 80 % en Algérie (35 % en 1985), de 60 % au Maroc, 29 % en Tunisie et 26 % en moyenne générale en Afrique.

Les conditions économiques ne cessent de se dégrader, le service de la dette atteint 86 % en 1993 et en 1994 l'Algérie est en situation de cessation de paiement. En avril 1994, après maintes tergiversations, le gouvernement de Mokdof SIFI (11 avril 1994 - 31 décembre 1995, sous la présidence de Liamine ZEROUL) commence par signer un accord de stand-by avec le FMI, où il prévoit le rééchelonnement de la dette algérienne publique et privée après négociation avec ses créanciers. L'Algérie est donc contrainte de rééchelonner une dette extérieure, ce qu'elle s'est toujours refusée à faire. Moins de dix ans auparavant, l'idée d'une simple négociation ou discussion avec le FMI était perçue comme une véritable capitulation.

En conséquence, l'acceptation du rééchelonnement de la dette extérieure et son corollaire, l'application d'un programme d'ajustement structurel, sont - d'abord des actes d'une charge symbolique extrême pour un État qui a - toujours cultivé le mythe de la souveraineté et de l'indépendance. Il est aujourd'hui contraint d'obéir à une ordonnance du FMI et se voir dicter sa politique économique, reconnaissant de fait l'échec de la stratégie poursuivie depuis les années soixante-dix (1970), A. DAHMANI (1999).

Section 3 – Le PAS (Programme d'Ajustement Structurel) : son contenu et ses résultats

Ce premier accord « stand-by d'avril 94-mars 95 est suivi d'un autre accord, dit de « facilité de financement élargi » (avril 95-mars 98) où le FMI lui imposent de mettre en œuvre un programme d'ajustement structurel

classique qui, soi-disant, tient compte de la situation d'instabilité et d'insécurité que vit l'Algérie. Cet assouplissement de certaines conditionnalités est marqué du sceau du politique, selon le même auteur. À travers les institutions internationales, ce sont les principaux pays occidentaux (notamment la France), qui tiennent à apporter leur appui au pouvoir politique en Algérie face à la menace islamiste et les « risques d'exode massif » de la population algérienne vers l'Europe. Cependant, globalement, le PAS imposé à l'Algérie reprend les thèses classiques de l'approche monétariste et libérale : déréglementation générale des prix, dévaluation de la monnaie, libéralisation du commerce extérieur, relèvement des taux d'intérêts, restructuration et privatisation de l'appareil productif. L'application du programme d'ajustement structurel en Algérie a bien abouti au rétablissement des équilibres macro-économiques et financiers (budget, inflation, balance des paiements, etc.) entre 1994 et 1998.

Deux facteurs essentiels ont permis de réduire progressivement le déficit budgétaire : d'une part, les recettes budgétaires se sont accrues grâce à la hausse de la fiscalité pétrolière (1994-97) et à la suite de la dépréciation du dinar ; d'autre part, des restrictions qui ont particulièrement affecté les investissements publics, les crédits aux secteurs sociaux et services publics. La politique monétaire restrictive (encadrement du crédit et hausse des taux d'intérêt) a permis de contenir la croissance de la masse monétaire à un taux compatible avec l'objectif de réduction de l'inflation (30 % en 1994, 5 % en 1998).

Les effets du rééchelonnement sont importants mais limités dans le temps. Le stock de la dette ne cesse de croître : en milliards \$, 26 en 1994, 30,5 en 1998 et le service de la dette qui s'est atténué en 1996 (29,1 % contre 43,8 % en 1995) a repris une course ascendante depuis : 30,3 % en 1997, 47,5 % en 1998. Une situation qui s'est aggravée avec la chute des prix du pétrole. En 1997, le prix moyen était de 19 \$, il chute à 13 \$ en 1998. En conséquence, les recettes d'exportation ont baissé de 25 % et le besoin de financement supplémentaire évalué à 3,7 milliards \$¹⁷. Les prévisions pour 1999 s'avèrent particulièrement sombres avec un contre-choc pétrolier qualifié de plus sérieux que celui de 1986 et un recul durable du prix du pétrole¹⁸. Le service de la dette devrait dépasser les 50 % et la question d'un troisième rééchelonnement est à nouveau posée.

C'est probablement pour parer à cette éventualité que le FMI a exigé et obtenu que l'Algérie constitue des réserves de change importantes. Celles-ci sont en effet en hausse régulière : en milliards \$, 2 en 1995, 4 en 1996 et près de 6 à fin 1997, et servent effectivement à garantir le remboursement des emprunts et à rassurer les créanciers de l'Algérie. Au vu des conditionnalités, on peut se demander si le PAS a d'ailleurs d'autres objectifs que le remboursement de la dette extérieure. Quitte à ce que les questions liées au développement économique et social soient éludées. Le programme de privatisations des entreprises étatiques traîne toujours et le FMI s'est cru obligé de presser le gouvernement de boucler les opérations à fin 1999.

Pour sa part, la Banque mondiale juge le processus limité et soumis à de multiples lacunes et dysfonctionnements. La profusion des centres de décisions dans le domaine (on en compte pas moins de

quatre) renforce l'incohérence et les contradictions de la démarche 19. En fait, la logique qui semble présider aux privatisations ne rompt pas du tout avec les pratiques du système économique et social dominant. Il n'y a pas de véritable volonté de libéralisation du champ économique à travers les privatisations. L'opération se réduit en fait à une tentative de détournement à leur profit, et à moindre frais d'une partie du patrimoine public par certains membres influents des appareils de pouvoir en utilisant à cet effet leurs positions dans l'État et en s'alliant à quelques fortunes privées. Et tout indique que le blocage et l'apparente incohérence qui caractérise l'opération cache mal les désaccords entre les différents clans du pouvoir quant au partage du patrimoine national.

La situation économique générale ne s'est pas améliorée. La croissance du PIB est réelle (- 0,9 % en 1994, + 3,8 % en 1995, + 3,8 % en 1996, 1,3 % en 1997) 20 mais vulnérable, fragile. Elle est essentiellement liée aux bonnes performances de l'agriculture (conditions climatiques et pluviométriques favorables) et des hydrocarbures (hausse des prix, + 21 % en 96/95) 21. La décroissance de la production industrielle n'a pas été jugulée (- 8,6 % en 1996), le découvert bancaire des entreprises étatiques s'est accru (+ 990 % en 96/94) dû aux taux d'intérêts pratiqués par les banques sur les découverts (23,5 %). L'approvisionnement des entreprises par importation d'inputs s'est considérablement rétréci (- 12 % en 1996/95).

- La politique restrictive du crédit et l'insécurité chronique découragent toute perspective d'investissement national alors que les Algériens détenteurs de capitaux à l'étranger détiennent pour près de 35 milliards \$. Les investisseurs étrangers sont intéressés par le seul secteur des hydrocarbures. La libéralisation des circuits commerciaux internes et externes favorise la multiplication des intermédiaires, le développement de la spéculation et le marché noir. La libéralisation du commerce extérieur maintient l'Algérie dans un rôle de consommateur où l'argent dégagé grâce au rééchelonnement est utilisé dans les activités d'importation.

Le chômage ne cesse de croître : 25 % en 1994, 27 % en 1995, 28,1 % en 1996 et 29,5 % à mars 1998 soit près de 2,5 millions de personnes. Il s'est alourdi avec le PAS. Entre 1994 et 1998, 815 entreprises publiques ont été dissoutes entraînant la compression de 212960 employés. Le chômage des jeunes est dramatique (63,5 % parmi les 16-19 ans, et 55,6 % parmi les 20-24 ans). Les créations d'emplois sont dérisoires et ne peuvent répondre à une offre additionnelle importante estimée à 300 000/an. Rappelons qu'entre 1967 et 1984, une période marquée par de forts taux d'investissement, il n'a été créé que 102 000 emplois/an.

Les systèmes éducatifs et de santé se dégradent dangereusement. Les programmes de logements sociaux sont réduits sur injonction du FMI (- 70,9 % en 96/95). Le taux d'occupation par logement est de 7,15 personnes (6,1 en 1966). Pour maintenir les choses en l'état, il faut construire 100000 logements/an, pour améliorer les conditions d'habitat, il faut en construire 300 000/an. Entre 1962 et 1989, il a été construit 48 150 logements/an. Les cercles de la pauvreté ne cessent de s'élargir : près de 25 % de la population vit ainsi en-dessous du seuil de pauvreté. Le salaire réel chute de 35 % entre 1993 et 1996 et le pouvoir d'achat des cadres de 41 % en 95/89. La politique d'aide aux plus démunis dite « filet social » s'avère nettement en deçà

des demandes. Le PAS vient se substituer aux politiques de développement à base étatique jugées obsolètes et inadaptées aux principes d'efficacité et de performance propres aux économies modernes, aux règles de compétitivité de l'économie mondiale. Le désengagement de l'État devient la règle : suppression du soutien des prix et des subventions, réduction des dépenses publiques dans les secteurs sociaux, liquidations et/ou privatisations d'actifs publics, licenciements, etc. Il remet en cause des acquis sociaux importants sans politique alternative de remplacement. Il tente de redéfinir les positions et les rapports sociaux dans une situation de crise particulièrement défavorable aux couches populaires. Les violences au quotidien que subissent les populations algériennes, celles meurtrières des groupes armés et celles dues à la dégradation sociale (chômage, cherté de la vie, manque de logement, etc.) ne leur permettent pas de renégocier à leur avantage ces positions et ces rapports. D'autant plus que les champs d'expression sociale culturelle et politique (médias, associations, syndicats, partis, etc.) subissent l'autoritarisme d'un pouvoir politique impopulaire, conclue A. DAHMANI, 1999, dans son analyse de « l'expérience algérienne des réformes visant une transition à l'économie de marché ».

C'est dans ces conditions que le président Liamine ZEROUAL termine sa présidence en avril 1999, avant la fin de son mandat, pour laisser place aux élections qui ont porté Abdelaziz BOUTEFLIKA à sa succession. Mais, en plus d'un timide équilibre macroéconomique de la trésorerie nationale en 1998, ce n'est pas sans engager les premières discussions avec les responsables du FIS, dont son armée, le GIA, était à sa septième année de guerre contre l'Algérie et ses meilleurs enfants.

Donc, le président BOUTEFLIKA n'a pas démarré de rien. De plus, le vent d'un 3^{ème} choc pétrolier commencer à souffler, annonçant une deuxième aisance financière. Voyons donc dans ce cinquième chapitre, qu'en sera-t-il de la gestion de cette rente pétrolière.

Chapitre 5 : De l'embellie financière (La BAḤBUḤA) ou du troisième choc pétrolier au second contre-choc pétrolier de 2014

Deux faits caractérisent cette période. Le premier traitera de la gestion de cette aisance financière engendrée par ce troisième choc pétrolier, dans sa durée allant de 1999 à 2014, clôturée par un deuxième sévère crash pétrolier, et le second, traitera des limites de cette gestion.

Section 1 - 1999 – 2014 : la gestion de cette embellie financière

À son retour en Algérie en décembre 1998, après une vingtaine d'années vécues en exil, le président BOUTEFLIKA a affiché, en toute honnêteté, son adhésion à l'économie libérale, et ceci, rappelait-il dans l'une de ses interventions publiques, depuis qu'il était au côté de BOUMEDIENE, où il lui affirmait « je ne suis pas d'accord avec votre socialisme ». Mais, est-ce qu'il a divorcé avec le centralisme et le dirigisme, cela c'est sa gouvernance qui le dit, à savoir qu'il n'a jamais accepté le partage de son pouvoir, avec quiconque. Ainsi, dès son arrivée au pouvoir en 1999, il a cherché à libéraliser l'économie (MEZOUAGHI

Mihoub, 2015). Toutefois, avec la hausse du prix des hydrocarbures, les réformes ont néanmoins été infléchies après quelques années. À notre sens, il ne peut déroger aux mécanismes d'un État rentier qui, à chaque aisance financière, il reprend ses réflexes de dirigisme et centralisme dans la gestion de la rente.

Certes, cette manne financière lui a permis d'investir, mais dans les infrastructures et, non dans l'investissement productif générateur de valeurs ajoutées, c'est-à-dire : dans l'industrialisation du pays. Pire, les grands chantiers de réalisation d'infrastructures socioéconomiques, routières, éducatifs, sanitaires, culturels, sportifs, de loisirs et autres, ont surtout bénéficié à des entreprises étrangères qui n'ont pas réalisé d'investissements productifs en Algérie, selon la revue de lecture. Ce qui augure, déjà, de l'imminente crise majeure qu'une potentielle baisse des cours des hydrocarbures peut engendrer. Un crash qui aura de graves et multiples répercussions. Or, cette aisance financière recouvrée en Algérie devait permettre de mettre fin à une crise économique profonde. Cependant, dans sa recherche de paix sociale, BOUTEFLIKA a opté pour une planification qui va cadrer ces investissements de consommation. Il a mis en place quatre plans quinquennaux : 2000 – 2004, 2005 – 2009 ; 2010 - 2014 et 2015 – 2019, pour un montant total de plus de 500 milliards de dollars sur les 730 milliards de dollars de revenus extérieurs, engrangés entre 2000 et 2014.

Néanmoins, eu égard à la situation sociale héritée de la décennie noire, ces remarques ne peuvent en aucun cas cracher sur les réalisations de ses investissements en infrastructures, au profit des populations algériennes. Voyons d'abord ces réalisations, avant d'étudier les limites de ce choix.

1 – Les principales réalisations permises par cette embellie financière

Il faut rappeler, d'abord, que BOUTEFLIKA et son gouvernement sont les premiers héritiers de la sanguinaire décennie noire, éreintée par une crise politique inextricable, une guerre civile larvée, un programme d'ajustement structurel sanctionnant un défaut de paiement. L'Algérie, à la fin de cette décennie (1990) ne parvenait pas à enrayer une régression économique et sociale continue. Le revenu par habitant avait baissé de près du tiers au cours de la décennie, le déficit de logements (évalué à près de 3 millions d'unités) continuait de se creuser, le taux de chômage culminait à 30 %, et les services publics s'étaient lourdement détériorés. Par ailleurs, contrainte par une dette publique élevée, l'économie algérienne enregistrait un taux de croissance moyen d'à peine 1,9 % par an (sources : Office national des statistiques, <www.ons.dz> et Conseil national économique et social, <www.cnes.dz>).

Ainsi, l'urgence, pour cette équipe, fut de rétablir la paix et la sécurité, et ce, par la réhabilitation de l'État permettant une sortie de crise politique. Ce fut l'objectif du référendum de 1999, sur le projet de loi pour « la Concorde civile », complété en 2006 par celui portant sur « la Charte pour la paix et la réconciliation nationale », qui ont, relativement, contribué à arrêter cette guerre civile, restaurer un temps-soit peu l'unité nationale et une stabilité des institutions.

Ensuite, l'amélioration de la conjoncture pétrolière, en 2000 conduisait à un relâchement progressif de la contrainte budgétaire, et autorisait l'adoption d'une politique de relance d'inspiration keynésienne. Les marges de financement étaient mobilisées en faveur d'un programme d'investissement public, signalé plus haut, ayant pour objectif de renouer avec une croissance (endogène) de long terme, à travers le développement des infrastructures de transport, de télécommunications, d'éducation et de santé, dont les externalités devaient permettre d'élever la productivité globale des facteurs de production. Mais en allant au-delà d'une politique contracyclique, l'État exerce un choc permanent de dépense publique. À un plan de soutien à la relance économique (2001-2004) doté de 7 milliards de dollars, succédait un plan de soutien à la croissance (2005-2009) de 50 milliards de dollars (rehaussé à 100 milliards en mars 2006), et un plan de développement (2010-2014) de 286 milliards de dollars. De ces investissements, quinze ans plus tard, l'Algérie présentait un tout autre visage, où le bilan officiel de cette période (2000-2014) insiste sur des réalisations qui, incontestablement, ont réduit les déficits sociaux (www.premier-ministre.gov.dz).

Dans le détail, pour répondre aux frustrations diverses vécues par la population, des décennies durant, les réalisations du programme de cette quinzaine d'années, sont les suivantes :

- Le parc de logements s'est accru de plus de 48 % entre 2000 et 2013 (pour atteindre 8 millions d'unités).
- 40 milliards de dollars, entre 2000 et 2014, sont affectés à la construction de barrages, de systèmes de transfert et de stations de dessalement d'eau de mer, ainsi qu'à la restructuration des établissements publics et au financement de contrats de services avec des opérateurs étrangers.
- Ainsi, l'extension de la capacité de stockage, de production et de distribution des ressources hydriques a permis d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 98 % en 2014 (contre 80 % en 2000), et d'accroître les disponibilités hydriques par habitant de 45 %. Près de 90 % de la population est désormais raccordée au réseau d'assainissement.
- L'accès à l'énergie a été conforté grâce au développement des capacités de production électrique (construction de plusieurs centrales), ainsi qu'à l'extension des réseaux de distribution de gaz et d'électricité. Le taux de raccordement des ménages au réseau électrique a été porté à 99,4 %, celui au réseau gazier à 53 % en 2014 (contre respectivement 88 % et 31 % au début des années 2000).
- Près de 35 milliards de dollars, entre 2000 et 2014, ont été engagés pour améliorer les conditions de mobilité des personnes et la qualité des services logistiques à travers l'intermodalité et l'interconnexion des moyens de transport. Les principales réalisations ont porté sur une extension de près de 13 000 kilomètres du réseau routier – le plus important en Afrique après celui de l'Afrique du Sud – et sur la réalisation de nouvelles gares routières. Le projet d'autoroute est-ouest est emblématique de ces investissements publics.
- En matière ferroviaire, un programme de modernisation a été entrepris pour doubler et plus le réseau ferré,

doter la Société nationale des transports ferroviaires de nouveaux équipements (acquisition de trains à vitesse moyenne) et réintroduire le tramway dans 14 villes.

- Dans les domaines maritime et aérien, des programmes ont été initiés pour mettre à niveau les infrastructures portuaires et aéroportuaires et renouveler les équipements des entreprises publiques de transport.

- Pour répondre aux effets de la croissance démographique, qui est passé de 1,48 % en 2000 à 2,16 % en 2013, sur les besoins d'infrastructures d'éducation et de santé ; près de 15 milliards de dollars sont alloués pour accroître les capacités scolaires et hospitalières, ce qui améliore l'indice de développement humain (IDH) de 0,625 en 2000 à 0,717 en 2013 (6. L'IDH, compris entre 0 et 1, mesure les performances réalisées en matière de développement humain, calculé par l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie. À titre d'indication, le taux de scolarisation atteint près de 96 % pour les enfants de 6 à 15 ans, l'espérance de vie passe de 71 à 76 ans, et le nombre de médecins par habitant s'accroît de plus de 50 % (Programme des Nations unies pour le développement – PNUD –, 2014).

- Enfin, très inégalitaire, la structure des revenus a été (temporairement et partiellement) corrigée par des transferts sociaux massifs. Au cours de la période, la consommation des ménages a été plus que multipliée par deux et le revenu national brut par habitant par plus de trois. Dans le même temps, le coefficient de Gini (mesure le niveau des inégalités de revenus) est passé de 0,34 à 0,31 entre 2000 et 2011.

- Enfin, le taux de chômage est descendu à près de 9 % (Office national des statistiques, ONS, Algérie).

Après ces résultats, cette politique économique et sociale ne souffre pas d'incohérence ?

2 - Les limites de ce choix économique, des autorités algériennes, durant cette quinzaine d'années

Certes, les investissements dans les diverses infrastructures ont amélioré les conditions de vie de la population, mais sans la dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures, qui représentent près du tiers du PIB, 96 % des recettes d'exportation, 70 % des recettes fiscales, et seulement 3 % de la population active, ces réalisations n'ont pu avoir lieu. Et pourtant, au début de leur mandat, en 1999, ces autorités algériennes ont annoncé leur option (choix dicté, d'ailleurs, par le contexte, tant national qu'international), pour une politique d'ouverture économique qui devait favoriser une transition vers un modèle de croissance fondé sur la modernisation des infrastructures publiques, l'investissement privé et la cohésion sociale. Mais le contrôle administratif et politique sur les transactions commerciales et financières, ainsi que la distribution de la rente au profit d'une base clientéliste, ont entravé la transformation structurelle et institutionnelle de l'économie algérienne.

Section 2 – Les de la gestion de cette aisance financière

D'une part, durant la première décennie 2000, ces autorités publiques ont pris plusieurs décisions allant dans la logique libérale, même si elles ne les appliquent pas ; d'autre part, à partir de 2010, notamment, elles ont affiché leur volonté de revenir à une politique publique protectionniste, remettant en cause leur choix de départ.

1 – Incohérence entre déclaration et application entre 2000 et 2010

Au début des années 2000, les décisions prises par les gouvernants algériens sont explicitement inscrites dans la transition à l'économie de marché.

- L'Algérie engage, même, un rapprochement remarqué avec les États-Unis et accepte de participer activement à la lutte contre le terrorisme international. Parallèlement, le pays relance le dialogue économique et politique avec l'Union européenne (UE), qui aboutit en 2002 à la signature d'un accord d'association prévoyant la mise en place d'un libre-échange bilatéral.
- La reprise des négociations d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) confirme les nouvelles orientations économiques. À défaut de donner des gages d'ouverture politique, le régime semble concéder une ouverture économique pour desserrer la contrainte externe.
- Entre 2000 et 2006, cette politique d'inspiration libérale s'accroît. Des amendements au Code des investissements (exonérations et exemptions fiscales, assouplissement du contrôle des changes) sont adoptés pour promouvoir l'investissement étranger.
- Le démantèlement des monopoles publics est progressivement étendu à tous les secteurs d'activité, même ceux considérés jusqu'alors comme des attributs essentiels de la puissance publique : services urbains (distribution de l'eau, fourniture d'électricité, télécommunications), services bancaires, et secteurs des mines et des hydrocarbures.
- La réforme du Code des hydrocarbures, en 2005, devait constituer la pierre angulaire d'une politique d'ouverture économique que certains percevaient comme résultant d'un compromis, voire d'une injonction extérieure, pour accélérer la valorisation des ressources énergétiques (et pourtant, ce même projet de loi a dû être retiré en 2002, faute d'un compromis au sein du pouvoir).
- Ce n'est sans doute pas un hasard si une communication sur cette réforme a été prononcée par Bouteflika le 24 février 2005, 24^{ème} anniversaire de la nationalisation, parle président Boumediène, des hydrocarbures (24 février 1971). In (O. BENDERRA, « Pétrole et Pouvoir en Algérie. Les avatars de la gestion de la rente ». Confluences Méditerranée, N° 53, printemps 2005, pp. 51 - 58). Cette réforme prévoyait de mettre la SONATRACH en concurrence avec les opérateurs étrangers qui, désormais, pouvaient bénéficier au minimum de 70 % des hydrocarbures découverts.

Toutefois, grâce à la conjoncture pétrolière favorable, deux décisions de prudence financière les plus honorables pour l'Algérie furent l'affectation des excédents financiers, d'abord, au remboursement par anticipation de la quasi-totalité de la dette publique extérieure (tout en s'interdisant tout recours à l'endettement externe, à partir de 2005), ensuite à la constitution d'une épargne budgétaire avec la création du Fonds de Régulation des Recettes. Ce FRR (Créé en 2000) est alimenté par le surplus de la fiscalité pétrolière (différentiel entre le prix du pétrole sur le marché et le prix de référence, fixé à 19 dollars en 2000, puis à 37 dollars à partir de 2008), et sert à constituer une épargne budgétaire, et à l'accumulation volontariste de réserves de change (pour l'essentiel placées en bons du Trésor américains et en obligations européennes).

Aussi, cette politique préventive, élevée en dogme de gestion macroéconomique, (M. MEZOUAGHI, 2015), visait à amortir tout choc externe et à créer les conditions d'une plus grande autonomie de l'État vis-à-vis des institutions internationales pour la conduite de la politique économique algérienne. Mieux encore, cette position externe de crédeur net (de l'Algérie) est utilisée en 2012 pour souscrire, pour un montant de 5 milliards de dollars, à l'émission d'obligations par le Fonds monétaire international (FMI), et ainsi signifier une certaine émancipation). Dans cette foulée protectionniste, la politique d'ouverture économique commence à infléchir dès les années 2006-2009.

En effet, cet infléchissement est accéléré dès le début de la dégradation de l'état de santé du président BOUTEFLIKA et, paradoxalement, accentuant la crispation des rapports de force au sein du régime, notamment, autour du contrôle public des ressources énergétiques. C'est dans ce contexte que le Code des hydrocarbures est de nouveau amendé en 2006, pour réhabiliter la SONATRACH dans un contrat de partage de la production plus favorable et mettre fin à la concession sur la base de laquelle le bénéficiaire (étranger) pouvait disposer des ressources découvertes, en contrepartie d'une redevance. Ce qui n'est nouveau, puisque « Les revenus de la ressource pétrogazière, et leur redistribution, constituent toujours la principale source de pouvoir » (idem : M. MEZOUAGHI) pour ce Régime. En outre, cette vague de règles libérales que traverse le pays « finit par être, plus ou moins, refoulée au cours de la crise de la mondialisation financière de 2007/2010, par des actions hétérodoxes », (Hocine BENISSAD, 2018, page 275).

Paradoxalement aussi, en dépit de mesures protectionnistes appliquées aux biens les plus sensibles (produits alimentaires, médicaments), leurs importations « ont presque doublées entre 2006 et 2009, passant de 21 à 39 milliards de dollars, auxquels il faut ajouter 11 milliards de dollars de services de la dette, contre seulement 9 milliards de dollars en 2000 (Banque d'Algérie, www.bankof-algeria.dz). Parallèlement, les transferts de devises à l'étranger, liés au rapatriement des bénéfices et royalties des sociétés étrangères, sont estimés à plus de 50 milliards de dollars entre 2001 et 2008, et à près de 9 milliards de dollars en 2009, soit près de quatre fois les flux annuels d'investissement étrangers. Les autorités, particulièrement agacées par certains opérateurs qui privilégient le rapatriement de dividendes au détriment du réinvestissement,

interprètent ces évolutions comme un constat d'échec de la politique d'ouverture économique, qui aurait encouragé une sortie massive de capitaux à travers une fuite à l'importation et des investissements en portefeuille (au détriment des investissements productifs). Et, la fuite en avant continue, au lieu de faire son autocritique.

Pourtant, les indicateurs des vulnérabilités structurelles de ce modèle de croissance, sont fortement visibles, pour qui veut voir, à commencer par la désindustrialisation qui a considérablement contracté les capacités nationales de production. Le secteur industriel ne représente plus que 5 % du PIB à cette période (contre près de 10 % en 2000), et le tissu économique est constitué à 99 % d'entreprises de moins de 5 salariés, selon l'ONS. Les marchés publics pour la réalisation de grands projets d'infrastructure ont très largement été remportés par des entreprises étrangères. Les investissements publics ont donc, directement ou indirectement, stimulé l'importation de biens d'équipement et de services techniques, et le transfert de devises. Par ailleurs, la dérégulation du commerce extérieur a structuré et « privatisé » certaines filières d'importation – en partie informelles, qui se sont progressivement substituées aux filières de production nationales. Et, la loi de Finances complémentaire (adoptée en 2010) parachève l'abandon de la politique d'ouverture économique et incarne la résurgence des pratiques héritées de l'économie administrée.

Pour contenir les déséquilibres, trois mesures de contrôle et d'encadrement ont été introduites :

- D'abord, concernant les opérations de commerce extérieur, la mesure prise porte « obligation d'une domiciliation bancaire préalable à la réalisation de toute opération d'importation, limitation des modes de paiement à travers la suspension du transfert libre et de la remise documentaire au profit du seul crédit documentaire, recours à des prestataires pour le contrôle des produits importés » ;
- Ensuite, pour les capitaux étrangers, les injonctions prises par la deuxième sont « droit de préemption sur la cession des participations des actionnaires étrangers, obligation d'ouvrir le capital des sociétés. Les vulnérabilités structurelles du modèle de croissance importatrices à 30 % minimum et des projets d'investissement étranger à 51 % minimum aux capitaux nationaux, obligation de soumettre tous les dossiers d'investissements étrangers au Conseil national d'investissement (Les prérogatives du Conseil national de l'investissement (CNI), organe interministériel placé sous l'autorité du Premier ministre, ont été élargies pour apprécier la compatibilité de tous les investissements étrangers (bénéficiant ou pas d'avantages) avec l'intérêt de l'économie nationale. Cet intérêt n'est appréhendé que sur une base financière, puisque les investissements étrangers directs sont tenus de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée du projet. De plus, le conseil se réunissant rarement, les investissements sont d'autant plus freinés), obligation de réinvestir les bénéfices pour les sociétés jouissant de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices) ;
- Enfin sur les transactions bancaires, la troisième mesure est la « suspension du crédit à la consommation.

Ces mesures d'encadrement des opérations commerciales et bancaires, si elles visent à assainir et à moraliser les pratiques d'importation et à encourager le capital productif interne, sont insuffisantes pour inverser les tendances commerciales et monétaires du fait de la faible élasticité-prix des importations, de la rigidité des capacités de production intérieures, du poids des groupes de pression et de la difficulté de maintenir de nouvelles barrières tarifaires et non tarifaires contraires aux engagements internationaux.

À partir de 2010, en dépit des critiques sur les entraves discriminatoires au commerce et à l'investissement, un discours sur la souveraineté économique se développe (M. MEZOUAGHI, F. TALAHITE, dir., 2009, « Souveraineté économique et réformes en Algérie », *Confluences Méditerranée*, n° 71, automne 2009, p. 9-194). Un tel discours peut paraître légitime, et peu surprenant, dans un pays où l'État continue d'être le premier employeur et investisseur du pays. Mais loin d'être l'expression d'une démarche stratégique cohérente et pragmatique, il révèle fondamentalement l'échec de la transition économique.

Au final, c'est ce processus d'avortement des réformes militant pour une transition économique vers l'économie de marché, qui a construit les conditions de la crise qui s'est métastasée après le crash pétrolier de 2014.

2 – La complication de la crise durant le quinquennat 2010 - 2014

En effet, à la veille de ce contre-choc, la restauration du contrôle de l'État sur le secteur productif public s'est, même tendue au secteur privé. Depuis 2010, l'État a exercé à plusieurs reprises son droit de préemption, parfois dans des conditions échappant à toute rationalité économique. Par exemple, en 2014, le Fonds national d'investissement (sous tutelle de l'État) acquiert 51 % du capital du premier opérateur de téléphonie mobile contrôlé par l'opérateur russe VimpelCom (alors que l'État est lui-même seul actionnaire de l'opérateur historique Algérie Télécom, second opérateur en parts de marché). De nombreuses entreprises subissent de lourdes et multiples pressions. La réversibilité du Code des investissements et l'arbitraire de la décision publique creusent le déficit de confiance et affectent la crédibilité des réformes économiques. Dès lors, les entreprises étrangères préfèrent le plus souvent investir dans les pays voisins, où les avantages sont plus stables et cohérents. Enfin, la réforme bancaire qui devait aboutir à l'autonomie effective des banques publiques et à la libéralisation de l'activité bancaire, pour améliorer le financement de l'économie, est restée lettre morte. En éliminant les banques privées nationales, ce sont ces banques publiques qui continuent de représenter près de 90 % des dépôts et 88 % des crédits (selon la Banque d'Algérie). Ce qui fait que « le financement de l'économie reste donc très largement assuré par les banques publiques et le budget de l'État ».

Enfin, c'est le problème de la corruption qui gangrène le plus ce modèle de croissance. Le rapport de la Banque Mondiale (août 2007) déjà, note que l'Algérie dépensait deux à trois fois plus que les pays voisins pour des infrastructures similaires, pointant les dérives de la corruption. Il ajoute que la gestion administrée

de l'économie s'est en effet accompagnée d'une amplification de la corruption à grande échelle : en témoigne la fréquence des scandales financiers. Si le phénomène de la corruption n'est pas récent, il est toujours difficile à évaluer. L'accès discrétionnaire ou privilégié aux biens publics, au crédit et aux devises dans les marchés administrés est une source importante d'enrichissement illégal. Soumis à l'arbitraire de l'administration, qui tend à s'imposer aux institutions judiciaires, de nombreux acteurs économiques préfèrent opérer au sein de réseaux clientélistes structurés et puissants. De même, les importations frauduleuses (importations de denrées périmées, domiciliations fictives auprès de banques...) et la surfacturation (due à une mauvaise négociation des contrats, à des surcoûts ou encore à la corruption) se sont généralisées.

3 – Le paradoxe de la dépendance aux hydrocarbures qui fait la pluie et le beau temps

Aussi, à la veille de la nouvelle crise pétrolière de 2014, cette hyper-dépendance de son économie aux hydrocarbures qui devrait faire craindre aux décideurs algériens un risque systémique et se ressaisir en conséquence, ces derniers continuent leur chemin, comme si de rien n'était. Or, le contexte de cette période est bien plus défavorable que ceux des crises passées, note Mihoub MEZOUAGHI.

- Effectivement, la dernière crise pétrolière n'est pas de même nature que les précédentes. La baisse brutale des cours – de près de 50 % au cours du second semestre 2014 – s'explique moins par le ralentissement de la demande mondiale que par une mutation du marché énergétique mondial (essor des énergies renouvelables et des hydrocarbures non conventionnels). Le consensus des experts s'établit à un cours durablement compris entre 60 et 75 dollars. À la chute des cours s'ajoutent de plus la stagnation de la production et des exportations pétrolières (de 1,371 à 1,202 milliard de barils produits). Selon les services des douanes, les montants transférés illégalement – ayant pour origine la surfacturation, les fausses déclarations et les infractions à la législation des changes –, en forte hausse, ont atteint près de 400 millions de dollars en 2014. Ce montant ne fait état que des transactions illicites constatées. L'International Global Financial Integrity évalue les fuites de capitaux à 16 milliards de dollars (entre 2003 et 2012). Le maintien d'un écart entre le taux parallèle du change et le taux officiel, qui subit une décote de près de 50 %, a encouragé la surfacturation des importations, qui permet d'augmenter le droit au change officiel, (F. Talahite, « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », Revue Tiers Monde, n° 210, 2012, p. 143-160).

Par ailleurs, la baisse sensible des exportations gazières (de 50 à 44 milliards de mètres cubes entre 2010 et 2014) selon l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), résulte d'une déplétion des réserves (due à une exploitation intensive dans la dernière décennie), d'un recul des investissements d'exploration et d'une explosion de la consommation intérieure, qui devrait passer à 50 milliards de mètres cubes en 2017-2020. À court terme, les marges sont étroites ; à moyen et long termes, incertaines. En 2014, le ministre de l'Énergie a annoncé un programme d'investissements de la SONATRACH (90 milliards de

dollars entre 2015 et 2019) afin d'augmenter la production de 20 %. Cet objectif reste néanmoins hypothétique, en raison du coût élevé et des longs délais de mise en exploitation des nouveaux gisements. De même, l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels (dont l'Algérie disposerait des quatrièmes réserves mondiales techniquement récupérables, selon l'Agence internationale de l'énergie) pourrait être freinée par la contrainte technologique, la dégradation de l'attractivité de l'Algérie sur le marché de l'énergie (Suite à un appel d'offres en septembre 2014, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures n'a attribué que quatre périmètres de recherche et d'exploitation sur 32 périmètres soumis.) et la forte contestation locale du fait d'un risque écologique élevé.

Il est à noter aussi, que les amortisseurs financiers tendent à s'épuiser rapidement. Le FRR, après avoir atteint son plus haut niveau en 2012 (près de 65 milliards de dollars), décroît de 1,5 % en 2013 et de près de 20 % en 2014 (ministère des Finances algérien.). Si les cours pétroliers restent stables au cours actuel, le FRR pourrait être totalement asséché en moins de deux ans. De même, les réserves de change, après avoir atteint leur plus haut niveau à 194 milliards de dollars (soit près de 34 mois d'importations) en 2013, se sont contractées à 178 milliards en 2014 (Banque d'Algérie.). Au cours du seul mois de janvier 2015, elles auraient diminué de 11,6 milliards de dollars, soit la plus forte baisse mensuelle depuis plus de 30 ans. Selon le Fonds monétaire international (FMI), à ce rythme, les avoirs en devises pourraient être épuisés en 15 mois.

Enfin, les subventions généralisées et les transferts sociaux massifs de cette dernière décennie ont produit un effet de cliquet en raison du caractère peu compressible de certaines dépenses sociales. L'État a d'abord procédé à une redistribution pour corriger les inégalités de revenus et revaloriser le pouvoir d'achat de la population, notamment à travers un triplement du salaire minimum, la valorisation de 66 % des traitements et de 55 % des pensions entre 2000 et 2013 (selon l'Union Générale des Travailleurs Algérien : UGTA). Aussi, avec les révoltes déclenchées à partir de la Tunisie, en 2011, les autorités ont cédé à une politique de distribution de la rente pour élargir le consensus sur la stabilité politique. Les subventions généralisées et sans ciblage des produits alimentaires et énergétiques (Les subventions énergétiques avant impôt représenteraient 27 % des revenus publics (FMI). Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural consacre près de 87 % de son budget aux subventions du blé et du lait, et les dépenses sociales sans contrepartie productive, auraient atteint près de 60 milliards de dollars en 2014, soit près de 29 % du PIB (et 100 % des revenus d'exportation) (34. Source : ministère des Finances algérien.).

Ce sont, ainsi, les quelques aspects les plus marquants qui ont caractérisé la veille du second contre choc (crash) pétrolier de 2014. Son ampleur et ses conséquences sur l'économie algérienne seront analysés dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE 6 – Le second crash pétrolier et ses conséquences sur l'économie algérienne (2014-2019)

Encore une fois, suite à ce second crash pétrolier, l'économie algérienne va danser au rythme cyclique du prix du baril du pétrole, qui a atteint le creux de sa courbe descendante. Certes, cette fois, elle n'a pas l'épée de Damoclès, du FMI, sur sa tête comme lors du crash de juillet 1986. L'Algérie, non seulement, n'est pas endettée, mais elle s'est même permise de s'installer sur l'orbite des créanciers de cette principale institution de Bretton Woods, avec 5 Milliards de dollars, et mieux encore, elle s'est dotée d'un FRR de 200 Milliards de dollars lui permettant de ne pas tomber par K.O. Toutefois, en 1986, l'Algérie avait un président qui avait toutes ses facultés physiques et morales et se présentait devant son peuple en chair et en os, et non par délégation de son cadre, porté par ses vautours qui profitaient avec férocité de son agonie. Aussi, même si la corruption (corrupteurs et corrompus) est née avec la naissance des sociétés de classes et non seulement en 1986, celle de 2014 avait atteint son expression la plus achevée de déshumanisation.

En conséquence, nous relaterons, dans ce chapitre, les causes et l'ampleur de ce crash (section 1) puis nous relèverons son impact sur l'économie algérienne durant la période 2015 – 2019 qui se termine par l'enfantement du mouvement populaire, dit : HIRAK (section 2).

Section 1 – Le crash pétrolier de 2014 : ses causes et son impact sur l'économie algérienne

Nous chercherons ses causes, avant de nous intéresser à ses effets.

1 – Les causes du crash pétrolier de 2014

Nous avons vu ci-dessus, comment la situation du quinquennat 2010 – 2014 et bien avant, constituait un signe avant-coureur (annonceur) de tous les ingrédients nécessaires qui participent à la production de ce contre choc. Ces causes, sont à la fois mondiales et locales.

1.1 - Au niveau mondial

Trois facteurs principaux ont conduit à ce crash.

- L'importante offre de pétrole et de gaz de schiste des États-Unis (qui sont passés de grands importateurs de ces produits aux grands exportateurs de ceux-ci), déclenche, par ses prix fortement concurrentiels, un dumping sur le marché mondial. Et ce, grâce à leur essor fulgurant dans la fracturation hydraulique, que le mouvement des écologistes n'a pu arrêter ;
- Face à cette concurrence américaine, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) rentre en guerre des parts de son marché, sous l'impulsion de l'Arabie Saoudite, qui a décidé de maintenir ses niveaux de production élevés pour faire baisser les prix, dans le but d'asphyxier cette industrie naissante du schiste ;
- La baisse des cours du pétrole, causée par cette offre américaine et le ralentissement de la demande, a été aggravée par le tassement de la croissance économique de la Chine et de plusieurs pays émergents.

1. 2 – Au niveau endogène (national)

Non seulement dans ce domaine, en Algérie, quel que soit le problème qu'elle subit, la faute est toujours rejetée sur l'autre. Or, ne pas reconnaître sa maladie expose le malade, du moins, à compliquer son cas, sinon jusqu'à causer sa disparition.

Le problème nodal de l'Algérie, qui constitue sa constante, est endogène, à savoir la totale dépendance de son économie à la rente pétrolière ; dépendance qui, elle aussi, constitue la cause première du problème de sa gouvernance. Ce que le développement ci-dessus, en particulier, et la revue de lecture y afférente, en général, ont montré. Ensuite, cette prépondérance des hydrocarbures et de leurs rentes, ne peut être innocente dans l'émergence d'autres maux de l'économie algérienne : désindustrialisation accélérée, faible taux de participation de la force de travail, corruption et relations de connivence entre certaines entreprises et le pouvoir politique, vulnérabilité aux chocs externes...jusqu'au refus d'une vraie transition politique, qui devrait conditionner une vraie transition économique, (El-Mouhoub MOUHOUD, 2020).

Ce problème du régime de croissance est au centre de toutes les vulnérabilités qui gangrènent l'économie algérienne : la détérioration des termes de l'échange qui affecte les comptes publics ; une demande interne fortement dépendante des dépenses publiques ; la détérioration de la position extérieure a conduit les autorités à geler les investissements publics et à dévaluer la monnaie nationale pour gonfler les recettes publiques et contenir le déficit budgétaire ; une inflation en partie importée pèse sur le pouvoir d'achat des consommateurs et les anticipations d'investissements. Une spirale inflationniste s'est enclenchée plusieurs fois à la suite d'une revalorisation des salaires sous pression sociale. Aussi, les taux d'intérêt relevés pour contenir ces tensions, vont en faveur des rentes spéculatives, au détriment des investissements ; le déficit budgétaire continue de se creuser, l'État n'est plus en mesure d'absorber le surplus de l'offre sur le marché du travail et de maintenir les subventions sur les biens de première nécessité. Enfin, les tensions sociales résultant du cumul de ces vulnérabilités, même réprimées, trouvent toujours le moyen de mettre en péril la stabilité politique achetée par la distribution de la rente.

D'ailleurs, c'est la nature du régime de croissance, incarné par cet État rentier, qui ne laisse que peu de places aux jeunes et ne leur permet pas de se projeter dans l'avenir, qui constitue le fondement majeur de la succession historique des différents soulèvements ayant conduit au Hirak de 2019.

2- l'ampleur de ce crash

Ce crash a eu lieu dans une conjoncture mondiale, régionale et nationale très mouvementée.

- Au niveau mondial, la crise des subprime de 2007 – 2008 n'a pas fini d'impacter son économie qui a connu une dépression inquiétante, marquée surtout par un ralentissement de l'économie chinoise, réduisant sa demande en pétrole.

- Au niveau régional, les révolutions dites « arabes » qui ont commencé de la Tunisie, n'ont pas arrêté leur contamination des autres pays voisins où le mouvement de jeunes revendique la démocratie et le changement politique majeur.

Et, Au niveau local, la maladie de BOUTEFLIKA a compliqué le modèle de gouvernance algérien en multipliant les centres de décision et aggravant le phénomène de corruption au sein même du centre du pouvoir, engendrant la perte de confiance entre les gouvernés et les gouvernants.

L'ampleur de ce crash est aussi énorme au niveau financier : le prix du baril chute de 110 \$ en 2014 à 35 \$ en 2016 ; le PIB algérien baisse de 214 milliards de dollars en 2014 à 166 milliards \$ en 2015, puis à 159 milliards \$ en 2016 et à 170 milliards \$ en 2017 ; quant au taux d'inflation, il a enregistré une augmentation en spirale allant de 2,37 % en 2014 à 4,87 % en 2015 et atteint 6,4 % en 2016 puis marque une baisse relative à 5,6 % en 2017 ; ce qui a provoqué une chute drastique des réserves de change desquels puisait le gouvernement. Ce dernier n'avait de solutions que le recours aux mesures d'austérité qui ont accéléré cette inflation, signalée ci-dessus et alimentant, ainsi, un profond malaise économique et social, hérité déjà du règne du clan de Bouteflika dans la politique comme dans les affaires économiques.

Section 2 – L'impact du crash sur l'économie algérienne durant la période allant de 2015 au HIRAK du 22 février 2019

Cet impact sur l'économie algérienne sera d'abord analysé, de façon globale, en comparaison avec les pays qui ont une certaine similarité avec l'Algérie, avant de retourner à son cas spécifique.

1 – Éléments d'analyse globale et comparative de cet impact

Si, du point de vue de sa diversification, le système économique algérien, hyper-concentrée et désindustrialisée, peut sembler encaimé, cela ne peut se réduire à une simple fatalité ou à une malédiction liée à la disponibilité des ressources naturelles, qui conduirait nécessairement l'économie vers la désindustrialisation et le sous-emploi dans une économie de redistribution de la rente. Comme celles des autres États pétroliers à revenus moyens (Irak, Iran, Soudan, Syrie, Yémen), l'économie algérienne peut être considérée comme le maillon faible des économies de la région (MOAN). La raison tient à ce que, comparée aux États pétroliers à revenus hauts et faible population (Golfe), l'Algérie, qui dispose certes d'une rente gazière et pétrolière, doit compter avec une population nombreuse et jeune – d'où un niveau de rente par habitant plus de dix fois plus faible que celui des premiers. Cette rente a, en outre, été fortement réduite depuis le contre-choc pétrolier de 2014. Les économies pétrolières à revenus moyens sont aussi plus fragiles que les pays qui ont peu de ressources naturelles mais disposent d'une population jeune et nombreuse (Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie, territoires palestiniens occupés) et sont donc davantage incités à développer des activités d'exportations manufacturières et de services.

L'économie algérienne peut être caractérisée comme un régime d'État rentier, qui se définit par trois caractéristiques clés : le secteur rentier (hydrocarbures ici) est dominant dans l'économie, les revenus de la rente proviennent de l'extérieur du pays, les richesses engendrées par le secteur de rente sont concentrées sur un faible nombre de personnes ou de ménages, (H. DEBLAWI, G. LUCIANI, 1987). La croissance économique peut être forte mais demeure non inclusive. Cette caractérisation correspond bien à la situation algérienne : la croissance repose sur peu de secteurs et, en conséquence, le taux de participation formel de la force de travail demeure l'un des plus bas du monde (40 %).

Trois secteurs d'importance inégale dominant largement l'économie algérienne :

- Le secteur public des hydrocarbures mono-exportateur, qui contribue à plus d'un tiers du PIB, est la source de près des deux tiers des recettes budgétaires et de la quasi-totalité des recettes d'exportations en 2018. Ce secteur est pourvoyeur de liquidités, en particulier en période haussière des cours du pétrole. Il alimente, pour partie par le biais du système bancaire public, le deuxième secteur clé de l'économie : le secteur importateur hypertrophié de biens de consommation et de biens intermédiaires. Il s'agit surtout d'un secteur de négoce international avec une faible activité de transformation (dans l'agroalimentaire) et de montage (électrique, électronique, textile, automobile).

- Bien que la part des importations dans le PIB ait chuté par rapport à la période coloniale (67,5 % du PIB en 1961), durant laquelle l'Algérie pouvait se définir assez largement comme une économie improductive, les importations continuent à représenter en moyenne 30 % du PIB durant la période 1960-2016, selon la Banque Mondiale. Cette part s'est effondrée durant les périodes de crises économiques sévères (20 % au moment de la révolte de 1988) pour remonter à 25 % en 1995 et atteindre des records durant la période du boom pétrolier, à près de 35 % du PIB.

Un tiers des importations est cependant composé de biens intermédiaires et de biens d'équipements destinés au marché local, volumes qui demeurent stables. La différence est flagrante avec les importations de biens destinés à la consommation finale des ménages, qui ont chuté pour s'ajuster aux fluctuations des revenus des hydrocarbures. Les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipements servent au secteur des hydrocarbures et aux secteurs domestiques agricole, manufacturier et des biens non échangeables (construction). Concernant les importations de biens de consommation, les produits alimentaires en représentent plus des deux tiers.

Le drame, est que ce secteur d'importation intègre une large partie des activités informelles, et le financement des importations se fait pour partie au taux de change informel et par le biais de transferts financiers informels, principalement avec la France. Les autorités ont laissé se développer le secteur informel dont le taux de change officieux est la colonne vertébrale : à côté d'un taux de change officiel administré (fixé par la Banque centrale et arrimé à un panier de devises comprenant surtout le dollar, mais

aussi l'euro, comme instrument de paiement des hydrocarbures) et surtout surévalué, il existe un taux de change officieux dont la cotation se fait au jour le jour en fonction de l'intensité des transactions entre l'Algérie et sa diaspora, en France en particulier. (Données Banque mondiale). En 2019 (veille du HIRAK), un euro = environ 120 DA au taux officiel, le taux officieux était moins évalué (1 euro = environ 220 DA). Si ce marché des changes informel est aussi étendu et « solide », c'est parce que les acteurs privés y ont également recours massivement. D'ailleurs, au moment de l'arrestation par l'armée, en juin 2019, de chefs d'entreprises accusés de corruption, il a été observé une appréciation du change informel, qui est passé de 230 DA à 200 DA pour un euro, car l'offre de DA avait baissé par rapport à la demande du fait de la baisse des transactions liées à ces entreprises.

Ce marché est intrinsèquement lié aux activités d'importation et au secteur des services, de la construction et des biens non échangeables en général. Enfin, les prêts bancaires à court ou moyen terme servent d'appui à l'activité d'importation. Donc, l'activité formelle et le secteur informel sont étroitement imbriqués.

- Ce secteur d'importation alimente en transactions réelles (de biens de consommations finale ou intermédiaires) et financières un troisième secteur étroitement imbriqué au secteur informel : les services, le petit commerce, la construction et les biens non exportables en général. La diversification du système productif, régulièrement annoncée de manière velléitaire par les gouvernements successifs, n'a jamais vu le jour. La situation s'est même de ce point de vue aggravée ces dernières années. On assiste bien à un recul du secteur de l'industrie manufacturière, au profit des secteurs des mines et carrières, des phosphates et du fer, et du BTP. L'économie n'a jamais su se diversifier, ce qui a fait reculer la part dans le PIB de l'industrie (4 % en 2018 contre 15 % en 1996) et de l'agriculture (7 % en 2018). Ces trois secteurs de l'économie sont reliés financièrement mais ont peu d'interactions réelles.

Le système des banques publiques tisse des liens financiers extrêmement étroits avec le secteur des hydrocarbures et la compagnie nationale d'hydrocarbures. Les six banques publiques sont réellement le cœur financier du système, à la fois en drainant leurs prêts vers le secteur public et en constituant le principal réceptacle des dépôts publics liés aux revenus des hydrocarbures.

La dépendance de l'économie algérienne aux exportations et aux recettes d'hydrocarbures, volatiles par nature, expose celle-ci à des périodes de surliquidité bancaire. En raison de l'insuffisance du marché financier de long terme, et en dépit de la mise en place du Fonds de régulation des recettes des hydrocarbures (FRR) au début des années 2000, les périodes de boom pétrolier se traduisent par un développement de la liquidité bancaire. Or, ce compte du Trésor public (qui en principe devait être entre les mains du Chef de l'État, auprès de la Banque centrale) est supposé constituer un fond de lissage permettant de faire face aux retournements du prix du pétrole et d'assurer le partage de la rente avec les générations futures. Mais ce ne fut guère son rôle en Algérie, puisqu'il a été utilisé de manière pro-cyclique et non contracyclique et surtout

de manière discrétionnaire et non démocratique (comme c'est le cas à l'opposé en Norvège par exemple), E. M. MOUHOUD, 2020.

Les entrées de devises et la hausse consécutive des réserves de change contribuent à limiter les investissements financiers à long terme et à empêcher le système bancaire de développer des financements à long terme. Symétriquement, lorsque les recettes diminuent, les contraintes de liquidité soumettent les banques à des difficultés de trésorerie. L'économie est ainsi largement exposée aux chocs externes. Une baisse des prix du pétrole et de la demande mondiale en hydrocarbures affecte directement ses revenus et l'économie réelle.

Au total, l'économie rentière algérienne engendre un afflux des revenus vers l'État, qui évince le secteur privé tout en favorisant les subventions publiques et les embauches dans le secteur public. Cette volatilité des revenus est décourageante, surtout pour les porteurs de projets nouveaux. Au lieu d'une infrastructure de financement à long terme efficace et rationnelle, les subventions directes par l'État jouent un rôle prédominant, favorisant le clientélisme, le capitalisme de connivence et les projets moins efficaces. Reste alors la question de l'origine de ce sentier de croissance non inclusive et peu diversifiée.

La rente des hydrocarbures n'est pas la seule coupable

L'existence d'une rente pétrolière n'est pas seule en cause. Car la rente n'est pas mauvaise en soi pour le développement : le problème est de la mobiliser vers des usages productifs pour induire un processus d'accumulation primitive, M. H. Khan, G. Giacaman, I. Amundsen (dir.), 2004. Il convient, certes, de questionner la longue histoire des héritages. La colonisation a ainsi laissé en héritage le modèle d'une stratégie d'industrialisation par l'État, inspirée par la planification à la française, dans un pays qui ne disposait pas des éléments de base nécessaires, comme l'existence d'un tissu suffisant de petites et moyennes entreprises, un niveau d'éducation élevé et, enfin, un système bancaire capable d'accompagner le financement de l'économie, A. Zouache, 2013 et M. Mouhoud, 2012. L'héritage colonial n'a pas favorisé l'émergence d'entreprises privées dans le domaine manufacturier, notamment en raison de la surmobilisation de la force de travail dans l'agriculture latifundiaire, en particulier dans la vigne. La nature du modèle colonial de mobilisation au travail (usage de la violence et de l'humiliation dans les grandes fermes agricoles sous la propriété des colons. Cet aspect est lié à la spécificité de toute « colonie de peuplement » impliquant la violence contre les indigènes et la formation d'un rapport colonial de domination dans la forme de salariat agricole qui s'est imposée durant la colonisation, se transmettra également dans les années post-colonisation, A. Bouchène, J.-P. Peyroulou, O. Tengour et S. Thénault (dir.), 2012. La conséquence en est, la très faible demande de la force de travail par le secteur étiré des entreprises privées, la faiblesse de la formation et de la qualification de la main-d'œuvre et l'insuffisance de la productivité du travail inhibant le processus de développement manufacturier hors ressources naturelles.

Pourtant, des exemples étrangers, dans des circonstances similaires de colonisation de peuplement décourageant la confiance en soi, ont pu montrer la possibilité d'une bifurcation réussie vers des stratégies de diversification et de rattrapage technologique remarquables. À cet égard, Peter Evans, qui analyse l'histoire du développement asiatique en particulier, distingue deux types de bureaucratie : l'une technocratique et l'autre politique (8. P. Evans, *Embedded Autonomy. States and Industrial Transformation*, Princeton, Princeton University Press, 1995.). La bureaucratie « non politique » mais « technocratique », en mesure de renforcer la redevabilité et d'assurer la qualité des produits et le rattrapage technologique sur les marchés internationaux, est celle qui a caractérisé la constitution des élites dans les pays asiatiques, contribuant à la formation « d'États développementalistes ». À l'opposé, les élites politiques non technocratiques, caractéristiques des « États rentiers », sont davantage installées dans la redistribution de la rente que dans l'organisation de son accumulation).

En Algérie, un autre type d'héritage postindépendance est en jeu : celui de la période du contrôle étatique quasi total des moyens de production dans les secteurs manufacturier, hydrocarbures et agricole.

Les tensions sur le marché du travail risquent de s'aggraver et seront d'autant plus fortes que le taux de participation des femmes y est extrêmement faible, S'ajoute ensuite le règne du clan Bouteflika, qui a consacré les privatisations et le capitalisme de copinage (crony capitalism), évinçant les entreprises qui ne sont pas dans la connivence et réduisant ainsi le périmètre du secteur productif formel. Les entreprises connectées au pouvoir furent organisées au sein du Forum des chefs d'entreprises. Plus généralement, des ramifications se sont tissées verticalement entre le clan Bouteflika et les groupes d'intérêts organisés autour de circuits d'allégeance ou de vassalité, laissant la majorité de la population écartée de ces réseaux. Les arrestations de chefs d'entreprises après le déferlement du hirak de février 2019, orchestrées (dans des situations judiciaires bien douteuses) par l'état-major de l'armée, ont révélé au grand jour les pratiques de copinage et de corruption en particulier à travers les mécanismes de surfacturation et de réservation des marchés publics. Le secteur de la construction en est l'exemple typique.

••Les malaises de l'État rentier aux sources des soulèvements

Ce régime de croissance favorise la marginalisation des jeunes diplômés désespérés, acculés au chômage de masse ou au déclassement interne dans les secteurs de biens non échangeables ou encore à l'émigration « forcée ». Le taux d'expatriation des diplômés est anormalement élevé eu égard au revenu par tête de l'Algérie, comme dans les autres pays de la région MOAN d'ailleurs. Pourtant, des progrès importants dans le développement humain et l'éducation avaient été réalisés puisque l'Algérie, comme la plupart des pays de la région, avait enregistré la plus forte augmentation de l'indice de développement humain entre 1970 et 2010. Les dépenses totales de santé en pourcentage du PIB sont passées de 3 % en 1995 à 7,5 % au milieu des années 2010. Les dépenses publiques

d'éducation de l'enseignement supérieur ont doublé entre 2000 (1,2 %) et 2010 (2,5 %). Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur a connu une croissance annuelle de 10 % à 15 % dans les années 2000, et a augmenté de près de 12 points de pourcentage en passant de 31 % à 43 % entre 2011 et 2106, rattrapant ainsi la moyenne mondiale.

Toutefois, en contrepartie, on observe une détérioration inquiétante de la qualité de l'éducation et un secteur public de santé en dégradation structurelle. Les tensions sur le marché du travail risquent de s'aggraver et seront d'autant plus fortes que le taux de participation des femmes y est extrêmement faible (17 %). Il ne pourra rester longtemps à ce niveau en raison de leur surreprésentation parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et des changements sociétaux dans les zones urbaines.

••Les réactions du gouvernement Bouteflika-Ouyahia : procrastination dans les réformes et aveuglement face aux risques de soulèvement.

Le tournant du prix du pétrole bas n'a pas modifié les données du pays. Les cours du pétrole sont en effet tombés de 100 dollars le baril en 2014 à 46 dollars le baril en 2016, occasionnant une perte de 1 000 milliards de dollars en termes de revenus pour les pays de l'OPEP. En 2015, le gouvernement d'Abdelmalek SELLAL avait exprimé des velléités de mettre en place des réformes structurelles et de modifier la relation clientéliste entre les entreprises et l'État. Mais, très vite, avec le retour au poste de Premier ministre d'Ahmed Ouyahia durant l'été 2017 (après l'éviction de M. Tebboune et celle de M. Sellal en moins de six mois), le pouvoir a tourné le dos aux réformes et s'est engagé dans une politique macroéconomique aventurière. Face à l'érosion des réserves de change (de 200 milliards de dollars en 2014 à 90 milliards en 2016) et à l'épuisement du Fonds de régulation des recettes des hydrocarbures, les autorités ont mis en place les financements dits « non conventionnels » (la fameuse planche à billet) à hauteur de 35 % du PIB en deux ans. Les difficultés de mise en œuvre de l'emprunt national obligataire de 2016 et de la mobilisation des fonds en espèces thésaurisés par les entreprises et les ménages, associées à la volonté de ne pas recourir à l'emprunt extérieur, ont favorisé ce recours à la planche à billets autorisant le Trésor à se financer auprès de la Banque centrale en relâchant fortement les contraintes. L'absence de légitimité politique du pouvoir rendait inopérante toute initiative de financement de l'économie par les mécanismes d'incitation non autoritaire.

L'aveuglement du pouvoir et son incapacité à anticiper une rupture dont les signes étaient pourtant bien visibles s'expliquaient par une trop grande et hasardeuse confiance dans la situation qui avait suivi le contrechoc pétrolier de 2014, laquelle lui apparaissait bien meilleure que celle ayant suivi la première révolte de 1988. Cette dernière, conséquence du contre-choc pétrolier de 1986, s'est déclenchée dans une période d'endettement externe très élevée, accompagnée d'une baisse drastique des réserves de change. Par contraste, le retournement pétrolier de 2013 et la baisse des réserves de change se produisirent dans une situation économique beaucoup plus favorable : un taux

d'endettement très faible (moins de 15 % du PIB, contre 90 % du PIB en 1988) ; et des réserves de change qui demeurèrent, malgré leur détérioration massive, à un niveau confortable.

En outre, en 1986, la réduction du prix du pétrole intervenait dans une situation de transition d'un système de production étatique vers une économie de marché, ce qui avait exacerbé les tensions sociales et les intérêts politiques dans les processus de privatisation de certaines entreprises publiques. (9. En 1988, les émeutes ont été le fait des jeunes des classes populaires des zones urbaines, les élites éduquées ne rejoignant le mouvement qu'après coup pour faire vivre les réformes et l'effervescence démocratique exceptionnelle de la période 1988-1991.:). D'où un excès de confiance du clan Bouteflika le conduisant à imposer de manière totalement désinhibée et arrogante un cinquième mandat pour le président fantomatique. La référence récurrente aux années 1990 dans la violence politique, hantise des Algériennes, constituait une autre source de confiance des dirigeants dans leur capacité à éviter toute révolte contre le cinquième mandat. Ce « capital sécurité », acquis de la présidence Bouteflika, garantissait aux yeux des autorités la préférence de la société civile pour la stabilité plutôt que pour le changement. 2016 a pourtant été une année d'effervescence et d'impatience de la population : tous les ingrédients économiques et sociaux latents étaient présents ; les slogans des jeunes, notamment dans les stades, manifestaient leur impatience. Et certaines enquêtes, comme celle de l'Arab Barometer, laissaient voir une perte dramatique de confiance dans le gouvernement, en même temps que se consolidait très significativement le sentiment de sécurité physique personnelle ou familiale : malgré l'acharnement du clan alors au pouvoir à jouer sur la peur des années 1990, ce « capital peur de l'insécurité » a volé en éclats.

••Une véritable transition politique pour une réelle transition économique

Le Hirak s'inscrit d'abord dans une histoire longue des soulèvements en Algérie : le pays avait déjà connu une rupture majeure en 1988 avec les émeutes de la jeunesse. Celles-ci avaient fissuré le régime et inauguré trois années d'ouverture démocratique inédite. Mais il y a eu également les révoltes de Kabylie de 2001, les tentatives de manifestations du « printemps arabes » étouffées par la police en 2011, les protestations du Sud de l'Algérie contre l'exploitation du gaz de schiste en 2016. Pour tenter de prévenir les révoltes, dans les années 2000 de boom pétrolier, mais aussi tout particulièrement en 2011 lors des soulèvements en Tunisie et en Égypte, le pouvoir n'a cessé de subventionner la consommation (à hauteur d'environ 30 % du PIB).

En parallèle, les Algériens ont suivi et observé avec soin les développements des printemps arabes dans les autres pays. Les expériences voisines – Syrie, Égypte, Libye – jouent en effet à la fois le rôle de repoussoir et d'exemple. La constituante tunisienne représente à ce titre un modèle inédit dans le monde arabe, qui a garanti à la fois la liberté de conscience, l'égalité homme-femme et le respect des religions. En outre, le spectre d'une « menace islamiste » n'opère plus. Le « capital sécurité » dont

croyaient jouir les autorités s'est évaporé. Partant du constat que l'Algérie dispose encore, certes pour une période relativement courte, de réelles marges de manœuvre, une politique économique alternative devrait être proposée. Parmi les nombreux défis, celui de la diversification de l'économie et de l'emploi des jeunes nécessite de mettre en œuvre une nouvelle politique industrielle. Les relations de vassalité et de connivence entre l'État et les entreprises doivent changer radicalement. Se pose alors la question du risque de recomposition des relations de connivence entre de nouveaux protagonistes privés et le « nouveau » pouvoir politique tant que la question de la légitimité de la transition politique n'est pas tranchée.

Un autre défi central consiste à transférer la rente pétrolière et gazière à la population par des instruments universels non discrétionnaires, de manière à répondre au mieux à ses objectifs stratégiques. La création d'un fonds de stabilisation et d'un fond d'accumulation pour améliorer l'équité intergénérationnelle en est un. La réorientation d'une partie des recettes vers des entreprises productives grâce au secteur financier intérieur, ou sous la forme de mesures fiscales appropriées, la distribution des recettes visant à améliorer la création d'emploi dans le secteur privé formel, en sont d'autres. Reste alors la question politique de la distribution de la rente pétrolière (qui, rappelons-le, a chuté de moitié entre 2007 et 2016) entre l'armée, d'une part, et les autres secteurs de la société, d'autre part. La transition politique véritable apparaît bien comme un préalable à toute transition économique réussie.

Conclusion

L'économie algérienne, est tellement dépendante de la rente des hydrocarbures (pétrole et gaz), que toute étude la concernant ne peut ignorer ce fait qui constitue sa constante.

Certes, nous nous sommes trop intéressés aux détails que nous reconnaissons qu'il sera difficile, pour les étudiant-e-s, de faire sa lecture. Il est ainsi utile de résumer sa lecture en ne perdant pas de vue cette réalité. Ce sera comme suit :

- Avant l'indépendance, depuis que la colonisation française a découvert le pétrole, en 1956, elle a abandonné l'agriculture pour enrichir la métropole de cette ressource ;
- Après l'indépendance, l'Algérie a construit sa politique économique selon le rythme des chocs et contre chocs (crashes) pétrolier.
- 1^{er} choc de 1973 : augmentation du budget alloué au 2^{ème} plan quadriennal, 1973 à 1977 ;
- 2^{ème} choc de 1979 : Slogan « pour une vie meilleure » et Plan Anti Pénurie (PAP) ;
- 1^{er} Crash de 1986 : crise et révision du slogan précédent en « le travail et la rigueur pour assurer l'avenir » et aggravation de la crise jusqu'en 1999, fin de la décennie noire ;
- 3^{ème} Choc de 1999 : embellie financière et croissance économique sans développement ;

- 2^{ème} Crash de 2014 : crise, austérité, misère économique et sociale, corruption, candidature de BOUTEFLIKA à sa succession pour son 5^{ème} mandat, HIRAK du 22 février 2019 ;
- Élection de Abdelmadjid TEBBOUNE, le 12/12/2019, à la Présidence de la RADP ;
- COVID19 et Guerre en Ukraine : 4^{ème} choc pétrolier et augmentation des revenus des travailleurs, retraités et autres catégories sociales défavorisées ;
- Enfin, efforts de diversification économique, à travers le minerais, l'agriculture, les Startups et autres (voir les lois de finances de 2020 à 2026). Et ce, dans l'attente d'un autre crash.

Références bibliographiques :

- ISNARD Hildebert (1969) : « L'Algérie ou la décolonisation difficile ».Méditerranée, vol. 10, n° 3, pp. 325-340. <https://doi.org/10.3406/medit.1969.1325>
- DAHMANI Ahmed, 1999, L'Algérie à l'épreuve. Économie politique des réformes (1980-1997), L'Harmattan ; ,
- GRIMAUD N., LECA J., 1986, « L'Algérie face au contre-choc pétrolier », Maghreb-Machrek, n° 112, p. 96.
- BENBITOUR A, 1993, « L'expérience algérienne de développement 1962-1991 », ISGP, Alger ;
- BOUZIDI A, 1990, « L'économie algérienne aujourd'hui », El Moudjahid du 12-03-90.
- Programme de gouvernement de M. Hamrouche, 1989, Annexe 4, p. 48.
- HENNI A, Essai sur l'économie parallèle, ENAG, 1991.
- SI AMER O., SIDHOUM N., 1992, « Évolution de l'emploi et du chômage ... », in M.Lakehal, « Algérie, de l'indépendance à l'état d'urgence », Larmises/L'Harmattan,
- COUR M., LAUNAY M., 1999, « Les pays exportateurs de pétrole. Victimes de la baisse des cours », Le MOCI, n° 1374 ;
- TERZIAN P., 1999, « Tendances pétrolières à l'horizon 2000 ... et au-delà », Marchés tropicaux et méditerranéens ;
- GHILÈS F., 1998, « L'armée a-t-elle une politique économique », Pouvoirs, N° 86.
- MEZOUAGHI Mihoub (2015), « L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente », Politique étrangère, n° 3, pp. 17–29 ;
- Marc Écrement, "Indépendance politique et libération économique", ENAP/OPU (Alger) PUG (Grenoble) 1986, P. 278. Il cite entre guillemet K. S. Nair, "Algérie 1954-1962, forces sociales et blocs au pouvoir", éd. Les temps modernes, N°432-433, Juillet - Août 1982, Paris ;
- 2 Djilali LIABES, "Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982. Propositions pour l'analyse de couches sociales en formation", CREA, Alger Avril 1984, p. 12
- CHIAVASSA, Isabelle, 2021 ; " L'autorité coloniale entre réel et virtuel : moissons, transhumance, interdictions et transgressions en Algérie (1935–1950), RechercheGate : <http://www.Researchgate.net> ;
- OUCHICHI Mourad, mai 2014, « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », Édition DECLIC, Bejaia ;
- SAINT-GERMES J., 1955, « ÉCONOMIE ALGÉRIENNE », ed. La maison des livres, Alger ;
- Mohammed HARBI, 1975, "Aux origines du F.L.N: Le populisme révolutionnaire en Algérie", éd. CH. Bourgeois, Paris 1975 ; pp :168-169 ;
- Ali El Kenz, 1989, "Au fil de la crise : 4 études sur l'Algérie et le monde arabe", éd. Bouchene, Alger, pp.96-97 ;

- HASSAM Fodil, juin 2005, « chronique de l'économie algérienne, vingt ans de réformes libérales, 1986 – 2004 : Les chemins d'une croissance retrouvée », édition : L'ÉCONOMISTE D'ALGÉRIE, Alger ;
- Wladimir ANDREF (sous la direction de), 2002, « analyses économiques de la transition postsocialite », la découverte. DAI : 10.3917/dec.andre.2002.1 (en démontrant que ses préconisations néolibérales : stabilisations, libéralisation et privatisation ont été appliquées de manière dogmatique et inadaptées aux spécificités et aux conditions initiales des économies socialistes en transition : inadéquation de la thérapie de choc ; privatisation massive ; absence d'institutions de marché ; et plaide donc, pour une approche institutionnelle et systémique prenant en compte l'histoire et les structures de chaque pays...) ;
- A. DAHMANI, 1999, « l'expérience algérienne des réformes : 1979 – 1998 ». Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXXVII. 1998. CNRS Éditions.
- H. DEBLAWI, G. LUCIANI (dir.), « The Rentier State, London, Croom Helm. 1987
- M. H. Khan, G. Giacaman, I. Amundsen (dir.), State Formation in Palestine. Viability and Governance During a Social Transformation, Londres/New York, Routledge, 2004, p. 13-63
- A. Zouache, « Colonial Legacy and the Natural Resource Curse in Algeria », halshs-00917701, HAL, 2013 ;
- E. M. Mouhoud, « Political Economy of Arab revolutions. Analysis and prospects for North African countries », Mondes en développement, vol.158, n° 2, 2012, p. 35-50 ;
- A. Bouchène, J.-P. Peyroulou, O. Tengour et S. Thénault (dir.), Histoire de l'Algérie à la période coloniale, Paris, La Découverte, 2012 ;